

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 octobre 2017	N° 2017-668

Convocation du 20 octobre 2017

Aujourd'hui vendredi 27 octobre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Marie LEMAIRE
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Maribel BERNARD
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
M. Stéphan DELAUX à M. Didier CAZABONNE
Mme Michèle FAORO à M. Jean TOUZEAU
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Max GUICHARD
Mme Magali FRONZES à M. Nicolas BRUGERE
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Brigitte COLLET
M. Michel POIGNONEC à M. Benoît RAUTUREAU
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Arielle PIAZZA

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h33
M. Michel HERITIE à Mme DE FRANCOIS à partir de 11h42
M. Alain TURBY à M. Franck RAYNAL à partir de 12h07
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h15
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU à partir de 10h30 et jusqu'à 11h30
M. Yohan DAVID à M. Marik FETOUH à partir de 12h10
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID jusqu'à 12h10 et à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h10
M. Gérard DUBOS à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h08
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Philippe FRAILE MARTIN jusqu'à 11h15
M. Pierre HURMIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE jusqu'à 10h50
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 10h31
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART à partir de 10h35
M. Alain CAZABONNE à M. Daniel HICKEL à partir de 11h55
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kevin SUBRENAT à partir de 11h45
Mme Emilie MARCERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h05
M. Alain SYLVESTRE à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 11h56
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h35

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 octobre 2017	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de l'habitat et de la politique de la ville	<i>N° 2017-668</i>

**Bilan 2016 du Contrat de ville métropolitain 2015-2020 -
Débat - Approbation**

Monsieur Jean TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a l'obligation de produire un bilan annuel de la politique de la ville, qui tient lieu de rapport Dotation de solidarité urbaine (DSU) pour les communes concernées, conformément à l'article L1111-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le rapport retrace les actions mises en place et préconise des pistes d'amélioration. Il doit présenter l'articulation des volets social, économique et urbain du contrat et la cohérence avec les opérations du Programme national de renouvellement urbain (PNRU).

Alors même que la réalisation de ce bilan rappelle l'enjeu que constituent l'intervention dans les quartiers prioritaires et la nécessité de poursuivre le travail accompli, les récentes décisions de l'État concernant la diminution des crédits politique de la ville ainsi que celle du nombre de contrats aidés impactent évidemment de manière très conséquente le cadre de nos interventions et rendent difficile la capacité à dresser des perspectives.

1. Rappel du cadre de référence et de la méthode de travail

La loi Lamy du 21 février 2014 introduit la nécessité d'établir un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la Politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la ville vient préciser cette disposition. La note du Commissariat général à l'égalité et aux territoires (CGET) de mars 2017 indique les orientations méthodologiques pour l'élaboration de ce rapport.

Le contrat de ville métropolitain a été signé le 2 novembre 2015, en présence de Monsieur le Ministre de la ville. 21 quartiers prioritaires sont concernés par cette politique publique, sur 12 communes de la Métropole, auxquelles il faut ajouter 2 communes avec des territoires en veille, c'est-à-dire des quartiers sortis des périmètres prioritaires lors de la refondation de la politique de la ville. Ces quartiers prioritaires représentent 67 831 habitants, soit 9% de la population métropolitaine.

L'année 2015 a essentiellement été consacrée à l'élaboration du contrat de ville métropolitain. Pour cela, Bordeaux Métropole a mis en place 5 groupes de travail partenariaux et thématiques, co-animés par la Métropole et l'État, et qui se sont réunis à partir du 3^e trimestre de l'année 2014 jusqu'au milieu de l'année 2015.

Ces groupes ont alimenté le diagnostic partagé, base du contrat de ville métropolitain, que l'on retrouve également dans le document de stratégie urbaine intégrée, s'agissant des quartiers en renouvellement urbain. 20 orientations du contrat de ville métropolitain ont été définies et déclinées dans 4 axes principaux : emploi, activité et insertion, cohésion sociale, cadre de vie, valeurs républicaines et citoyenneté.

Ces groupes de travail devaient également définir ce que pouvait être la plus-value d'une intervention métropolitaine dans le domaine de la politique de la ville, jusqu'alors investi par Bordeaux Métropole de manière partielle. Ce travail, qui a fait l'objet de nombreux échanges avec les communes en particulier, a permis d'aboutir à la définition de 8 plus-values :

- définir la stratégie, coordonner, mettre de la cohérence et favoriser les solidarités,
- faire évoluer ses politiques,
- mettre en réseau, animer le réseau, échanges de bonnes pratiques et capitalisation d'expériences,
- peser, faire levier, auprès des institutions, grands organismes... pour des actions d'envergure métropolitaine,
- mesurer, évaluer, observer, cartographier, étudier,
- organiser des formations à l'échelle de l'agglomération,
- soutenir financièrement des opérateurs d'agglomération,
- communiquer, rendre lisibles les dispositifs, changer l'image des quartiers, faire savoir, faire valoir.

2. Points saillants du bilan : les plus-values de la métropolisation du contrat de ville

Lors de l'élaboration du contrat de ville métropolitain, une dynamique partenariale a été initiée et s'est poursuivie tout au long de l'année 2016. Cette dynamique se traduit par plusieurs instances collaboratives.

Avec 5 groupes de travail, coanimés le plus souvent par les équipes de Bordeaux Métropole et les services de l'État, qui se sont réunis chacun environ 1 fois par trimestre, le contrat de ville est animé de manière partagée. Ils couvrent l'ensemble des thématiques :

- groupe emploi et développement économique,
- groupe inclusion numérique,
- groupe éducation,
- groupe évaluation,
- groupe conseils citoyens.

Ces groupes sont ouverts à l'ensemble des partenaires du contrat de ville : ainsi s'y retrouvent, outre l'équipe de la mission ville de la Préfecture (délégués du Préfet, chargés de mission) et l'équipe politique de la ville de Bordeaux Métropole, les chefs de projet communaux, les autres services de l'État et les autres services de la Métropole, les équipes de la Région, du Département et de la Caisse d'allocations familiales (CAF), les bailleurs sociaux, voire des opérateurs associatifs.

Afin de ne pas multiplier les instances de travail, l'animation du contrat de ville s'est également appuyée sur des groupes de travail existants :

- le réseau des coordonnateurs des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de la Métropole, coanimé par Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux,

- le réseau des référents égalité et discriminations des villes, animé par Bordeaux Métropole, et comprenant également les référents de la Région et du Département,
- le réseau des animateurs des ateliers santé ville.

En parallèle de ces groupes de travail et de ces instances de collaboration, les instances de pilotage ont été mises en place : un comité technique partenarial qui se réunit une fois par trimestre et un comité de pilotage une fois par an.

C'est le premier point saillant du bilan : la gouvernance du contrat de ville métropolitain repose sur une dynamique partenariale, avec un rôle moteur de Bordeaux Métropole de coordination et d'animation de ce partenariat. Il fonctionne de manière plutôt satisfaisante, également en interne, avec la mise en place du groupe interne des référents au sein des services de Bordeaux Métropole. Ce groupe des référents assure la mobilisation du droit commun et permet de créer une culture commune de la politique de la ville au sein de l'institution métropolitaine.

La prochaine étape est de consolider ce partenariat, en pérennisant ces groupes de travail pour favoriser l'émergence de projets communs.

Autre point saillant, **Bordeaux Métropole s'engage financièrement** : elle devient un nouveau partenaire financier dans cette politique publique. Avec 500 000 euros par an consacrés aux actions dans les quartiers prioritaires et de veille, portées par les associations et les communes, cet engagement permet de développer des actions indispensables pour les habitants des quartiers sensibles : ouvertures de permanences d'accès aux droits, développement des ateliers de français pour lever les freins à l'emploi, mise en place d'actions de prévention des discriminations, notamment à l'embauche, auto-réhabilitation de logements ou création de nouveaux jardins partagés... En parallèle, côté investissement, Bordeaux Métropole consacre annuellement près d'un 1 M€ pour soutenir les communes pour la construction ou la réhabilitation d'équipements de proximité bénéficiant majoritairement aux habitants des quartiers prioritaires et de veille. Ces dispositions sont précisées dans un règlement d'intervention métropolitain spécifique adopté en fin d'année 2015 (délibération n°2015-750 du 27 novembre 2015).

Par ailleurs, des avancées globales ont pu être enregistrées :

- **le lancement d'un appel à projets commun Etat/Bordeaux Métropole**, à la fin de l'année 2016 pour la programmation des crédits 2017, afin de simplifier les procédures pour les opérateurs associatifs (un seul dossier pour l'ensemble des institutions), mais aussi pour mieux articuler et coordonner les financements de chaque institution. En effet, si les enveloppes de l'État et de la Métropole restent séparées et gérées par chaque institution, l'instruction des dossiers et le choix des financements accordés font l'objet d'échanges et de coordination,
- dans le même esprit, **la mise en place de réunions partenariales dans chaque commune**, à l'initiative du chef de projet, permet d'étudier conjointement et d'articuler les subventions à verser aux opérateurs œuvrant sur la commune. Elles réunissent le plus souvent l'État, Bordeaux Métropole, le Département, la Région, la Caisse d'allocations familiales (CAF) et les bailleurs, voire les conseils citoyens.

Côté étude et connaissance des quartiers, la métropolisation du contrat de ville a permis d'avancer et de constituer des éléments essentiels à une future évaluation du contrat de ville :

- **un travail d'observation** a été lancé à l'échelle de la Métropole bordelaise. Mené par l'Aurba, pour le compte de la Métropole, et réalisé à partir de données issues des différentes administrations (notamment l'Éducation nationale) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), ce travail constitue un état zéro des principales données par quartier et à l'échelle métropolitaine. Au-delà de cet état zéro, l'Aurba, en partenariat étroit avec

la CAF, a élaboré une étude longitudinale afin d'étudier d'où viennent et où vont les habitants des quartiers sur plusieurs années, travail livré en 2017,

- autre avancée en matière de connaissance et d'aide à la décision, un **recensement des différentes interventions en matière de lutte contre l'illettrisme (au sens large) sur le territoire métropolitain**, piloté par Bordeaux Métropole a été réalisé dans le cadre de la première mission de service civique créée au sein de l'institution. Il a abouti à la réalisation d'un annuaire, d'une cartographie et pourrait déboucher sur un groupe de travail permettant de coordonner l'ensemble des interventions sur le territoire métropolitain.

Il convient également de noter **l'intérêt du travail partenarial avec les bailleurs**, dans le cadre des conventions d'exonération de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Une démarche de coordination à l'échelle de la Métropole est en cours, pour dégager des pistes de travail communes entre bailleurs, mais aussi repérer les bonnes pratiques.

Ce premier bilan du contrat de ville métropolitain répond donc aux obligations inscrites dans la loi.

Cependant, il importe de rappeler le rôle majeur que jouent les communes, depuis longtemps et dans la proximité, auprès des quartiers les plus fragiles et de leurs habitants. C'est pourquoi, en cohérence avec les modalités de partage de la compétence politique de la ville décidées dans le cadre de la métropolisation, il est proposé de compléter le bilan métropolitain par une approche communale.

Les 14 villes concernées ont été invitées à contribuer à cet exercice et à transmettre les éléments de bilans, de suivi ou d'évaluation qu'elles avaient élaborés.

L'ensemble des documents produits sont joints en annexe à la présente délibération. Ils démontrent le travail toujours très important mené dans les quartiers et particulièrement :

> Au titre du pilier 1 :

- les nombreux partenariats construits afin d'améliorer l'insertion économique des habitants,
- la mobilisation des dispositifs et des outils (Programme local d'insertion économique (PLIE), mission locale, clause d'insertion).

> Au titre du pilier 2 :

- le rôle majeur du Programme de réussite éducative (PRE),
- la place essentielle des CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) en matière de tranquillité publique.

> Au titre du pilier 3 :

- l'enjeu que constituent les opérations de renouvellement urbain et les actions qui les accompagnent en amont (concertation) en continu (Gestion urbaine de proximité (GUP)),
- l'importance des actions complémentaires au droit commun notamment en termes de sur-entretien ou de propreté.

> Au titre du pilier 4 :

- l'émergence des conseils citoyens,

- la place des emplois aidés dans les projets et structures liées aux questions de citoyenneté.

3. Perspectives et orientations

Le comité de pilotage du 7 juin 2017, auquel étaient associés des représentants des conseils citoyens, a dégagé des pistes d'amélioration et des orientations pour 2017 voire au-delà.

En termes de pistes générales, liées à la gouvernance, les principales orientations sont les suivantes :

- renforcer la mobilisation du droit commun dans chaque institution et mieux l'articuler avec l'instruction de l'octroi de crédits spécifiques,
- faire émerger et travailler à des projets communs dans l'ensemble des groupes de travail thématiques,
- veiller à articuler les sollicitations des institutions à l'égard des conseils citoyens afin de ne pas les sur-solliciter,
- veiller à améliorer la production des éléments de bilan (lieu de résidence, données sexuées, ...).

Pour chaque axe, les pistes dégagées sont les suivantes :

> 1^{er} pilier : emploi

- mieux coordonner et articuler l'accompagnement des créateurs d'entreprise, en réunissant les opérateurs concernés,
- amplifier l'observation des données économiques via l'Aurba et Pôle emploi,
- mieux capter et mobiliser les publics sur les actions.

> 2^{ème} pilier : cohésion sociale

- dans le cadre du groupe « éducation » : structurer l'offre en interprétariat à l'échelle métropolitaine ; rendre plus lisible les actions de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire,
- construire le contrat local de santé métropolitain.

> 3^{ème} pilier : cadre de vie

- renforcer le lien avec la démarche de renouvellement urbain et lancer le travail sur la coordination de la Gestion urbaine de proximité, en lien avec les bailleurs,
- poursuivre le travail sur la mixité sociale à l'échelle de la Métropole,
- mieux articuler et coordonner le droit commun des signataires du contrat de ville,
- élargir la démarche aux 28 communes de Bordeaux Métropole sur les sujets de médiation, prévention spécialisée et de mixité sociale.

> 4^{ème} pilier : valeurs républicaines

- élaborer le Plan métropolitain de prévention et de lutte contre les discriminations
- élaborer un Plan métropolitain de prévention de la radicalisation,
- travailler à l'inclusion numérique pour favoriser l'accès aux droits,
- accompagner les conseils citoyens.

Le rapport joint à la présente délibération, ainsi que le document de présentation power point, ont reçu un avis favorable des conseils citoyens.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014,

VU la loi de Programmation pour la ville du 21 février 2014,

VU la délibération n°2015-383 du 26 juin 2015 relative au contrat de ville de la métropole bordelaise 2015-2020,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole a présenté et débattu le bilan de la politique de la ville,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le bilan et les orientations présentées,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tous courriers, conventions et documents relatifs à l'exécution de la présente décision.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur COLOMBIER

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 octobre 2017

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 NOVEMBRE 2017</p> <p>PUBLIÉ LE : 8 NOVEMBRE 2017</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jean TOUZEAU</p>
---	--



Contrat de ville de l'agglomération bordelaise 2015-2020 Convention territoriale de Bassens

Bilan programmation 2016 politique de la ville

Pilier n°1 : Le développement économique, l'accès à l'emploi et l'insertion

1.1. Projet de lutte contre l'illettrisme, d'insertion socio-professionnelle et d'accès à la langue française

3 volets : permanence de l'écrivain public, atelier d'écriture et ateliers FLE. Coût de l'action : 16 080 €.

Participation ville 6 730 € (+ 3 850 € de valorisation de la participation de bénévoles).

Notification subvention Etat (22 août 2016) : 4 000€.

Notification subvention Bordeaux Métropole (27 juillet 2016) : 1 500 €.

Public : une soixantaine de personnes dont 23 issues du quartier politique de la ville.

1) Permanence de l'écrivain public

- Permanences gratuites pour les usagers tous les mercredis matins de 9h à 12h (hors vacances scolaires) à la plate-forme des services publics.
- Mission d'information, de conseil, d'orientation, d'aide à la compréhension des textes et d'aide rédactionnelle.
- 44 personnes accueillies (contre 56 en 2015) : 24 femmes-20 hommes. Tranche d'âge : 20/74 ans. 16 habitent le QPV.

2) Ateliers d'écriture de l'Autre Rive

- Proposer un suivi individualisé, complémentaire aux actions de formation existantes.
- Echanges et actions réalisés entre les ateliers FLE de l'Echo des Collines de la ville de Cenon et ceux de Bassens : échanges d'écrits, participation à des actions communes notamment l'action « Dis-moi dix mots » autour de la langue française.

3) Ateliers de Français Langue Etrangère

- Développer et consolider les savoirs de base.
- Favoriser l'insertion sociale et l'apprentissage du français.

- Encadrés par Danielle Hoareau et une bénévole les lundis de 9h30 à 11h30 et les jeudis de 9h30 à 11h30 et de 14h à 15h au local résidence Yves Montand depuis février 2017.
- 31 personnes ont été inscrites en 2016. Atelier à entrées/sorties permanentes, le groupe a évolué tout au long de l'année. 25 personnes sont domiciliées à Bassens dont 7 au sein du QPV ou territoire de veille, 2 à Carbon-Blanc, 1 à St Louis de Montferrand, 2 à Lormont, 1 à Ambarès.
- Tranche d'âge des apprenants : entre 19 et 62 ans, 12 nationalités représentées.

1.2. INSUP

- Action PROCCREA : PROjet Collectif de CREation Artistique. Il s'agit de favoriser l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle de jeunes (16/25 ans) habituellement à l'écart des services de droit commun par une action de proximité, dans une visée de développement social local. Les projets professionnels et personnels sont travaillés sous l'angle artistique, souvent libérateur pour les jeunes bénéficiaires.
- Subvention communale pour 2016 : 2 000€.
- 4 Bassenais accueillis (3 hommes et 1 femme) dont 1 issu du QPV.

1.3. PLIE des Hauts de Garonne

Bilan 2016 de la clause d'insertion par commune en attente.
Subvention de la ville : 681,31 €.

1.4. En route pour travailler, auto-école sociale et solidaire

Cette association travaille, avec le projet « 3C, Code, Conduite, Culture » sur les freins d'accès à l'emploi et notamment sur la mobilité. Il s'agit de proposer aux jeunes des quartiers prioritaires une aide financière pour le passage du permis de conduire dans une approche globale et personnalisée.
La subvention de la ville a été à hauteur de 1 000 € pour 4 bénéficiaires Bassenais.

Pilier n°2 : cohésion sociale

2.1. Projet mémoire

C'est un projet porté par la ville de Bassens autour de la mémoire du Quartier Prévert-Le Moura-Laffue. Pour l'année 2016, cette action portait sur la restitution théâtrale, par la compagnie « On the Road », suite à la publication du recueil « Prévert-Le Moura, récits de vie ».
Le budget pour cette action a été de 1 210 €.

2.2. Le Programme de Réussite Educative

- La commune se saisit de ce dispositif dès 2005. Le portage juridique se fait via le CCAS.
- Les deux instances actives sont le conseil consultatif annuel (pilotage) et les cellules opérationnelles mensuelles.
- Les modalités du PRE sont contractualisés entre l'Etat et la commune via une convention annuelle.
- Au total, sur l'année 2016, 48 enfants (17 filles, 31 garçons) ont été suivis au sein du dispositif. 5 étaient entrés en 2014, 15 en 2015 et 28 en 2016 dont 14 entre octobre et décembre 2016.
- Sur ces 48 enfants, 46% habitaient le Quartier de l'Avenir, 8% les territoires de veille de la commune (Bousquet ou Meignan).
- Concernant l'aspect financier, le montant global du budget pour l'année 2016 s'élève à 55 501 € : 18 750 € viennent de la commune notamment pour la coordination du dispositif et 36 751 € proviennent du CGET dont 4 000 € alloués en novembre. 97% des crédits ont été consommés.

2.3. Le Conseil Citoyen

Créé fin 2014 dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, le Conseil Citoyen de Bassens compte actuellement une dizaine de membres actifs. Il s'est constitué en association collégiale en octobre 2016.

Un tiers-neutre a été choisi par la ville (Madame Françoise Duret) afin d'accompagner le Conseil Citoyen dans son élaboration et de mobiliser les habitants. Cet accompagnement s'est poursuivi jusqu'en décembre 2016.

Les principales actions du Conseil Citoyen s'articulent autour de manifestations favorisant le lien social entre habitants du quartier prioritaire.

Budget

- Coût prévisionnel du Conseil Citoyen: 8 800 € dont 2 500 € pour leur programmation et 6 300 € pour le financement du poste de Françoise Duret
- Bourse de la ville pour leur action : 2 500 €.
- Soutien financier de l'Etat pour le poste de Françoise Duret : 750 €
- Soutien financier des bailleurs dans le cadre de la TFPB (par exemple, subvention de 1 000€ de la part de Logévie).

2.4. ALIFS

La permanence d'accès aux droits, lutte contre les discriminations : tous les mercredis hors vacances scolaires dans les locaux de la plateforme des services publics.

En 2016 : 38 permanences, 6 à 8 personnes en moyenne par permanence. 228 usagers soit 85 personnes différentes, majoritairement QPV.

Subvention de la ville : 8 100 € (coût de l'action : 27 100 €)

Permis citoyen, en partenariat avec le Conseil Citoyen.

Objectifs de l'action :

- Renforcer les liens, les connaissances et la coresponsabilité des membres du Conseil Citoyen.
- Favoriser l'écoute, le dialogue et « agir ensemble ».
- Former les membres du Conseil Citoyen à la citoyenneté et aux valeurs de la République.
- Favoriser l'implication des habitants des quartiers prioritaires à des actions citoyennes.
- Partager les valeurs de la République entre les habitants des quartiers prioritaires et l'ensemble des Bassenais.

Outils du projet :

- Les ateliers débats.
- Le théâtre.

La dynamique u groupe n'a pas permis la mobilisation nécessaire pour finaliser le projet. Les deux dernières phases, à savoir l'appropriation et l'animation des ateliers auprès des autres groupes (notamment écoles) par les membres du Conseil Citoyen eux-mêmes n'ont pas pu se réaliser.

Coût de l'action : 12 336 €. Budget communal de l'action : 670 €.

2.5. PLACE AUX JARDINS

L'association Place Aux Jardins intervient au sein de la commune via une convention tri-annuelle qui cadre son action au sein du quartier prioritaire de la ville, l'objectif étant de développer des actions collectives, autant avec les jardiniers qu'avec les acteurs locaux. Ils interviennent sur l'animation d'un jardin collectif aux « Jardins de Sybille » et sur les parcelles partagés de la Cité Beauval.

La mobilisation autour d'une dynamique jardin au sein du quartier prioritaire permet de mettre en place des actions citoyennes.

Un développement de partenariat avec les acteurs locaux est en cours, notamment avec le Conseil Citoyen.

Subvention allouée par la ville : 1 500 € pour les deux actions (coût total : 14 740 €). Soutien de la part de Logévie à hauteur de 1 500 € dans le cadre de la TFPB.

2.6. Côté Sciences

Côté Sciences est aujourd'hui un acteur repéré dans le quartier, leur manifestation rencontrant un franc succès auprès du public, tous âges confondus. Leur temps fort (en général 3 à 4 par an) s'organise autour de la médiation scientifique et technique.

Valorisation d'une partie de la subvention communale d'un montant de 2 813 €. Participation de Logévie à hauteur de 1 500 € dans le cadre de la TFPB.

2.7. Cool'eurs du Monde

- Projet « Bien-être et développement durable » inspiré de la méthode SPIRAL. Projet de participation en direction des jeunes, pour les intéresser à la solidarité, au mode projet et les ramener vers les instances.
- Malgré des débuts prometteurs, aucun Bassenais n'a participé à la préparation du projet de mobilité.
- Budget prévisionnel : 13 200 €. Participation de la ville 1 500 € (valorisation de leur subvention annuelle d'un montant de 3 395 €).

2.8. O2 RADIO

Le projet : « Les habitants ont la parole » : subvention de la ville à hauteur de 200 € pour un budget de 5 386 €.

L'action a été engagée par la mise en place d'un correspondant spécifique dans les 4 villes du GPV pour permettre une étroite collaboration entre la programmation de la radio et les différents acteurs : associatifs municipaux, institutionnels...

A travers eux, les habitants étaient invités à s'exprimer dans différentes émissions. La parole des habitants a été récoltée également sous différents formats et différentes modalités (reportages, micro trottoir, interviews, couverture des différents événements avec portraits et témoignages, ateliers radio, stages, bénévoles).

2.9. Le PRADO

« Objectif Camping »

Objectifs de l'action :

- Consolider le lien entre les jeunes repérés et le service.
- Faire émerger des demandes individuelles (accompagnement éducatif, orientation scolaire).
- Sortir du quartier, découvrir d'autres activités de loisirs et s'ouvrir à la culture.
- Travailler sur le "vivre ensemble".

Déroulé de l'action :

- 4 séances d'équithérapie
- 2 sorties accrobranche
- 1 tournoi de foot et un temps convivial (repas) sur le quartier

14 jeunes ont participé à cette action, âgés de 8 à 17 ans, tous issus du quartier politique de la ville.

Les jeunes se sont mobilisés et ont participé activement à la préparation et au choix de ces actions puis se sont investis lors de ces journées.

Des demandes individuelles ont émergé, notamment autour du décrochage scolaire, favorisant le lien avec les familles.

Le projet initial a été réajusté : l'équipe a privilégié plusieurs actions sur le quartier et en dehors, afin de travailler sur la dynamique du groupe et d'inclure de nouveaux jeunes.

« Mixité et Citoyenneté »

Le groupe a participé à l'organisation de moments conviviaux sur les résidences Meignan et Jacques Prévert.

L'objectif était de solliciter parents et habitants à investir les espaces publics autour de repas intergénérationnels.

Pilier n°3 : l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants et favoriser l'équilibre des territoires dans le cadre du renouvellement urbain

L'avancement du projet de renouvellement urbain du quartier de l'Avenir a été conditionné par des processus indispensables pour mener à bien le projet :

- La participation à la préparation du protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain au niveau de Bordeaux Métropole,
- Une demande de dérogation partielle, sur le secteur Prévert, auprès de l'Etat, pour la reconstruction de 52 logements locatifs sociaux après démolition de 133 LLS.

Ces processus demandent un temps long, qui a trouvé son aboutissement au 1^{er} semestre 2017.

Néanmoins, sur le secteur Beauval, le projet de renouvellement a avancé.

Les deux projets doivent entrer en phase opérationnelle en 2017.

Pilier n°4 : les valeurs de la République et la citoyenneté

Fadila TALEB, adulte relais, référente citoyenneté, est en poste depuis mars 2016.

Durant l'année 2016, elle a effectué des permanences au sein du quartier prioritaire, 4 fois par semaine (soit à Beauval, soit à Laffue), avec en moyenne 5 à 6 personnes par permanence. Le public est en grande majorité issu du quartier prioritaire et les thématiques abordées lors de ces permanences sont diverses : accès aux droits, au logement, questionnement relatif au renouvellement urbain, insertion professionnelle.

Coût annuel du poste : 22 998 €. A ce jour, le financement reçu pour 4 mois de l'ASP (agence de service et de paiement) s'élève à 6 274 € (évaluation de la subvention pour l'année 2016 : 15 685 € sur 10 mois).

Rapport annuel contrat de ville 2015/2020

Convention territoriale

Ville de Bordeaux

Année 2016



SOMMAIRE

1 - Eléments de contexte

2 - 4 piliers de la politique de la ville à Bordeaux

- **Pilier N°1 : le développement économique et l'emploi**
- **Pilier N°2 : la cohésion sociale**
- **Pilier N°3 : le cadre de vie et le renouvellement urbain**
- **Pilier N°4 : les valeurs de la République et la citoyenneté**

3 - Perspectives et enjeux 2017

1- Éléments de contexte

L'année 2016, peut être considérée comme celle du lancement opérationnel du contrat de ville, dans la nouvelle formule proposée par la loi du 21 février 2014. En effet l'année précédente a essentiellement permis de configurer le cadre réglementaire et organisationnel de la réforme, en particulier à travers la nouvelle prise de compétence de la Métropole.

Un travail d'articulation entre l'échelon intercommunal et les 14 communes concernées s'est mis en œuvre, donnant à chaque commune, la possibilité de décliner sa propre convention territoriale au regard des enjeux de son territoire.

Ainsi, pour Bordeaux, la signature de la convention territoriale s'est déroulée le 5 février 2016.

Cette signature est venue formaliser les partenariats existants de longue date autour des différents dispositifs de la politique de la ville, mais elle a également validé la nouvelle dynamique engagée par la ville autour du Pacte de cohésion sociale et territoriale. Le contrat de ville devenant ainsi la traduction la plus « en pointe » du Pacte sur les territoires les plus fragiles, en direction des publics les plus vulnérables.

La mise en œuvre coordonnée de cette double démarche (à l'échelle de toute la ville pour le Pacte et sur les quartiers prioritaires pour le contrat de ville) s'est avérée d'autant plus indispensable que la réforme portée par la loi Lamy, a considérablement restreint le zonage prioritaire : ainsi nous sommes passés de 47 000 habitants à 25 000 habitants (données INSEE actualisées début 2016) et de 9 à 6 quartiers prioritaires.

Les habitants des territoires de veille ne pouvant être considérés comme ayant des situations en voie d'amélioration, la ville a donc proposé une ambition nouvelle pour la mandature, embrassant l'ensemble des quartiers et faisant de la cohésion sociale un enjeu central permettant de transcender les mutations en cours (urbaine, numérique, administrative, démographique...)

Le contrat de ville s'est donc mis en place dans un contexte de fragilité générale en raison de ces bouleversements structurels de la ville, d'une refonte administrative profonde, et d'un niveau de crise financière généralisée, rarement atteint jusqu'alors.

Paradoxalement, à Bordeaux à travers la réflexion menée au sein du Pacte de cohésion sociale et territoriale, la sédimentation de ces contraintes a été l'occasion d'engager avec les partenaires institutionnels et de terrain, mais également avec les habitants, une réflexion de fond afin de promouvoir une autre façon de « penser la ville ».

Le challenge collectif proposé étant de répondre aux enjeux du territoire, en ayant moins de ressources potentielles. Le caractère inexorable et durable de la raréfaction des moyens, nous oblige collectivement à changer de modèle, ou, a minima, à faire « un pas de côté », afin de garantir, en particulier pour les plus fragiles, la cohésion sociale comme un atout et un levier.

Ce rapport annuel présente, à travers les 4 piliers du contrat de ville, la façon dont nous avons amorcé la mise en œuvre de cette ambition à l'échelle des quartiers prioritaires. Il ne s'agit pas d'un bilan exhaustif de l'ensemble des actions qui ont pu être développées ou accompagnées sur chacun des 6 quartiers prioritaires, mais plus d'une mise en lumière des points saillants qui ont marqué cette année de mise en route opérationnelle.

Afin de faciliter la déclinaison locale du contrat de ville nous avons adossé la convention territoriale bordelaise à une organisation en mode projet qui s'est déclinée comme suit.

Ingénierie

Le portage et l'animation du Pacte, comme du contrat de ville, sont incarnés à Bordeaux par la Direction du Développement Social Urbain : 22 agents répartis par pôles thématiques et territoriaux, en charge d'animer les réseaux partenariaux autour des enjeux prioritaires diagnostiqués collectivement.

Leur travail s'organise en articulation étroite et permanente avec l'ensemble des partenaires institutionnels signataires de la convention territoriale, au premier rang desquels se trouvent les services de l'Etat.

La réforme de la politique de la ville a réaffirmé la nécessité d'appuyer les contrats de ville, autant que de besoin, sur le droit commun dans une volonté affirmée d'approche intégrée. En ce sens, le Pacte rejoint pleinement cet objectif, partant du principe que la cohésion sociale ne peut se lire que sur le seul aspect « curatif » de l'aide apportée au plus fragiles, mais bien comme une démarche d'ensemble permettant d'éviter de façon préventive, le basculement des publics vers toutes les formes de vulnérabilités.

Le DSU a donc développé un certain nombre d'instances transversales, autour des axes du Pacte et du contrat de ville, mettant ainsi en relation toutes les directions concernées, notamment les directions sectorielles (enfance, jeunesse, sport, culture...)

Observatoire

La démarche en mode projet initiée s'est largement appuyée sur l'analyse des besoins sociaux produite annuellement par le CCAS. Cette photographie a été complétée et actualisée par des démarches plus dynamiques de recueil de données (diagnostics en marchant, marches exploratoires) associant les acteurs locaux et les habitants.

En outre, la Direction Générale des Solidarités et de la Citoyenneté a engagé un travail permanent d'observation en s'appuyant sur des ressources universitaires, professionnelles, permettant d'analyser les données recueillies et de les mettre en perspective avec les enjeux locaux.

Pour 2016/2017, deux angles d'observation du comité d'experts¹ ont été choisis

- Quartier du Lac (contrat de ville) : les mobilités des jeunes
- Quartier Caudéran (Pacte) : l'autonomie des séniors

Gouvernance

Le choix initial de croiser la gouvernance avec celle du Pacte a été conforté et se matérialise à travers une instance unique de pilotage qui est le **conseil de développement social**. La composition, le rythme et le contenu de cette instance ont fait l'objet de réajustements et de réflexions qui vont aboutir, en 2017, à une nouvelle proposition, plus dynamique, plus stratégique et surtout plus étoffée en termes de membres. Ainsi les conseils citoyens siégeront comme la loi le prévoit.

Au delà du niveau stratégique, le DSU a animé nombre d'instances partenariales à l'échelle de la ville, des quartiers au travers des CLIP (Comité de liaison interpartenaires), ou sur certaines thématiques (santé, prévention,...). Pour cela la direction a réorganisé son fonctionnement en équipes projets territorialisées. La montée en puissance des mairies de quartier avec la mise en place des secrétaires généraux de quartier a également fortement teinté l'année 2016 et un partenariat étroit entre chef de projet DSU et secrétaires généraux de quartier s'est construit progressivement.

¹ Piloté par la ville et composé du CCAS, de l'université de Bordeaux (sociologie), de l'agence d'urbanisme A'Urba, la Caf, le CD 33, le Pôle Emploi, l'agence Place.

L'animation du contrat de ville s'appuie sur la mise en synergie des réseaux partenariaux locaux, et notamment l'accompagnement des 16 centres sociaux et 7 espaces de vie sociale. Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF, un chantier a été ouvert en 2016 afin de construire, par quartier et secteur d'influence, un schéma de l'animation de la vie locale qui invite chaque structure à se positionner de façon complémentaire en vue de nourrir un projet de territoire qui se veut collaboratif.

Une attention particulière a été portée à la construction de ce maillage associatif lors des renouvellements d'agrément des centres sociaux.

Appel à projets

Outil traditionnel du contrat de ville, l'appel à projets a été réactualisé avec l'émergence du Pacte et ce dès 2015. Cette année, nous avons conforté la formule en articulant les critères autour des enjeux territoriaux, mais en les croisant avec 4 items communs au Pacte et à la convention territoriale :

- l'innovation sociale
- la participation des habitants
- la fiabilité du modèle économique
- la dimension de développement durable

L'appel à projets de la ville s'est articulé avec celui de l'Etat et de la Métropole en termes de calendrier, d'instruction et d'accompagnements financiers. Un co financement par l'Etat et la CAF a permis de proposer une enveloppe globale de 780 000 €.

L'appel à projets a été l'occasion de croiser l'analyse des actions proposées avec l'ensemble des directions de droit commun de la ville, et les partenaires signataires du contrat de ville.

226 projets ont été ainsi soutenus, la démarche ayant vu émerger de nouvelles structures associatives aux côtés des partenaires traditionnels que sont les centres sociaux et espaces de vie sociale.

2 – Les 4 piliers de la politique de la ville à Bordeaux

Pilier N°1 : le développement économique et l'emploi

Le contexte de crise qui, à Bordeaux comme ailleurs, touche particulièrement les publics des quartiers prioritaires, fait de ce pilier, la priorité tant à l'échelle métropolitaine qu'au plan local.

Les chiffres et autres indicateurs témoignent d'une précarisation des territoires et de leurs habitants. Face à ce constat, la ville et pôle emploi ont passé une convention pour accentuer le soutien et les initiatives en direction de ces publics éloignés.

Cette convention vise à améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi en renforçant l'accessibilité des services, notamment au travers de l'intermédiation du numérique, et en développant des actions communes pour les publics prioritaires, ceci en lien avec les acteurs associatifs.

Elle a également pour objectifs de proposer une offre de service simple et pertinente en direction des entreprises, notamment dans les secteurs à fort développement de la ville et potentialités d'emplois, mais aussi de construire une culture commune entre les équipes opérationnelles, et développer une analyse partagée sur le territoire, visant à améliorer la connaissance fine des besoins et à mieux connaître les opportunités d'emploi du territoire bordelais.

Les acteurs de l'emploi au local ont relancé un travail collectif à travers la CLIE (Commission Locale sur l'Insertion et l'Emploi). Composée de Pôle emploi, de la Mission locale, de la Maison de l'emploi, de Cap emploi, de la Région du département, de la ville, des services de l'Etat, cette instance aborde les enjeux stratégiques à l'échelle de la ville et permet de coordonner au mieux l'intervention de chacun.

ZOOM : les clauses d'insertion

Porté par la maison de la l'emploi, le PLIE de Bordeaux a profité, en 2016, de l'émergence de nombreux chantiers d'envergure pour développer les clauses d'insertion en direction des publics les plus éloignés, notamment ceux de la politique de la ville.

Quelques chiffres :

- ⇒ 215 138 heures d'insertion réalisées*
- ⇒ 23 donneurs d'ordres accompagnés*
- ⇒ 93 opérations concernées*
- ⇒ 255 marchés de travaux et services*
- ⇒ 764 participants dont 33.77 % issus des QPV*
- ⇒ 53.5% des sorties se font en emploi ou formation*

Pour ce qui concerne uniquement le périmètre des bordelais, 495 personnes ont bénéficié des clauses d'insertion en 2016, dont 145 des quartiers prioritaires.

Répartition par quartier :

- ⇒ Saint Michel : 39 personnes*
- ⇒ Carle Vernet : 7 personnes*
- ⇒ Benauges : 11 personnes*
- ⇒ Le Lac : 36 personnes*
- ⇒ Bacalan : 10 personnes*
- ⇒ Grand Parc : 42 personnes*

Pilier N° 2 : la cohésion sociale

Nous avons décliné ce pilier autour de plusieurs thématiques qui chacune nourrissent cet enjeu central du contrat de ville mais également du Pacte.

L'éducation et la réussite éducative

En 2016, ce volet a surtout été marqué par la construction du Projet Educatif Bordelais (PEB). Le travail de diagnostic mené sur les 8 quartiers de la ville a connu une résonance particulière, dès lors qu'il s'est appuyé, pour les 6 quartiers prioritaires, sur la dynamique collective initiée via le Programme de Réussite Educative (PRE) et ses équipes pluridisciplinaires.

Les acteurs locaux comme les partenaires institutionnels se sont adossés à leur expertise collective pour articuler ces deux propositions.

Pour ce qui est du PRE plus particulièrement, nous avons noté une courbe des suivis qui est repartie à la hausse avec une file active de plus de 369 situations. Cela pourrait témoigner d'un gain en « efficacité » des équipes pluridisciplinaires, cela révèle surtout une accentuation des situations de grande vulnérabilité sur les quartiers politique de la ville. A noter que le PRE est le seul dispositif à avoir conservé un périmètre d'intervention alliant les nouveaux secteurs prioritaires et les territoires de veille.

Il est important de souligner que ce dispositif agrège désormais de nouveaux partenaires de terrain que sont les clubs de prévention spécialisée, le GIP Bordeaux Métropole Médiation, et qu'une réflexion est en cours autour des modalités d'intégration des Conseillers Citoyens et de la Métropole et la Région au sein du Conseil d'Administration du GIPREB, structure porteuse du dispositif.

Le PRE à Bordeaux c'est : 369 suivis individualisés à 100%

- 23 enfants de 2/6 ans
- 166 enfants de 6/11 ans
- 180 jeunes de 11/16 ans
- 218 garçons et 151 filles

La santé

2 ateliers santé ville situés sur les Aubiers et la Benauge. L'année 2016 a été charnière puisque cela a été l'occasion de dresser un bilan des actions engagées, et de mobiliser les partenaires sur les perspectives d'avenir. La mise en perspective des données santé et des actions développées jusqu'alors par le réseau partenarial a permis de structurer les 2 ASV autour d'axes thématiques clairement identifiés :

ASV du Lac

- Accès et parcours de soins et de droits de santé
 - Accompagnement santé pour renforcer les suites de soins, notamment des personnes atteintes d’Affection de Longue Durée (ALD)
 - Accès aux droits et aux soins, et plus spécifiquement pour les plus jeunes

- promotion des activités physiques et de loisirs, et de l’équilibre alimentaire
 - Promotion des actions de loisirs et de l’activité physique en direction de tous et en particulier des enfants et des jeunes
 - Alimentation et parentalité / équilibre alimentaire des jeunes

- Prévention santé et accompagnement de publics spécifiques
 - Familles monoparentales
 - Souffrances psychosociales et pathologies mentales
 - Isolement des personnes âgées

- Environnement et cadre de vie
 - Favoriser des actions pour le bien être dans le logement et dans le quartier, en lien avec le développement durable

ASV Benauges

- Prévention obésité et sédentarité
 - Promotion de l'activité physique et sportive en direction de tous et en particulier des enfants et des jeunes
 - Alimentation et parentalité / équilibre alimentaire des jeunes

- Santé de l’enfant et de l'adolescent et parentalité
 - Vie affective et sexuelle
 - Parentalité à tous les âges
 - Prévention bucco-dentaire

- Aménagement et cadre de vie
 - Santé et qualité de vie dans mon logement et dans mon quartier

- Accès au dépistage, aux soins et aux droits de santé
 - Réseau de médiation santé : formation, étude de situations, interprétariat

Les actions qui en découlent ont permis de sensibiliser plus de 3000 personnes en 2016

Les actions de médiation sanitaire sur les deux territoires (interprétariat, traduction de documents, accompagnement à des RDV médicaux et à la prise de RDV, ouverture de droits...) répondent à un besoin d'accompagnement des familles vers l'accès aux soins. En plus des associations qui œuvrent en ce sens sur les deux ASV, dans le cadre du Contrat Local de Santé de Bordeaux, un poste de médiateur en santé a donc été expérimenté. Rattachée aux Centres médico-scolaires de la Ville, la médiatrice intervient pour les quartiers Sud et Nord de Bordeaux. La médiation proposée pour un enfant profite souvent à toute la fratrie. Ainsi, sur les dix-huit premiers mois d'exercice 64 familles ont été accompagnées, mais ce sont 92 enfants qui ont bénéficié de la médiation. Pour la grande majorité d'entre eux, il s'agissait d'une médiation complexe (plusieurs problématiques cumulées).

La prévention de la délinquance et la tranquillité publique

L'année 2016 a été marquée par l'élaboration de la nouvelle stratégie territoriale de Prévention de la délinquance et de tranquillité publique. Ceci pour décliner au niveau local la stratégie nationale portée par l'Etat.

Méthode d'élaboration

Cela a été l'occasion de revisiter notre dispositif local en passant par une phase de diagnostic partagé. Celui-ci s'est appuyé à la fois sur l'évolution statistique de la délinquance mais aussi sur les divers canaux de remontée des phénomènes d'insécurité : les cellules de veille, les maires adjoints de quartier, les rapports quotidiens de la Police Municipale, les diagnostics en marchant lors de l'élaboration du Pacte de cohésion sociale et les priorités relevées par les partenaires institutionnels du CLSPD (Justice, Police, Préfecture, bailleurs sociaux, transporteurs).

4 modes d'intervention locales

Il a été reconnu que notre approche intégrée restait la méthode d'intervention la plus efficiente, quelle que soit l'évolution des phénomènes d'insécurité. En fonction des problèmes posés, il est en effet souhaitable de conjuguer de façon proportionnée **la prévention, la répression, l'aide aux victimes** ou/et **la médiation**. Tous les acteurs de ces 4 champs sont présents sur la ville et il nous appartient de les mobiliser à bon escient dans leur intérêt et l'intérêt collectif.

4 orientations prioritaires :

1) La concentration des moyens policiers et de prévention dans les secteurs les plus sensibles

Face à la persistance de certains sites fortement impactés par l'insécurité, au rang desquels certains secteurs des quartiers politiques de la ville, il a été convenu de mener des actions conjointes entre Polices Nationale et Municipale sur les regroupements posant des problèmes et sur l'économie souterraine. En parallèle l'approche éducative auprès des publics les plus à risque est soutenue et renforcée.

2) Promouvoir une vie nocturne de qualité

Devant l'accroissement des problèmes de nuisances sonores, de sécurité et de santé publique qui ont lieu la nuit, le CLSPD a renforcé son dispositif Festiv'attitude et se dirige vers une démarche plus ambitieuse de gestion de la vie nocturne, dépassant le seul cadre de l'insécurité pour poser les questions de l'adaptation de nos modes de fonctionnement sur cette période particulière du temps de la ville. Animation, sport, culture, vie économique, alternatives à la seule consommation excessive, prévention des risques, etc..

3) Etre à l'écoute et aider les victimes

Il s'agit à la fois d'être à l'écoute des détresses importantes de personnes ayant subi des atteintes traumatisantes mais aussi de celles qui endurent des incivilités quotidiennes sans en voir l'issue. Les enjeux sont de :

- soutenir les victimes de délit et d'agression
- répondre aux victimes d'incivilités par des actions adaptées
- prévenir les violences faites aux femmes

4) Engager une action globale auprès des publics spécifiques

Riverains et auteurs de troubles sont souvent les habitants de la même ville. Notre intervention ne doit donc pas privilégier les uns au détriment des autres. Il nous faut donc :

- Apaiser les tensions en adaptant les réponses en fonction du contexte et des publics en présence.
- Agir auprès des auteurs dans une visée corrective et d'insertion.

Cette démarche a concerné notamment en 2016 : les jeunes des QPV posant problèmes, pour lesquels des chantiers éducatifs ont été mobilisés, notamment au travers de notre nouveau dispositif Projet Prévention Jeunesse.

Les divers publics à la rue ont fait l'objet de nombreuses interventions de médiation pour leur accès aux droits, le dispositif TAPAJ a été largement utilisé, le chantier d'insertion de Bordeaux sud également ainsi qu'un travail expérimental de psychologue de rue.

Les familles bulgares vivant en squat se sont dispersées sur l'ensemble de la métropole, ce qui nous a amené à étendre notre rayon d'action à cette échelle dans le cadre du GIP Bordeaux Métropole Médiation.

Les personnes prostituées, notamment victimes de traite des êtres humains nécessitent un travail d'aide à la sortie de ces réseaux mais aussi une action de médiation auprès des riverains des sites les plus impactés.

La culture pour tous dans les quartiers

Au-delà du Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale, la Ville s'est également dotée sur cette nouvelle mandature d'un document phare guidant sa politique culturelle, intitulé « Le Document d'Orientation Culturelle ». A la croisée de ces deux feuilles de route, et afin de co-construire une ligne d'intervention commune sur les questions sociales et culturelles, la Direction Générale des Affaires Culturelles a ainsi établi en 2016 un « Plan pour l'Équité Culturelle », sur lequel la DDSU s'est fortement engagé.

Au moins trois chantiers majeurs ont été entrepris communément en 2016 pour répondre à cet objectif de décloisonnement de l'offre culturelle et de valorisation des droits culturels :

- **la co-instruction des projets** déposés dans le cadre de l'appel à projets du Pacte de cohésion sociale et territoriale avec le service culturel. Une réflexion autour d'un critère de « mieux-disance territoriale et /ou sociale » dans l'attribution des subventions destinées à la création artistique a également été amorcée,
- **une réflexion commune autour du déploiement d'équipements cultures structurants pour la ville dans les quartiers prioritaires** : requalification de la Salle des Fêtes sur le quartier du Grand Parc / réflexion dans le cadre des ateliers de renouvellement urbain sur le déplacement de l'école de cirque de Bordeaux dans le quartier des Aubiers,
- **la mise en place sur les quartiers prioritaires d'actions favorisant l'interconnaissance entre les acteurs sociaux, socio-culturels et culturels** pour permettre de nouvelles collaborations. A titre d'exemple, à l'automne 2016 a ainsi été co-animée par les deux directions la manifestation « A la découverte de Bordeaux Sud », en partenariat avec plus de 30 acteurs locaux (TNBA, Rock School Barbey, Bibliothèques, Manufacture Atlantique, Marché des Douves, MDSI, CCAS, Centres Sociaux, Espaces de Vie sociales...), visant à faire connaître aux habitants de ce quartier par une déambulation festive, culturelle et gratuite les différents lieux qui font leur quartier. Ce travail collectif a ainsi permis une mise en réseau significative des acteurs locaux dont le partenariat s'est aujourd'hui vu renforcé au-delà de l'évènement et au bénéfice des publics les plus éloignés des questions culturelles.

Pilier N° 3 : le cadre de vie et le renouvellement urbain

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

2 quartiers ont été retenus au titre de ce programme :

- la Benauges : projet national ANRU Joliot Curie
- le Lac : projet régional ANRU

Projet Joliot Curie (Benauges)

2016 a été l'occasion de travailler autour du protocole de préfiguration du futur projet, en organisant la gouvernance intercommunale et communale de la démarche, s'appuyant pour cela sur une assistance à maîtrise d'ouvrage (équipe AUC).

L'envergure et la complexité de ce projet ont entraîné une mise en dynamique progressive tant des institutions que des partenaires locaux. L'ingénierie s'est déclinée autour de nombreuses instances de pilotage et d'animation de la réflexion collective afin de dégager les lignes forces :

- un nouvel environnement : la rive droite en mutation
- une ouverture du secteur Joliot Curie
- un quartier où l'on travaille
- un habitat diversifié
- une qualité environnementale préservée

La relation entre le projet, son avancée et le quartier (habitants en particulier) s'est polarisée autour du Point Info Projet Urbain, qui a su mobiliser les publics autour de temps d'information et d'animation

ZOOM : le partenariat avec une classe de l'école de la Benauge

Le Point infos à mis en place une action collaborative entre l'école de la Benauge, la direction des Espaces Verts, la mairie de quartier et certaines associations et structures du quartier.

En parallèle des travaux, des groupes d'enfants du centre de loisirs et trois classes de l'école élémentaire, par l'intermédiaire de différents temps d'animation ont ainsi pleinement participé au réaménagement de cet espace, à travers :

⇒ des jeux autour des mots et des idées avec la ludothèque interlude et un comédien sur le thème de la mémoire dans la ville

⇒ des interventions du Point infos et de la direction des Espaces Verts dans plusieurs classes et des visites de chantier sur la thématique de l'histoire, transformations de la ville et découverte des métiers du chantier.

Toutes ces opérations ont donné lieu à des opérations de plantations et un remue-méninge pour trouver un nom au parvis.

Un travail en ateliers a été proposé aux élèves par le centre d'animations de la Benauge, la ludothèque interlude et autres structures et intervenants pour faire émerger des idées de noms pour le parvis. Plusieurs propositions ont été retenues et présentées en Commission viographie début mai, pour finalement aboutir au choix du nom proposé par les enfants.

En proposant aux élèves de participer pleinement à l'opération d'aménagement, le Point infos a aussi pu les sensibiliser au changement et à la préservation de ce nouvel espace de vie.

Projet du Lac

La Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole sont accompagnés depuis fin 2016 par une assistance à maîtrise d'ouvrage représenté par le groupement Flint qui a comme mission l'actualisation du plan guide de 2014. L'AMO a rapidement investi la gouvernance du projet en vue de définir les orientations stratégiques sur la base de deux grandes thématiques : ***l'environnement préservé et la diversité culturelle.***

Flint a axé son travail sur les points suivants :

- renouveler et conforter les équipements publics
- compléter le maillage viaire
- développer le réseau des circulations douces
- enrichir l'offre ludique et sportive du quartier
- conforter la trame verte en créant des connexions entre le Lac, le quartier Ginko et les Bassins à Flots
- développer une programmation « agricole » permettant de conforter les pratiques existantes (jardins familiaux, ferme pédagogique).

Comme à la Benauges, un point info projet urbain en cœur de quartier permet d'animer le travail d'information et d'échange avec les habitants et les partenaires du quartier. A ce titre, certaines habitantes, sans attendre la mise en place plus formelle des conseils citoyens, se sont investies dans un projet de marche exploratoire.

Initiées à Toronto et à Montréal, « Les marches exploratoires de femmes » sont des diagnostics de terrain menés par un groupe de femmes dans leur quartier d'habitation. En 2014 le Ministère de la Ville et des Droits des Femmes a lancé une expérimentation dans le cadre du 4ème plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, accompagnée par France Médiation. La ville de Bordeaux ainsi que plusieurs associations du quartier ont souhaité s'engager dans cette expérimentation nationale.

Les « marcheuses », comme elles se font appeler, s'appuient sur leur expertise de femmes résidant dans un quartier prioritaire pour identifier les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. Il peut s'agir de problématiques liées à l'aménagement urbain, à l'ambiance du quartier, au sentiment d'insécurité que certaines ressentent. Après avoir réalisé des diagnostics de terrain, rédigé un rapport et présenté leurs préconisations pour améliorer leur quartier aux élu(e)s et techniciens, le groupe composé d'une dizaine d'habitantes a assuré un suivi de ces propositions. Les habitantes ont ainsi pu participer à différents temps de travail avec les services de la ville de Bordeaux, de la Métropole et les bailleurs sociaux. Grâce à cette forte mobilisation un certain nombre de préconisations ont ainsi pu voir le jour en 2016 :

- la construction d'un préau sur le parvis de l'école Jean Monnet
- l'implantation d'une quinzaine de bancs dans le quartier
- la sécurisation du parvis de l'école Jean Monnet et du cheminement piéton au niveau de la traversée de la zone tramway entre les résidences Aubiers et Lac
- l'amélioration de la sécurité piétonne et vélo sur le chemin du collège
- la sensibilisation des élèves des écoles aux risques liés à la présence du tramway par Kéolis
- le lancement d'une campagne de sensibilisation à la propreté à l'échelle du quartier

Le PNRQAD – Bordeaux (re)centres

Pour rappel, la ville de Bordeaux, lauréate en 2013 du PNRQAD, **Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés**, s'est appuyée sur ce dispositif financé par l'Etat et l'ANRU pour impulser un projet urbain de transformation du centre ancien historique, dont le périmètre se superpose au zonage du quartier prioritaire de St Michel. Cette année 2016 a ainsi vu se poursuivre le développement de l'offre de logements requalifiés sur ce secteur, via la concession d'aménagement confié à Incité qui est missionné pour créer à terme sur site 300 logements sociaux et 600 logements à loyers modérés. Les opérations complexes, mixant habitats, équipements et espaces publics sont également toujours à l'œuvre, l'ilot des Remparts étant une illustration de cette approche globale. De même, le deuxième tronçon de la « rue jardin » sur le secteur Kléber a été livrée, reconfigurant fortement l'espace public de ce secteur du quartier intégré en 2014 dans la géographie de la politique de la ville.

Enfin, Incité a également finalisé sur cette année 2016 l'aménagement du Jardin des Faures, situé rue des Menuts, faisant suite à une opération globale de restructuration en cœur d'ilots et des immeubles. Plusieurs ateliers de concertations avec les habitants et acteurs locaux volontaires ont permis d'accompagner ce projet par la création d'une nouvelle association locale destinée à gérer le lieu qui reste propriété de la ville

Le Projet de Renouveau du Grand Parc

2016 a vu l'ouverture de la Maison du Projet, au sein du centre commercial Europe, lieu d'information sur le projet urbain destiné à tous les publics au premier rang desquels les habitants du quartier. Portée par la Métropole, la Ville de Bordeaux, les bailleurs et la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, la Maison du Projet valorise les différents aspects du projet urbain, les rend accessibles aux habitants et s'inscrit dans le partenariat local en participant aux initiatives liées au projet urbain ou en impulsant de nouvelles.

Par ailleurs, installée de manière transitoire dans une ancienne annexe du lycée Condorcet, L'Annexe B regroupe 3 acteurs culturels ayant pour mission de diffuser l'art dans le quartier, d'accueillir des artistes en résidence, de rapprocher les habitants (et les usagers du quartier) de l'art et des artistes. Le bâtiment abrite aussi l'Association des musulmans de Bordeaux nord. 2016 a vu le rapprochement des 2 entités qui ont su amorcer un partenariat et développer des actions communes. L'Annexe B a quant à elle rendu opérationnelles ses missions en développant les résidences, les projets auprès de scolaires, les événements et l'appropriation de lieux dans le quartier.

Le projet de renouvellement urbain de Claveau

Le quartier de Claveau, bien qu'à l'extrême nord de la Ville de Bordeaux, côtoie l'émergence de grands projets de développement urbain A proximité du nouveau quartier des Bassins à flots et non loin des berges du lac. Il jouit par ailleurs aujourd'hui de nouvelles liaisons avec le reste de l'agglomération : arrivée du tramway et livraison du pont Chaban Delmas. . Le projet intègre dans sa mise en œuvre le quartier politique de la ville de Bacalan (Nord et Est).



Deux objectifs principaux :

Un objectif de prévention d'une ville à deux vitesses :

- définir une politique de requalification du bâti et d'évolution des conditions de peuplement du quartier
- poursuivre les démarches engagées sur le plan social, éducatif et culturel et les renforcer Sur le terrain de la tranquillité
- améliorer les services urbains et la gestion des réseaux

Un objectif de redéveloppement du quartier de Bacalan Claveau :

- transformer et promouvoir un habitat en lien avec les évolutions sociodémographiques et ne pas isoler le secteur
- englober le quartier dans la nouvelle dynamique engagée sur Bordeaux Maritime
- clarifier le foncier
- accompagner les propriétaires dans la réhabilitation

Le projet urbain est la traduction d'une volonté politique forte de mettre en place les conditions nécessaires à une attractivité et au changement d'image de ce secteur. Le projet sur le quartier Claveau se compose d'une ambition, d'une vision et d'un mode opératoire déployés en fonction des sites et des concertations. L'ambition sur le quartier Claveau est de retrouver la qualité et le cadre de vie originel du site le rendant ainsi attractif. En effet, ce quartier fut conçu à l'origine comme une cité jardin.

Pour ce faire en 2016, la Ville et Aquitanis ont mis en place une démarche de concertation avec les habitants de Claveau et des territoires adjacents. Une équipe de sociologues, urbanistes et paysagistes (AMO) ont été missionnés pour accompagner, mobiliser les habitants à travers des animations (Jardins éphémères, construction de bacs...), des entretiens individuels avec tous les habitants qu'ils soient propriétaires ou locataires, des chantiers éducatifs (mise en place d'un verger et construction d'un cabanon pour le matériel), participation et mise en place de repas de quartier. Pour mettre en œuvre toutes ses actions ils ont développé des partenariats avec les associations locales, particulièrement le Centre Social (Centre d'animation Bacalan) et participent aux instances du Contrat de ville/Pacte de Cohésion Sociale et territoriale, notamment les Comités de liaisons Inter-partenariales (CLIP) ou ils ont informé/associé les opérateurs locaux de leurs démarches. En complément ils ont passé une convention avec les **Compagnons Bâisseurs** afin de mettre en œuvre la rénovation de l'habitat avec les locataires ou propriétaires occupants des logements.

Cet accompagnement a une dimension collective et solidaire : mise en œuvre d'activités collectives liées à l'amélioration du logement avec les habitants. A travers différentes actions (ateliers de bricolage, outillthèques ...), l'objectif est de favoriser l'autonomie des personnes, les liens entre voisins et la création de réseaux de solidarité.

ZOOM : nouvelle réglementation concernant l'exonération de la TFPB

Même si ce dispositif existe de longue date, la réforme de la politique de la ville et la loi de février 2014 a instauré de nouvelles modalités partenariales entre l'Etat, les villes et les bailleurs.

En ce sens, la loi Lamy est venue renforcer une collaboration historique au bénéfice des habitants. Cette inflexion n'est pas neutre, au moment où les périmètres des quartiers ont été restreints, où le contexte financier se tend nettement, où les besoins perdurent, il faut travailler entre acteurs et financeurs des convergences au bénéfice de ces territoires et de leurs publics.

A bordeaux, nous avons engagé, pour la TFPB, une démarche de réflexion collective qui nous a permis, en juin 2016, de finaliser des conventions avec chaque bailleur.

Nous avons ainsi établi, par bailleur et par quartier, un plan d'actions qui vient appuyer des compétences « régaliennes » de ces derniers. Mais nous avons su ensemble, proposer des interventions qui sortent de leur champs premiers, autour notamment des questions de lien social : ainsi la médiation sociale, les chantiers éducatifs, les actions de soutien à la vie associative locale, ont trouvé leur place dans ces contractualisations.

- 7 bailleurs sociaux engagés sur les 6 quartiers prioritaires

Pilier N°4 : les valeurs de la République et la citoyenneté

Le contexte particulièrement dramatique de 2016 est venu replacer au centre des enjeux la question des valeurs républicaines et de l'engagement citoyen.

La ville de Bordeaux a souhaité dès le début du contrat de ville et dans le cadre de la mandature engager une réflexion autour de la place du citoyen, de son engagement en tant qu'acteur de la cité, et de la reconnaissance de ces droits. Avec l'émergence des mairies de quartier, les questions de proximité, de démocratie participative ont été placées au cœur de l'action municipale.

Le contrat de ville est venu aider à formaliser ces intentions à travers différents outils qui se sont construits en 2016

Le Plan de lutte contre les discriminations :

Au-delà de l'inscription de la lutte contre les discriminations comme l'un des piliers des nouveaux contrats de ville, la Ville de Bordeaux mène depuis plusieurs années une politique volontariste en matière de promotion de l'égalité ; en effet, elle est notamment signataire de la Charte européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, du dispositif « He for She », et a collaboré, dans le cadre du partenariat établi avec le Défenseur des Droits, à l'élaboration du site dévolu à la lutte contre le racisme développé par cette instance. En outre, plusieurs instances de concertation avec les acteurs associatifs œuvrant autour des thématiques égalitaires et d'accès au droit se sont développées à l'instar du COBADE.

Durant trois années, la Ville et ses partenaires ont co-construit ce document dans le cadre d'une démarche participative.

Dans un premier temps, un diagnostic sur les discriminations vécues et ressenties à Bordeaux a été réalisé par l'Observatoire bordelais de l'égalité en 2014, permettant de mettre en évidence les problématiques les plus fréquentes. Par la suite, une analyse des politiques menées par les autres villes en France a été effectuée afin de les confronter aux besoins exprimés par les bordelais. Enfin, la vaste concertation conduite lors des Etats Généraux de l'égalité et de la laïcité a associé en 2015 plus de 800 experts, responsables associatifs, citoyennes et citoyens, responsables administratifs pour aboutir à une version cadre du PPLCD.

Les services de la ville de Bordeaux ont retravaillé cette version cadre au travers de sa faisabilité technique et budgétaire, pour aboutir à la version consolidée votée en conseil municipal le 12 juin 2017, en l'étayant par deux études internes : l'une sur l'égalité femmes-hommes menée en 2015-2016 par une sociologue spécialiste des violences de genre, financée par la Ville, et l'autre, qui porte sur l'ensemble des discriminations, financée par le

Commissariat général à l'égalité des Territoires en 2016-2017. Le PPLCD a ensuite été soumis au COBADE et au Conseil de la diversité.

Ce PPLCD a su fédérer un groupe de travail constitué d'agents représentant les principales directions de la Ville de Bordeaux, qui a contribué à finaliser le plan et à en rédiger les fiches actions.

Il se décompose en 3 chapitres:

- lutte contre les discriminations dans l'accès à l'emploi
- lutte contre les discriminations dans l'accès au logement
- lutte contre les discriminations dans l'accès à l'espace public et aux services publics ainsi qu'aux biens et services privés

Chaque chapitre est décomposé en axes (32 au total), eux-mêmes décomposés en objectifs (66 au total), eux-mêmes correspondants à des actions (69 au total).

Chaque fiche action se réfère à l'objectif visé, au service administratif porteur et à des indicateurs de résultat. Une évaluation des actions sera communiquée chaque année et permettra ainsi de mesurer l'état d'avancement du plan. De nouvelles actions pourront éventuellement y être ajoutées à cette occasion.

A titre d'exemple, parmi les actions proposées figurent la mise en place d'une clause « discriminations » dans la commande publique, sur le modèle des clauses d'insertion, ou encore la mise en œuvre d'une démarche de double labellisation AFNOR sur les labels « égalité professionnelle femmes-hommes » et « diversité ».

Les conseils citoyens

A Bordeaux nous avons souhaité que la mise en place des conseils citoyens soit le fruit d'un travail collaboratif entre les institutions du contrat de ville, les acteurs locaux et les habitants des quartiers prioritaires.

En constituant un groupe préfigurateur représentatif de toutes ces composantes et des 6 secteurs en politique de la ville, nous avons ensemble déterminé « l'architecture » de ces nouvelles instances sous la forme d'un cadre référentiel.

Sur ces bases, la validation des listes nominatives est intervenue en septembre 2016 :

- Le Lac : 21 conseillers
- Bacalan : 25 conseillers
- Saint Michel : 24 conseillers
- Carle Vernet : 17 conseillers
- Grand Parc : 30 conseillers
- Benauges : 27 conseillers

Chaque conseil comporte 2 collèges :

- collège 1 : acteurs locaux (10 maximum)
- collège 2 : habitants (20 maximum, dont 10 tirés au sort sur listes électorales).

Le second semestre 2016 a été l'occasion de mettre en place avec chaque conseil un accompagnement sur mesure, ainsi qu'un calendrier de temps d'information afin de leur permettre de prendre connaissance de l'environnement de la politique de la ville : rencontre départementales, rencontres nationales, temps d'échange sur les différentes formes associatives, présentation du contrat de ville, du pacte de cohésion sociale et territoriale, de l'appel à projets,...

Les conseillers citoyens ont été conviés progressivement aux différentes instances de pilotage du contrat de ville : ils ont ainsi participé aux comités de pilotage TFPB, NPRU, aux comités techniques, au conseil de développement social.

La mise en œuvre de cet outil participatif reste compliquée. En premier lieu, les conseillers témoignent d'une sur-sollicitation des institutions à leur égard. Ensuite ils doivent se mettre à niveau d'information sur une multitude de sujets, souvent présentés de façon technique.

Enfin, chaque conseil est en questionnement sur sa propre organisation, son statut, son fonctionnement. C'est la raison pour laquelle ils ont souhaité que la ville (chefs de projet) et l'Etat (déléguée du Préfet) continuent de les accompagner.

3 - Perspectives et enjeux 2017

L'année 2017 sera l'occasion de consolider nombre d'outils de la politique de la ville mis en place sur cette année : le travail avec les bailleurs autour de la TFPB, l'accompagnement des conseils citoyens, l'avancée des 2 projets du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine, la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de prévention de la délinquance, ...

Les chantiers se sont ouverts progressivement depuis 2015, et ils sont maintenant tous en phase d'exploitation. Il reste à compléter le contrat de ville par le plan de lutte contre la radicalisation. Cela fera l'objet de travaux collectifs à l'automne 2017.

Face à cette montée en puissance sur chacun des 4 piliers, la question des ressources devient de plus en plus sensible. C'est particulièrement le cas pour les institutions qui voient leurs budgets et leurs moyens humains décliner, alors que le besoin et la demande restent forts sur les territoires prioritaires et les quartiers de veille.

L'effet domino subi par le tissu associatif local se traduit par de vraies difficultés à répondre aux enjeux prioritaires et au public dont la situation tend à se fragiliser un peu plus.

C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du Pacte comme pour le contrat de ville, nous avons amorcé, en direction des partenaires locaux, un travail particulier d'accompagnement, devant leur permettre à terme de faire évoluer leurs pratiques et leurs organisations afin de contourner les obstacles auxquels ils font face actuellement.

2017 doit engager, un plus encore, ces acteurs à requestionner leur modèle économique, l'espace participatif qu'il propose aux habitants, leur créativité dans les propositions faites au territoire. Pour ce faire nous allons renouveler les temps d'échanges et de formation avec eux et d'autres structures qui ont déjà fait « un pas de côté ». Dans le cadre de notre appel à projets nous allons poursuivre les journées de présentation des actions par quartier, mais y serons conviés, en plus des porteurs de projets, les conseillers citoyens, le secteur privé de proximité (entrepreneurs, commerçants,...). Il s'agit de susciter des dynamiques complémentaires qui renvoient à un projet de territoire, en provoquant des partenariats au sein de l'éco-système local.

A ce titre, une expérimentation avec le crédit municipal et Bordeaux Mécènes Solidaires sera lancée autour d'une plateforme collaborative, mettant en exergue les projets des acteurs de la ville, mais invitant aussi les habitants à contribuer directement à leur réalisation à travers une participation financière, du temps disponible, du mécénat de compétence.

C'est bien cette révolution obligatoire qu'il est nécessaire de mener ensemble sur la ville et en particulier pour les quartiers prioritaires. C'est en cela que les mutations en cours, souvent perçues comme des freins, doivent être lues comme des opportunités d'efficience pour une politique de la ville qui cimentera, à Bordeaux comme ailleurs, la cohésion sociale, mais qui peine à trouver les relais nécessaires dans le droit commun.

L'horizon administratif de 2020 fixé par le contrat de ville doit être une échéance pour arriver à démontrer toute la dynamique, la créativité, l'agilité, les potentialités de ces quartiers prioritaires. A condition de ne pas les penser comme des secteurs d'exception isolés du reste du territoire, mais bien comme des laboratoires au bénéfice d'un nouveau projet de ville.



Contrat de Ville Territorial 2015 - 2020 Ville de Cenon Bilan 2016

Mairie de Cenon
1 Avenue Carnot 33150
Cenon
Direction
Politique de la Ville

TABLE DES MATIÈRES

1. LE CONTRAT DE VILLE TERRITORIAL DE CENON : rappel du cadre général et des étapes de son élaboration	3
1.1. RAPPEL DES ENJEUX ET LES OBJECTIFS	3
1.2. LES PRIORITES DE LA VILLE DE CENON SUR SES QUARTIERS PRIORITAIRES	5
1.3. GOUVERNANCE ET PARTENARIAT	8
1.4. INGENIERIE ET OBSERVATION.....	9
2. BILAN DES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2016 PAR PILIER ET PERSPECTIVES 2017	11
2.1. en matière d'amélioration de l'insertion économique, l'accès à l'emploi et le développement de l'activité.....	13
2.2. en matière d'amélioration du vivre ensemble et de la cohésion sociale	16
2.3. en matière d'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants et de l'équilibre des territoires	24
2.4. Au titre de la réintroduction des valeurs républicaines et de la citoyenneté.....	29
3. PERSPECTIVES ET PRIORITES 2017	33

1. LE CONTRAT DE VILLE TERRITORIAL DE CENON : RAPPEL DU CADRE GENERAL ET DES ETAPES DE SON ELABORATION

Le contrat de ville a été signé le 2 novembre 2015, en présence de Monsieur le Maire. L'année 2015 a essentiellement été consacrée à son élaboration, à partir des échanges de groupes thématiques. La co-construction du Contrat de Ville avec les habitants des quartiers prioritaires se concrétise par la mise en place des Conseils Citoyens. Un 1^{er} Conseil Citoyen a vu le jour sur la géographie prioritaire du haut Cenon mi septembre 2015, un 2^{ème} Conseil Citoyen sur le bas Cenon a été installé en septembre 2016. La Convention Territoriale s'enrichit un peu plus chaque année de cette concertation qu'il convient de privilégier et d'accompagner.

1.1. RAPPEL DES ENJEUX ET LES OBJECTIFS

Le Contrat de Ville, porté par Bordeaux Métropole et l'Etat, fédère et mobilise l'ensemble des acteurs concernés par la politique de la ville. Il s'agit d'une démarche de projet au service d'un contrat unique et global qui s'appuie sur un diagnostic local partagé.

A partir de ce diagnostic, 20 orientations stratégiques ont été définies selon les 4 piliers suivants :

PILIER 1 : Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité

- orientation n° 1 : renforcer la complémentarité à l'échelle métropolitaine de la chaîne d'acteurs
- orientation n° 2 : mieux repérer et mieux accueillir les publics des quartiers dans les structures « emploi » et développer l'accompagnement personnalisé notamment pour les jeunes et les femmes
- orientation n°3 : accompagner l'expérimentation d'un développement économique territorialisé,
- orientation n° 4 : dans le cadre de leur politique ressources humaines, les employeurs publics s'engagent à porter une attention particulière aux habitants des quartiers prioritaires,
- orientation n° 5 : favoriser l'activité dans les quartiers prioritaires, notamment à travers la poursuite de la Zone Franche Urbaine, désormais « territoire entrepreneur »
- orientation n° 6 : favoriser et accompagner les créations d'entreprises par les résidents des quartiers prioritaires,
- orientation n° 7 : favoriser l'inclusion numérique,
- orientation n° 8 : développer l'orientation et la formation pour favoriser l'insertion économique,

PILIER 2 : Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale

- orientation n° 9 : œuvrer pour la réussite éducative en collaboration avec les familles et l'ensemble des partenaires,
- orientation n° 10 : améliorer l'accès et diversifier l'offre en matière de sport, loisirs, culture, pour les habitants des quartiers, en particulier les jeunes et les femmes,
- orientation n° 11 : réduire les inégalités en matière de santé en améliorant l'accès aux droits, aux soins et à la prévention,
- orientation n° 12 : favoriser la tranquillité publique et la prévention de la délinquance,
- orientation n° 13 : répondre aux enjeux du vieillissement dans les quartiers politique de la ville

PILIER 3 : Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants

- orientation n° 14 : poursuivre et pérenniser la rénovation urbaine des quartiers et lancer les nouvelles opérations de renouvellement urbain,
- orientation n° 15 : accompagner qualitativement le renouvellement urbain des quartiers pour une meilleure attractivité,
- orientation n° 16 : faire participer les habitants et les acteurs à l'amélioration de leur cadre de vie,
- orientation n° 17 : favoriser la mixité sociale dans le cadre du travail global engagé par la métropole sur le peuplement,
- orientation n° 18 : désenclaver les quartiers politique de la ville,

PILIER 4 : Réintroduire les valeurs républicaines et la citoyenneté

- orientation n°19 : promouvoir une éthique républicaine et développer des pratiques citoyennes dans l'ensemble des dispositifs publics et des interventions associatives déployés sur les territoires prioritaires,
- orientation n° 20 : renforcer l'accès aux droits, lutter contre les discriminations et contre les inégalités Femmes/Hommes, pour redonner confiance dans la valeur « égalité » et promouvoir « l'art de vivre ensemble »

Trois axes transversaux se déclinent par ailleurs dans chacun des 4 piliers et sur l'ensemble du contrat :

- la question des jeunes,
- l'égalité femmes/hommes,
- la prévention de toutes les discriminations

L'ensemble de ces piliers et orientations sont cohérents, liés, et visent à réduire les inégalités et à améliorer la vie des habitants des quartiers prioritaires.

1.2. LES PRIORITES DE LA VILLE DE CENON SUR SES QUARTIERS PRIORITAIRES

Les deux quartiers prioritaires concernés sont aussi retenus au titre de l'ANRU et un quartier est en territoire de veille :

1 Quartier d'intérêt national : Benaue – Henri Sellier – Léo Lagrange



Quartier Henri Sellier

2 Quartier d'intérêt régional : Palmer – La Sarailière – 8 mai 1945 – Dravemont



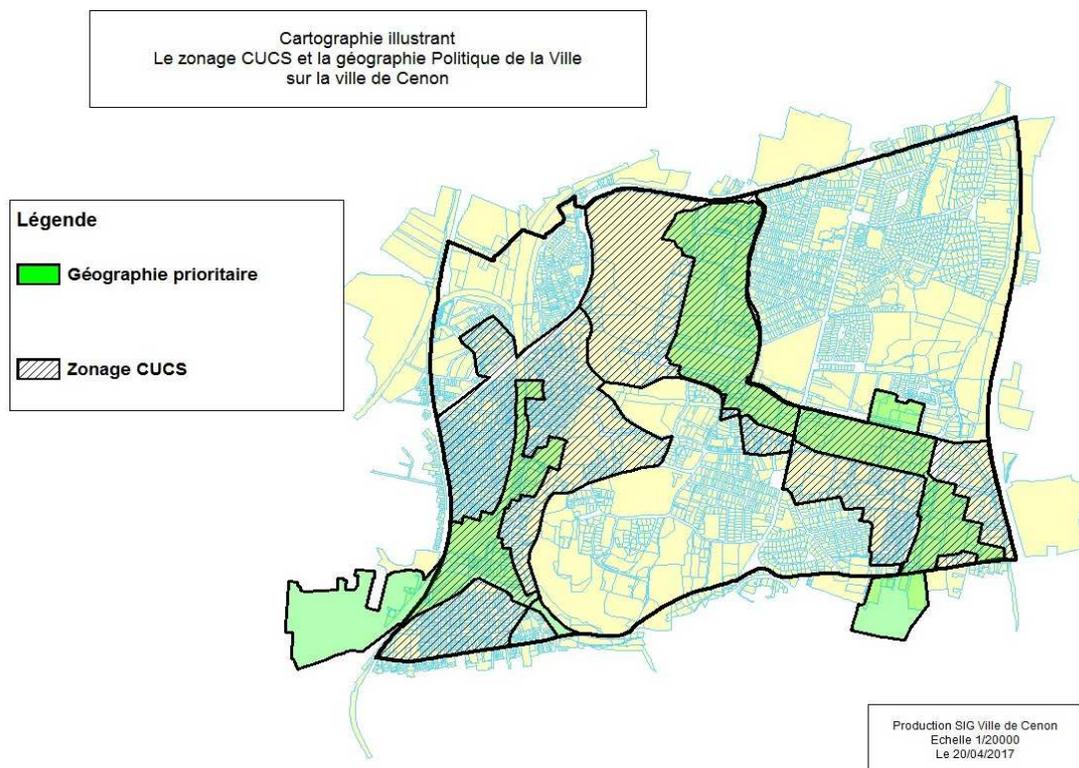
Quartier Palmer

3 Quartier de veille : Vieille Cure-Beausite



Quartier Beausite

Périmètre des quartiers :



Les 2 grands enjeux de Cenon sont¹ :

Premier enjeu : la requalification du territoire

L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie avec et pour les habitants :

3 orientations prioritaires

❶ Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie

- En soutenant fortement des actions de Gestion Urbaine de Proximité. En effet la GUP a pour finalité d'assurer une meilleure gestion de l'espace urbain, de garantir l'attractivité des quartiers et d'améliorer sensiblement la vie quotidienne des habitants.
- En assurant une égalité de service pour tous les habitants de la ville, et une égalité de traitement des associations concourant à cet objectif

❷ Conforter les mixités fonctionnelles

- En favorisant les commerces de proximité

❸ Favoriser l'équilibre de peuplement et la diversité sociale et résidentielle

- En soutenant des actions sur l'accueil et l'intégration des nouvelles populations dans le quartier
- En étant vigilant sur la politique de peuplement. Cette vigilance doit être portée sur l'ensemble des quartiers pour permettre une inflexion en termes de diversité sociale.

¹ *Eléments inscrits dans l'avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé en 2011, et actualisé dans le cadre de la définition du Projet Urbain de Cohésion Sociale*

- En développant les conditions de la mobilité et des parcours résidentiels, notamment en instaurant des rencontres quotidiennes avec l'ensemble des bailleurs ou promoteurs de la commune, pour aborder les mutations, les décohabitations, les accessions à la propriété et la satisfaction du logement

Deuxième enjeu : un accompagnement social axé sur l'égalité des chances

L'accès à l'emploi et le développement économique : 3 orientations prioritaires

- ❶ Développer et diversifier des actions d'insertion pour les publics en difficultés :**
 - En favorisant l'accès des publics et des demandeurs d'emploi des quartiers aux structures d'insertion par l'activité économique
 - En renforçant la notion de parcours et d'accompagnement vers l'emploi
 - En favorisant la mixité des publics dans les actions
- ❷ Favoriser le développement économique de la commune :**
 - En appuyant l'accompagnement individuel et le soutien à la création d'entreprise par les habitants des quartiers ayant des projets de création d'activité (sécurisation du parcours du créateur au-delà des deux ans,...)
 - En accompagnant les entreprises dans leur projet de recrutement
 - En créant une vie de quartier par un soutien aux commerces de proximité
- ❸ Lutter contre les discriminations et agir pour l'égalité des chances**
 - En accompagnant des demandeurs d'emploi de longue durée qui sont pénalisés car discriminés (adresse, genre, origine ...)
 - En encourageant l'entrepreneuriat au féminin et en valorisant les initiatives citoyennes
 - En favorisant l'insertion professionnelle des personnes en difficulté
 - En luttant contre les freins à l'emploi (déplacements, gardes d'enfants,...)
 - En luttant contre les discriminations à l'embauche

La réussite éducative et scolaire : 3 orientations prioritaires

- ❶ Poursuivre le programme de réussite éducative :**
 - en continuant à mettre en place des actions contractualisées avec les parents
 - en privilégiant une approche globale des difficultés des enfants
- ❷ Veiller à la cohérence des actions** (alphabétisation, passerelles...) et à l'articulation des dispositifs (PEL, CEJ, CLAS, PRE, soutien personnalisé et accompagnement éducatif...)
- ❸ Favoriser la réussite scolaire de tous les écoliers, collégiens et lycéens cenonnais :**
 - En facilitant l'acquisition et le renforcement des savoirs de base,
 - En améliorant l'accès aux activités culturelles et sportives hors temps scolaire
 - En facilitant et en encourageant l'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants, dans leur rôle éducatif, en les associant aux actions, en renforçant leurs relations avec les enseignants
 - En initiant des médiations entre les professeurs de collèges et les parents éloignés des institutions scolaires

La prévention de la délinquance et la citoyenneté : 3 orientations prioritaires

- ❶ Mobiliser et favoriser les associations qui œuvrent pour la prévention de la délinquance**
- ❷ Soutenir les publics vulnérables**
 - En renforçant l'accès au droit,
 - En aidant les familles dans l'exercice de l'autorité parentale (CDDF)
 - En développant l'information sur les violences faites aux femmes, sur la toxicomanie, et sur la prévention routière

③ Développer la culture participative

- En valorisant les habitants pour leur participation active à des instances consultatives et participatives
- En créant des moments de convivialité

La santé : une orientation prioritaire

① Renforcer la démarche d'information, d'éducation à la santé et de prévention des comportements à risque

- En favorisant la création des actions liées à la santé
- En favorisant la coordination des partenaires santé
- En confortant les permanences psychanalytiques pour les jeunes

1.3. GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

Lors de l'élaboration du Contrat de ville Territorial de Cenon, une dynamique partenariale a été initiée et a permis des échanges entre professionnels et institutions, riches d'enseignements. L'ambition de poursuivre et d'amplifier cette dynamique s'est manifestée tout au long de l'année 2016, à plusieurs niveaux.

Le lien existe entre les groupes de travail instaurés au niveau de l'Agglomération par les référents politique de la ville de Bordeaux Métropole, les délégués du Préfet Rive Droite et la Ville de Cenon qui participe avec régularité.

5 groupes de travail ont ainsi été mis en place par Bordeaux Métropole et la Mission Ville (Préfecture de la Gironde) lors de l'élaboration du contrat de ville :

- « emploi et développement économique »
- « inclusion numérique »
- « éducation »
- « évaluation »
- « conseils citoyens »

Pour la Ville de Cenon, les groupes thématiques n'ont pas été formalisés sur le même modèle mais on retrouve

Des réunions thématiques :

- « emploi- développement économique-insertion »
- « éducation » via le comité de pilotage PRE
- « prévention » CLSPD et cellules de veille
- « santé »

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville : ainsi s'y retrouvent l'équipe politique de la ville de la ville de Cenon, les services de l'Etat et services de la Métropole, les équipes de la Région, du Département et de la CAF, les bailleurs sociaux, voire des opérateurs associatifs.

Des réunions sur les territoires prioritaires et de veille

- Comité de Pilotage « Beausite »
- Haut Cenon
- Bas Cenon

Réunions co-animées par le service politique de la ville dans lesquelles les membres des « conseils citoyens » jouent un rôle prépondérant.

En parallèle de ces groupes de travail et de ces instances de collaboration, des instances de pilotage ont été mises en place auxquels sont désormais associés les conseils citoyens. Les conseils citoyens sont constitués d'associations actives sur le territoire et habitants. Il pourra saisir par écrit la direction projet ou le comité de pilotage de tout sujet relatif à la mise en œuvre de la convention territoriale.

Des réunions de coordination sur l'appel à projets « Contrat de Ville » sont également mises en place par la ville, réunissant les délégués du Préfet de la Rive Droite, Monsieur Ludovic Armoet et Madame Marie-Anne Lespiauc, les services Politique de la Ville de Bordeaux Métropole et les partenaires financiers, afin de coordonner et d'articuler l'octroi des subventions aux opérateurs. Le temps fort étant constitué par les auditions des porteurs de projets en présence de membres des Conseils Citoyens.

Un comité technique constitué, des services Politique de la Ville, de la gestion urbaine de proximité, des délégués du Préfet et de la référente Politique de la Ville de Bordeaux Métropole, a pu suivre et participer à l'élaboration des conventions d'abattement de la TFPB.

Le comité de pilotage du Contrat de Ville de Cenon a validé l'ensemble des bilans des bailleurs sociaux concernés par l'exonération de la TFPB sur la commune pour l'année 2016 : Aquitanis, Domofrance, Gironde Habitat, Mésolia, Logévie.

En territoire de veille, Clairsienne sur Beausite, continue ces actions de cohésion sociale en lien avec un large partenariat regroupé dans un comité de suivi.

Afin de ne pas multiplier les instances de travail, l'animation du contrat de ville s'est appuyée sur des groupes de travail existants :

- le réseau des coordonnateurs CLSPD de la Métropole, co-animé par Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux ;
- le réseau des référents égalité et discriminations des villes, animé par Bordeaux Métropole, et comprenant également les référents de la Région et du Département ;
- le réseau des animateurs des ateliers santé ville.

1.4. INGENIERIE ET OBSERVATION

Concernant la démarche d'observation et les outils de pilotage, la ville de Cenon s'appuie sur des données quantitatives actualisées, des entretiens auprès de partenaires (sociaux, économiques, éducatifs...), des ateliers de travail organisés dans le cadre de la définition du Projet Urbain de Cohésion Sociale, des études sociales et urbaines diverses pour définir ou conforter les enjeux et les objectifs de la convention.

Liste des études réalisées :

- Analyse des besoins sociaux
- Diagnostic préparatoire à la constitution du projet éducatif local
- Diagnostic préparatoire à la constitution du projet éducatif de territoire
- Etude de faisabilité pour l'implantation d'un centre polyvalent de santé Rive Droite
- Etude sociale, économique et urbaine du quartier Palmer
- Etude d'aménagement du quartier du 8 Mai 1945
- Diagnostic du projet Stratégique Local
- Etude sur les copropriétés fragiles de Cenon : le cas de la résidence Palmer
- Etude pour la définition d'un projet intercommunal de renouvellement urbain sur le secteur Joliot Curie
- Etude des besoins des habitants cenonnais

Par ailleurs, au-delà du programme d'action de portée communale, les quatre villes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, travaillent ensemble avec le Groupement d'Intérêt Public Grand Projet Des Villes (GIP GPV) Rive Droite. Les professionnels de la Politique de la Ville échangent sur des sujets communs car ils partagent ensemble des problématiques et des priorités spécifiques à la Rive Droite. Avec l'équipe du GIP-GPV, et le réseau de partenaires qui s'est constitué, les communes examinent ensemble les projets des opérateurs d'agglomération intervenant sur le territoire. Ils peuvent concevoir et/ou soutenir des programmes, projets et actions à l'échelle de la rive droite réalisés par des opérateurs associatifs (tel l'INSUP etc) ou par les villes et leurs groupements, pour la petite enfance par exemple il y a un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU Cenon-Lormont).

2. BILAN DES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2016 PAR PILIERS ET PERSPECTIVES 2017

L'ensemble des actions sont le fruit d'un travail partenarial et transversal mobilisant les services de la Ville et le tissu associatif, dans un souci d'une cohérence globale, au service des habitants dans le territoire communal :

Avancées globales 2016 :

- Renforcement de la mobilisation des services municipaux, des partenaires institutionnels pour mieux articuler les actions des porteurs de projets lors notamment des auditions avant dépôt des dossiers pour instruction et octroi de crédits spécifiques
- Mise en œuvre d'un budget participatif sur Beausite (Territoire de Veille) grâce au soutien du PLDS (Conseil Départemental de la Gironde)
- Participation à l'élaboration du Contrat Local de Santé
- Formation des conseiller.es citoyen.nes à l'Ecole de la Rénovation Urbaine, mais aussi localement via l'intervention d'un expert extérieur pour l'élaboration d'une charte de fonctionnement
- Intégration des conseiller.es citoyen.nes aux dispositifs de la prévention de la délinquance (CLSPD, cellules de veille), aux projets de renouvellement urbain (Programme National de Rénovation Urbaine) : participation au comité de pilotage (Joliot Curie) dans le bas Cenon et au comité de pilotage (Palmer, la Sarailière, 8 mai 45) dans le haut Cenon, projet d'aménagement d'ensemble Camille Pelletan, Centre de Santé ...

Pistes générales 2017 :

- Faire émerger des actions communes grâce à des rencontres de porteurs de projets (démarrage fin 2016)
 - Lancer une démarche expérimentale d'observation du territoire cenonnais (habitat et peuplement)
 - Bâtir les outils les mieux adaptés pour l'évaluation du Contrat de Ville (Cenon) à mi-parcours : année 2018
 - Construire le plan de lutte territorial contre les discriminations
 - Participer aux groupes de travail thématiques du Contrat Local de Santé et élaboration de fiches de recueil problématiques
- Pour rappel, les axes thématiques déterminés sont les suivants :
- 1- Promouvoir des environnements favorables à la santé
 - 2- Favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé
 - 3- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire métropolitain
 - 4- Promouvoir la santé mentale
 - 5- Soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et porteurs de handicap

Synthèse des enjeux et orientations du Contrat de ville Territorial de Cenon

Pour chaque pilier du contrat de ville, les actions mises en place en 2016 sont listées, en distinguant le droit commun des crédits spécifiques.

PILIERS

- 1- Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité
- 2- Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale
- 3- Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants
- 4- Réintroduire les valeurs républicaines et la citoyenneté

PILIERS TRANSVERSAUX

- La jeunesse
- L'égalité hommes /femmes
- La prévention de toutes les discriminations

ORIENTATIONS

1- Emploi, insertion et développement économique

- Renforcer la complémentarité de la chaîne d'acteurs à l'échelle métropolitaine
- Mieux repérer et mieux accueillir les publics des quartiers dans les structures emploi et développer l'accompagnement personnalisé notamment pour les jeunes et les femmes
- Accompagner l'expérimentation d'un développement économique territorialisé pour en généraliser l'action
- Dans le cadre de leur politique RH, les signataires, en tant qu'employeurs, s'engagent à porter une attention particulière aux habitants des quartiers prioritaires
- Favoriser l'activité dans les quartiers prioritaires, notamment à travers la poursuite de la Zone Franche Urbaine, désormais « territoire entrepreneur »
- Favoriser et accompagner les créations d'entreprises par les résidents des quartiers prioritaires
- Favoriser l'inclusion numérique
- Développer l'orientation et la formation pour favoriser l'insertion économique

2- La cohésion sociale

- Œuvrer pour la réussite éducative en collaboration active avec les familles et l'ensemble des partenaires
- Améliorer l'accès et diversifier l'offre en matière de sport, loisirs, culture, pour les habitants des quartiers, en particulier les jeunes et les femmes
- Réduire les inégalités en matière de santé en améliorant l'accès aux droits, aux soins et à la prévention
- Favoriser la tranquillité publique et la prévention de la délinquance
- Répondre aux enjeux du vieillissement dans les quartiers politique de la ville

3- Le cadre de vie et le renouvellement urbain

- Poursuivre et pérenniser la rénovation urbaine des quartiers et lancer les nouvelles opérations de renouvellement urbain
- Accompagner qualitativement le renouvellement urbain des quartiers pour une meilleure attractivité
- Faire participer les habitants et les acteurs à l'amélioration de leur cadre de vie
- Favoriser la mixité sociale dans le cadre du travail global engagé par la Métropole sur le peuplement, en partenariat avec la Conférence Départementale HLM
- Désenclaver les quartiers politique de la ville

4 – La citoyenneté et les valeurs républicaines

- Promouvoir une éthique républicaine et développer des pratiques citoyennes dans l'ensemble des dispositifs publics et des interventions associatives déployés sur les territoires prioritaires
- Renforcer l'accès aux droits, lutter contre les discriminations et contre les inégalités femmes/hommes, pour redonner confiance dans la valeur « égalité » et promouvoir « l'art de vivre ensemble »

2.1. EN MATIERE D'AMELIORATION DE L'INSERTION ECONOMIQUE, L'ACCES A L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE

SYNTHESE DE LA MOBILISATION DU DROIT COMMUN

Les structures dédiées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle Emploi • Mission locale • Service emploi • Europe FSE (Fond Social Européen) ...
Les partenaires clés	<ul style="list-style-type: none"> • Etat (DDTM ...), • Bordeaux Métropole, • Conseil Départemental, • Conseil Régional, • Les bailleurs
Les partenaires privilégiés ayant conventionnés avec la ville (permanences en matière d'emploi-insertion)	<ul style="list-style-type: none"> • Mission locale • GIP GPV (Social Lab ...)
Les liens avec les services publics de l'emploi (réunions, instance de concertation, fiche de liaison)	<ul style="list-style-type: none"> • Des conventions d'objectifs avec les partenaires de l'insertion de l'emploi, réunions au GIP GPV, le comité de pilotage du PLIE, Mission Locale, Pôle emploi Cenon, Conseil Régional, Conseil Départemental, GIP GPV (Social Lab) ...
Les conventions formalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Mission locale • PLIE (dont clause d'insertion) • Hauts de Garonne Développement • GIP GPV (Social Lab) ...
Gisement d'emplois (entreprises phares sur le territoire de la commune) et recensement formels	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie et CCAS, bailleurs, associations, entreprises adhérentes et actives au club des entreprises
Exemples d'actions	<ul style="list-style-type: none"> • Forum Emploi avec Pôle emploi ainsi qu'un travail entre le service emploi et Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi reçus et recherche d'offres
Lieux d'entrepreneuriat - parcours d'accueil des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Un hôtel d'entreprises (Domofrance), centre d'affaires Calmette, Club des Entreprises, pépinière et espace co-working du Rocher ... Présence d'un club d'entreprises, 200 adhérents. Existence du Gamme (Groupement associatif de Mutualisation de Moyens et d'Emplois).
Les outils de suivi, d'observation et veille	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des demandeurs d'emploi par le service emploi par typologie de personnes et de lieu de résidence. Eléments de suivi du PLIE.
Autres informations	<ul style="list-style-type: none"> • Un portail dédié aux entrepreneurs pour valoriser leur activité (C-A-CENON), Locaux et info ZFU/QPV, promotion de la charte de la diversité par Hauts de Garonne Développement, Organisation de manifestations mobilisant des entreprises : programme du Club des Entreprises, organisation par le service économie de la Ville d'une rencontre des acteurs économiques ... Projet de plateforme ZFU Territoire Entrepreneur. Développer des chantiers formation et/ou insertion ...

SYNTHESE DES ACTIONS SPECIFIQUES

Les structures spécifiques (associations) dédiés à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • ARQC (maintien du lien social et de la mixité sociale par les animations avec le Ressourcerie de CENON), • PLIE, • CISE (insertion par la valorisation des savoirs faire), • PIMMS ...
Les partenaires ayant conventionnées avec la ville (permanences en matière d'emploi-insertion)	<ul style="list-style-type: none"> • CIDFF (favoriser l'insertion professionnelle des femmes)... <p>Exemples d'actions : entreprendre au féminin</p>
Les conventions formalisées	<ul style="list-style-type: none"> • ARQC, • Club d'entreprises (vis ma vis, de chef d'entreprise), • CIDFF
Présence et liens avec les structures de détection et d'accompagnement à la création d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Permanence CIDFF, CISE, Réseau des acteurs de la création d'entreprises dont Hauts de Garonne Développement, Coop Alpha et Coop Bat, Social Lab, pépinière et co-working Rocher. Projets développés par Ebène Hames (animatrice du Social Lab) au sein des quartiers Politique de la Ville (en pied d'immeuble ...)
Lieux d'entrepreneuriat – parcours d'accueil des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'affaires Calmette, pépinière et espace co-working du Rocher ... Présence d'un club d'entreprises, 200 adhérents. Existence du Gamme (Groupement associatif de Mutualisation de Moyens et d'Emplois).
Gisement d'emplois (entreprises phares sur le territoire de la commune) et recensement formels	<ul style="list-style-type: none"> • Associations, entreprises adhérentes et actives au club des entreprises.
Autres informations	<ul style="list-style-type: none"> • La Mission Locale et l'INSUP (l'art d'agir : inciter pour entreprendre) ont travaillé avec le Rocher sur la découverte du numérique. Le Club d'entreprise de Cenon est un partenaire actif de la Banque de stage ...

De manière très concrète, la ville de Cenon s'est engagée de longue date dans une démarche d'insertion dans l'emploi des publics les plus vulnérables.

Orientation n°2 – mieux repérer et mieux accueillir les publics des quartiers dans les structures « emploi » et développer l'accompagnement personnalisé notamment des jeunes et des femmes

Exemples de la mobilisation du droit commun :

- Mise en place d'un référent dans les quartiers, en charge de rapprocher et orienter les publics les plus éloignées de l'emploi vers les structures d'accompagnement. (permanences Mission locale et PLIE).

- Développer les partenariats avec les acteurs de l'insertion et les bailleurs sociaux pour mettre en place des chantiers éducatifs d'insertion et des chantiers formation à destination des jeunes des quartiers prioritaires.
- Accompagnements individualisés dans le cadre du PRE².
- Recrutement et formation d'emplois d'avenir en vue du remplacement de fonctionnaires partant à la retraite, avec intégration au statut de la fonction publique territoriale.
- Diagnostic sur les freins à l'insertion professionnelle des étudiants (principalement originaires des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville).
- Accueil et garde d'enfants adaptés aux horaires atypiques (SIVU Cenon- Lormont).

Exemples d'actions spécifiques :

- Renforcer les partenariats entre les services de la ville et le tissu associatif en général (tel que l'AJHAG spécialisée dans la prévention et ALIFS) pour repérer les jeunes sans solution.
- Sport et information comme outil d'insertion socioprofessionnelle (Ombre et Lumière).
- Mobisport : La pratique sportive au service de la cohésion sociale et de l'insertion professionnelle (Pass'sport) : 50 bénéficiaires concernés par les mesures d'accompagnement
- Favoriser la mobilité professionnelle (AERT) : 9 stagiaires accompagnés individuellement.
- Accès à l'emploi intégrant la lutte contre les discriminations (AIM et « En route pour travailler ») : 19 bénéficiaires.

Orientation n°6 – favoriser et accompagner les créations d'entreprises par les résidents des quartiers

Exemples d'actions spécifiques :

- Appui à la création d'activité et d'entreprises par les femmes de la Rive droite, assuré par le CIDFF : 260 bénéficiaires issus des quartiers prioritaires.
- Insertion par la valorisation des savoirs faire (CISE).

Orientation n°8 - développer l'orientation et la formation pour favoriser l'insertion économique

Exemples de la mobilisation du droit commun :

- Rocher Formation : Une formation gratuite, à destination des demandeurs d'emploi, d'adultes motivés avec un projet, de résidents des quartiers prioritaires, de personnes peu ou pas qualifiés ... qui cherchent à créer leur activité et/ou à renforcer leur compétence par une formation numérique complète.
- Développer la communication avec les parents en ce qui concerne la lutte contre le décrochage scolaire.
- Proposer des parcours de formation complets: chaîner les différents niveaux: alphabétisation, formation.
- Favoriser la formation des publics des quartiers prioritaires, notamment dans le domaine de l'apprentissage.
- Rapprocher l'Education Nationale et les entreprises et développer les partenariats.
- Mettre en lien les structures d'accompagnement vers l'insertion professionnelle et les associations sportives.
- Groupement associatif pour mutualisation des moyens et des emplois.

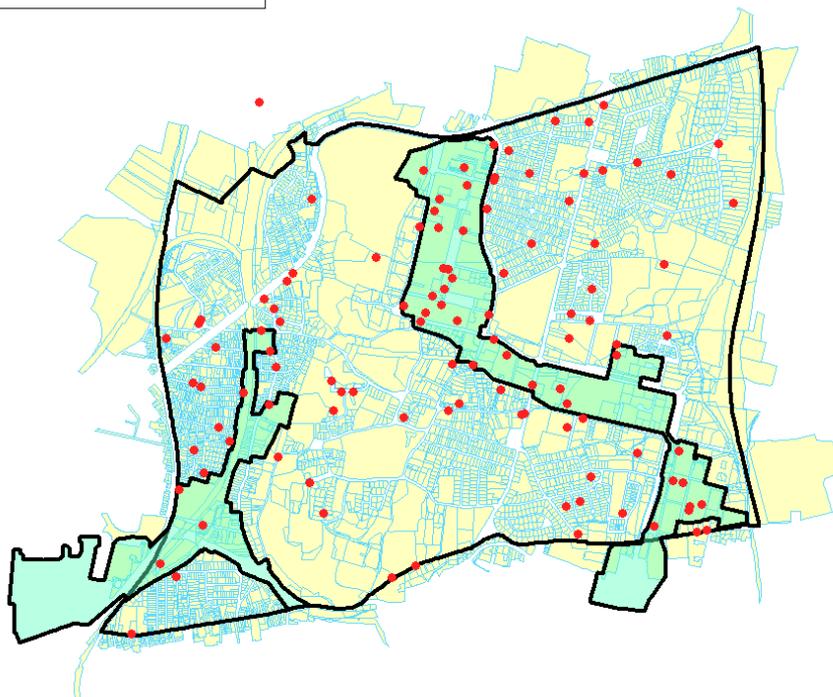
² En annexe le bilan 2016 du programme de réussite éducative de la Ville de Cenon.

Exemples d'actions spécifiques :

- Acquisition des compétences clés : L'INSUP avec l'Art d'agir et PROCCREA en lien avec CISE.
- Apprentissage de la langue française (Centre social La Colline).
- Lutte contre l'illettrisme et FLE (l'Autre Rive).
- Dispositif permanent de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme (CLAP) : 39 permanences et 129 personnes reçues.
- Forum découverte des métiers (Club des entreprises de Cenon).
- Forum Emploi : vivier d'informations et de conseils d'orientation. Organisé par la mairie de Cenon et ses partenaires, il mobilise entreprises et institutions pourvoyeuses d'offres d'emploi.

2.2. EN MATIERE D'AMELIORATION DU VIVRE ENSEMBLE ET DE LA COHESION SOCIALE

Géographie prioritaire et tissu associatif



Cenon confirme son attractivité en matière d'éducation, d'équipements sportifs, culturels et de loisirs.

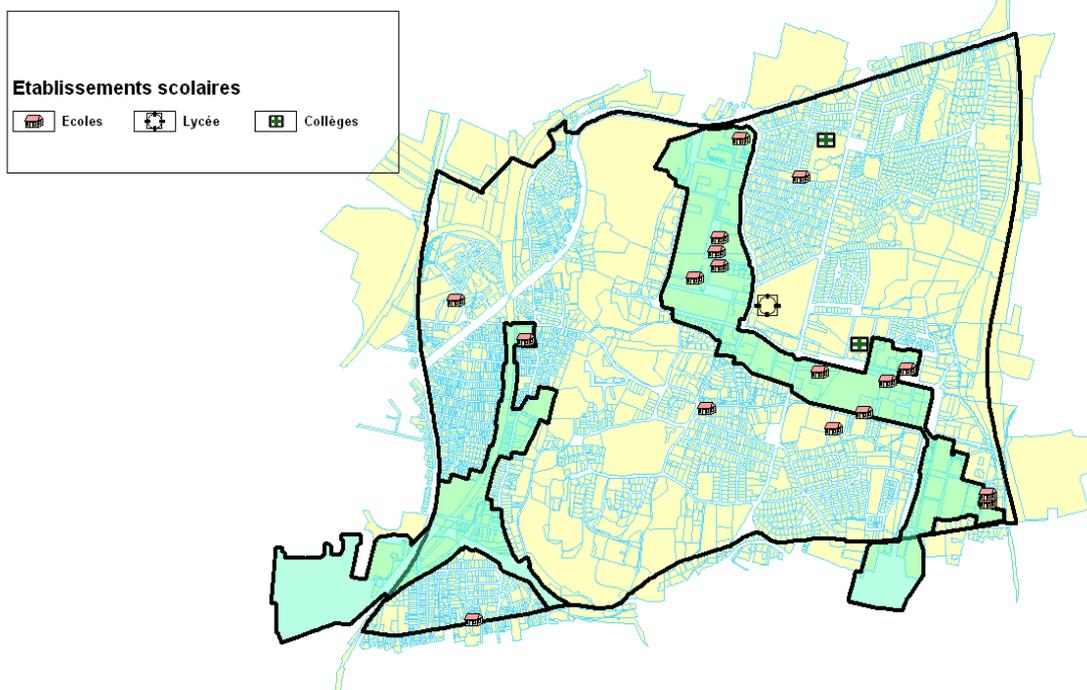
Les partenaires clés :

- Les services de l'Etat (Préfecture de la Gironde : La Mission Ville, la DDTM ...Education Nationale, Cohésion Sociale ...) La Déléguée du Préfet
- La Région Nouvelle Aquitaine
- Le Conseil Départemental, (MDSI, Pôle Territorial ...)
- Bordeaux Métropole
- Les services municipaux et le cabinet du Maire

- Le CCAS
- La CAF
- GIP/GPV
- Le Rocher de Palmer
- Mission locale
- Pôle emploi
- Les bailleurs sociaux : Aquitanis, Domofrance, Gironde Habitat, Mésolia, Logévie et Clairtienne en territoire de veille
- Le FSL
- Le CIDFF
- Le Centre Social La Colline
- Le CPCT
- L'AJHAG
- Le lycée professionnel de La Morlette
- Les 2 collèges : Jean Jaurès et Jean Zay
- Les 2 Conseils Citoyens : Haut Cenon et Bas Cenon
- Les associations sportives, culturelles, d'animation, de locataires ...

Orientation n°9 – œuvrer pour la réussite éducative en collaboration avec les familles et l'ensemble des partenaires

Géographie prioritaire et établissements scolaires

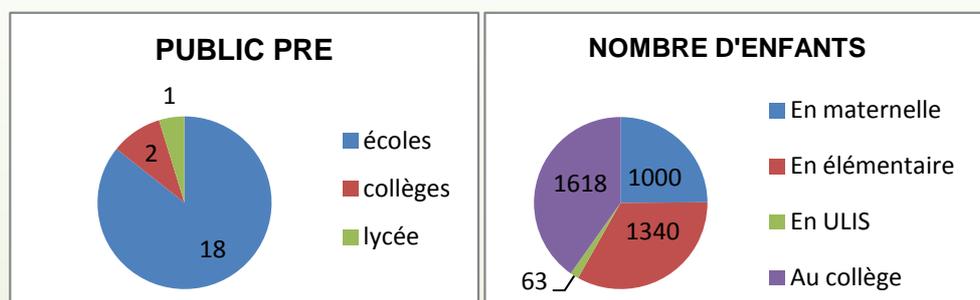


Au titre de la mobilisation du droit commun :

Programme de réussite éducative



Le public : les enfants scolarisés



Le dispositif de réussite éducative :

- Rencontres régulières avec les familles et les partenaires du programme.
- Réunions des équipes pluridisciplinaires de soutien pour établir un diagnostic et un suivi des situations.
- Accompagnements des familles et des enfants en parcours (éducatif, santé, décrochage, sportif, culturel...).

Principaux constats :

- Une baisse du nombre de parcours : 145 parcours en 2016 (28 de moins).
Le « pur » tutorat scolaire est mis en place directement par l'éducation nationale, et le PRE intervient sur des actions complémentaires qui sont bénéfiques pour les jeunes. Cela peut aller du simple loisir à un accompagnement social ou psychologique.
- Toujours 2 fois plus de garçons en parcours : 95 garçons contre 50 filles en parcours. Pour la troisième année consécutive, on constate que le nombre de parcours est deux fois plus important pour les garçons que pour les filles.
- Des sollicitations de plus en plus importantes pour des accompagnements sur le temps méridien au sein des écoles. Et nouvellement pour des enfants avec des problématiques de santé sur du temps scolaire.
- Une nouvelle dynamique par quartier.
- Des demandes d'accompagnements à la scolarité individualisés à domicile en progression constante.
- Des familles plus investies dans les parcours.

Propositions 2017 :

- Continuer à développer les parcours complémentaires en partenariat avec les acteurs et les familles du territoire.
- Favoriser les actions innovantes et pertinentes pour chacune des situations.
- Faire des points plus réguliers sur chacune des situations.
- Entamer une réflexion sur les nouvelles demandes « hors cadre PRE »

Exemples d'actions spécifiques :

- Projets sociaux, éducatifs et de loisirs avec les enfants, les jeunes et les familles (Centre Social et Culturel La Colline).
- Corriger les inégalités à l'accès aux savoirs dues aux différences sociales et culturelles des enfants habitants et/ou scolarisés à Cenon et accompagnement à la scolarité du CP à la Cinquième (Association Faire).
- Utiliser le jeu comme support de travail dans l'apprentissage de savoirs, de savoirs faire et de savoir-être (Apprentissa'jeu).
- Programme d'actions Côté Sciences (Cap Sciences).
- Eviter le décrochage scolaire par la pratique sportive (Pass'Sport).
- Projet d'accompagnement scolaire et activités périscolaires (Initiativ').
- Accompagnement psychologique des familles et des enfants en parcours (CPCT).

Orientation n° 10 – améliorer l'accès et diversifier l'offre en matière de loisirs et de culture pour les habitants

Exemples de la mobilisation du droit commun :

- Tutorats et projets de sensibilisation au spectacle vivant via la programmation jeune public du nouvel espace culturel municipal du bas Cenon Simone Signoret.
- Programmation conjointe avec le CCAS de spectacles-découverte (E. Simone Signoret).
- Eveil culturel petite enfance « A petits pas » (Francas de la Gironde).
- Lutte contre l'isolement et la précarité à travers la participation à l'épicerie sociale et solidaire « Panier des 4 saisons » (CCAS).

Exemples d'actions spécifiques :

- Médiation culturelle : les habitants ont la parole (ALIFS).
- Programme d'actions Côté Sciences (Cap Sciences).
- Eveil Culturel et sportif (OCAC) : 60 bénéficiaires dont 52 issus des quartiers prioritaires.
- « La Fronde » : actions principalement sur le quartier Sellier mais également à destination des habitants de la commune, et plus largement de Bordeaux Métropole, afin de rompre l'isolement de ce quartier enclavé - organisation et promotion d'événements culturels de tous types (Obaoba).
- Sortie cinéma groupe d'habitants (Oxygène Association).
- Initiation aux pratiques théâtrales/jeune public et collèges (Théâtre Alizé).
- Citoyenneté, accès pour tous à la culture, partage inter- générationnel (Polifonia).
- Développement des pratiques audiovisuelles, éducation à l'image, expression participative citoyenne, réalisation fiction et documentaire, valorisation des pratiques artistiques (Périphéries Productions).
- « Des mots d'ailleurs » Prix Littéraire Adultes.
- Médiation sociale et culturelle auprès de la communauté turque des Hauts de Garonne (CLAP) : 180 personnes accueillies à Cenon en 2016.
- Promotion de la double culture franco-turque (Ici et là-bas).
- Développer la pratique du handball en milieu ouvert et créer et développer le lien social (Association Macadam'hand).
- Vivre et travailler ensemble de la maternelle à l'entrée au lycée (Collège Jean Jaurès).
- Réussir sa 6ième, bien vivre au collège (Collège Jean Zay).

Orientation n° 11 - réduire les inégalités en matière de santé en améliorant l'accès aux droits, soins, prévention

La problématique "Santé" constitue un axe de travail important pour la Ville de Cenon pour les populations fragiles de la géographie prioritaire du Contrat de Ville. En effet, malgré l'offre existante en matière de soins, elles restent éloignées des structures et sont peu enclines à consulter en l'absence de maladies. Une démarche de promotion de la santé s'avère donc primordiale.

Géographie prioritaire et acteurs de la santé



Exemples de la mobilisation du droit commun :

- **Au niveau intercommunal, le Contrat Local de Santé**

Pour rappel, les 5 axes thématiques du Contrat local de santé sont les suivants :

- 1- Promouvoir des environnements favorables à la santé.
- 2- Favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé/ bien être.
- 3- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur le territoire métropolitain.
- 4- Promouvoir la santé mentale.
- 5- Soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et porteurs de handicapé.

- La Ville de Cenon et le CCAS ont priorisé quelques actions :

Travailler sur l'articulation des secteurs sanitaire et social dans le cadre des problématiques de santé mentale

- Organisation de rencontres à travers l'espace réflexion santé sur le territoire par la MDSI regroupant différents acteurs.
- Mise place d'un mode de collaboration entre le CMP Centre médico-psychologique et le CCAS.
- Réflexion autour de la mise en place de formations pour les travailleurs sociaux.

Lutte contre l'isolement et la précarité à travers la participation à l'épicerie sociale et solidaire « Panier des 4 saisons »

- Dans le cadre du volet santé/ bien-être :
- Convention partenariale avec Proxisanté qui intervient à travers des thématiques diverses : risques liés à une alimentation déséquilibrée, à la sédentarité et lutte contre le tabagisme.
 - Intervention d'une socio-esthéticienne.
 - Actions pédagogiques diverses avec les partenaires du territoire (MDSI, Centre Social, Musiques de nuit...).

L'accompagnement et l'autonomie des personnes âgées

- Le CCAS (Pôle actions gérontologiques et accompagnement à l'autonomie) gère un ensemble de prestations et services à destination des personnes âgées de la commune.
- Un service public de soins à domicile est assuré sur le territoire des quatre villes du GPV par deux SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) et des missions d'accueil, d'information et de coordination sont assurées par un CLIC (centre local d'information et de coordination), basé à Cenon pour toute la rive droite. Sont projetées une MIA, un projet MONALISA et une labellisation du parcours de soins.

Autres exemples d'actions de droit commun :

En prévention, Le CCAS se mobilise en direction des personnes âgées ou handicapées en situation d'isolement ou de fragilité.

La M.D.S.I. assure l'accueil, l'information et l'orientation de toutes les personnes pour l'accès aux droits sociaux et mène des accompagnements dans le cadre de la prévention et protection de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

La CPAM mène des programmes d'éducation thérapeutiques.

- En addictologie, le CEID (Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue) implanté à Cenon intervient ainsi que l'ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie). Le secteur associatif intervient notamment sur l'accompagnement des patients contre le cancer, sur le don de moelle auprès des populations étrangères, par exemple.
- Projet d'implantation d'un centre polyvalent de santé pour améliorer l'accès aux soins des publics des quartiers prioritaires et augmenter l'efficacité des actions de prévention.

Exemples d'actions spécifiques :

- Consultations gratuites avec des praticiens expérimentés de la psychanalyse (CPCT).
- Permanences d'accès au droit au CCAS.

Orientation n°12 – favoriser la tranquillité publique et la prévention de la délinquance

Exemples de la mobilisation du droit commun :

- Maison de la Justice et du Droit.
- Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.
- ZSP, recrutement dans le cadre d'un appel à projet national 2014 d'un "adulte relais" agent de liaison et de médiation Police population. (Partenariat ALIFS). Mis en place d'un observatoire territorial police population qui travaille sur le territoire de la ZSP.
- Actions menées par le CPLJ.
- Sélection de « nouvelles policières » en lien avec des lycéens.

Exemples d'actions spécifiques :

- Accueil de TIG
- Chantiers d'insertion
- Mobisport (Pass'sport)
- Suite à chaque réunion des 3 Conseils de quartier, des cellules de veille sont mises en place afin de répondre aux problèmes d'insécurité évoqués par les administrés. L'objectif étant de solutionner les problèmes relevant de la tranquillité publique et de la sécurité publique. Des conseillers citoyens ont été invités à rejoindre les partenaires institutionnels.

Orientation n°13 – répondre aux enjeux du vieillissement dans les quartiers

Les enjeux du vieillissement et de la dépendance repérés par l'étude A.B.S³ :

- Une amélioration à rechercher en termes de communication sur les dispositifs et les aides à destination des personnes âgées (aide à domicile, actions du CCAS développées en matière de mobilité et de lien social)
- Des enjeux en matière de coordination entre les acteurs intervenant auprès des personnes âgées.
- Des conséquences du vieillissement de la population à anticiper sur le développement et la gestion des services de maintien à domicile.
- Une précarisation et un isolement du public âgé qui impliquent un accompagnement spécifique de ces personnes, notamment en faveur du lien social (avec, en premier lieu, des interventions sous forme de visites à domicile qui nécessitent du temps).

³ En annexe, Analyse des Besoins Sociaux, étude réalisée en 2015.

La Ville de Cenon et le CCAS ont priorisé quelques actions :

Lien social et isolement des personnes âgées et précarité

- Proposer des actions d'animation et de lien social à domicile.
 - Créer un réseau de bénévoles et l'animer.
 - Renforcer nos actions intergénérationnelles.
 - Ouvrir nos structures sur les quartiers et à la vie associative et aux autres âges de la vie.
 - Adapter nos prestations de transport (domicile, lieux de vie, lieux de restauration, commerces).
 - Proposer un programme d'animation adapté aux différents besoins⁴.
 - Poursuivre la professionnalisation et la modernisation du secteur.
 - S'inscrire dans les dispositifs innovants (Domassist, numérique...).
 - Adapter la tarification de l'ensemble des prestations : repas en foyer; RAD, animation, AAD.
 - Créer une commission d'orientation des situations sociales pour le public âgé.
 - Mettre en place un observatoire de la précarité des personnes âgées (indicateurs, déterminants).
 - Consolider nos actions de prévention : prévention des chutes, ateliers bien vieillir...
 - Consolider nos partenariats dans le cadre du réseau gérontologique pour mieux dépister les fragilités.
-

Le CCAS a mis à disposition une offre d'animation étoffée pour les personnes âgées mais aussi un agent qui peut accompagner les personnes âgées à un rendez vous médical, administratif, de loisirs ou pour aller faire des courses (TAPAA - Transport et Accompagnement de la Personne Agée Autonome).

Autres exemples de la mobilisation du droit commun :

- Installation d'appareils de remise en forme adaptés au Parc Palmer (Ville)
- Définition des aménagements urbains en association avec la commission accessibilité Projet de labellisation

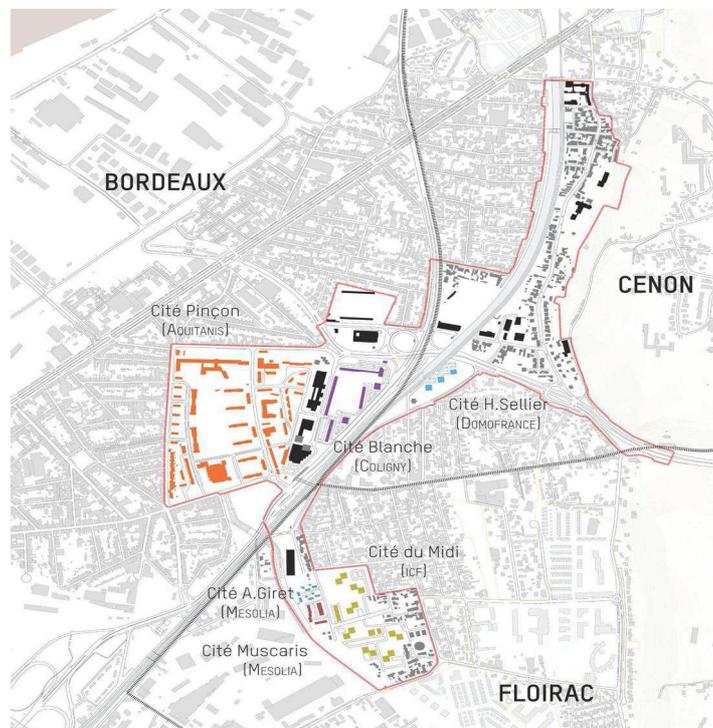
⁴ En annexe, le programme des animations du CCAS de Cenon des 3 trimestres et de l'été 2016 pour les 60 ans et plus.

2.3. EN MATIERE D'AMELIORATION DES CONDITIONS ET DU CADRE DE VIE DES HABITANTS ET DE L'EQUILIBRE DES TERRITOIRES

L'intervention du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) s'inscrit tout particulièrement dans les grandes orientations de ce 3ème pilier, avec l'ambition de pouvoir transformer les quartiers dans leur réalité et dans leur attractivité, en changeant leur image, de par une diversification sociale et fonctionnelle.

Sur la ville de Cenon, deux secteurs ont été identifiés par l'Etat comme des périmètres dans la nouvelle Politique de la Ville, dont un en NPNRU d'intérêt national (Henri Sellier, Léo Lagrange, avec la Benauge à Bordeaux) et un autre d'intérêt régional (Palmer, Sarailière, 8 mai 1945, avec Dravemont à Floirac).

Quartier d'intérêt national « Joliot Curie »



Le projet urbain intercommunal Joliot Curie s'est construit à l'origine autour d'une étude préalable lancée par les villes de Bordeaux, Floirac et Cenon. Finalisée en 2012, cette étude a permis de définir un plan guide.

Fin 2014, l'ANRU annonçait la liste des sites retenus pour son Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU2) dont Joliot Curie en tant que projet d'intérêt national, confirmée par décret fin avril 2015. De plus, au vu des nouvelles compétences portées par Bordeaux Métropole en matière de Politique de la Ville, les contraintes d'inondabilité, de l'avancée des projets portés par l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique, en limite immédiate du quartier, il est apparu nécessaire à l'ensemble des partenaires d'actualiser le projet et la stratégie globale, dont la question

des démolitions de logements sociaux, celle de la densification, de l'offre d'équipement public et du statut des deux boulevards structurant de l'Entre Deux Mers et Joliot Curie.

Des ateliers de travail menés en avril 2016 avec l'appui d'experts extérieurs (urbanistes, sociologues, paysagistes) ont permis de réinterroger les grandes orientations du projet initial de 2012. Puis, en fin d'année 2016, une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine pluridisciplinaire a été missionnée par Bordeaux Métropole pour actualiser le plan guide du projet de renouvellement urbain Joliot Curie.

En tant que co-pilote du projet de renouvellement urbain, la ville a participé et contribué à la rédaction du cahier des charges, et à la sélection de l'équipe. Elle a aussi apporté sa contribution financière.

Différents ateliers thématiques se sont tenus de novembre 2016 à mai 2017.

L'installation des comités techniques et des comités de pilotage est effective depuis le mois de janvier 2017. Ces instances se réunissent tous les deux mois.

Quartier d'intérêt régional « Palmer, Saraillère, 8 mai 1945 »



FAIS' TON PALMER : Convivialité citoyenne au cœur du quartier, le samedi 20 mai 2017, place François Mitterrand

Classé en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville, ce quartier est composé du secteur Palmer d'une part et Saraillère – 8 mai 1945 d'autre part. Ces sites sont confrontés à des problématiques très distinctes. En effet, le site Palmer se caractérise par des copropriétés en difficulté, des logements HLM et des équipements commerciaux vieillissants, ainsi que d'espaces publics inadaptés. Le secteur Saraillère – 8 mai 1945 qui a fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain, nécessite des aménagements complémentaires favorisant son articulation avec le quartier Palmer cité plus haut et le quartier Dravemont sur la commune de Floirac.

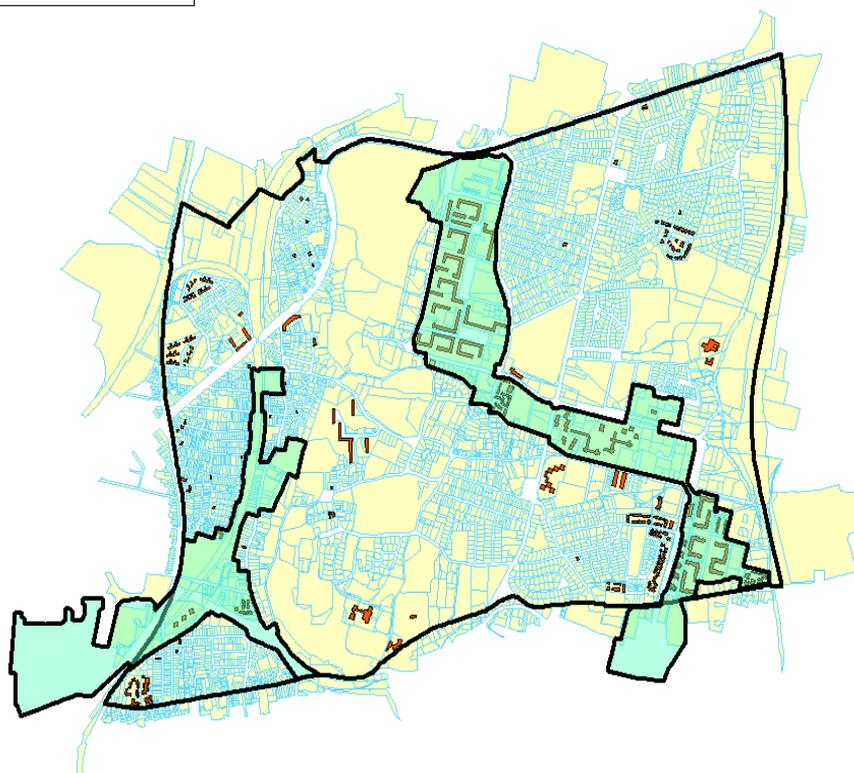
Partant de ce constat, la Ville de Cenon avec Bordeaux Métropole a souhaité définir et mettre en œuvre un projet ambitieux de renouvellement urbain sur le quartier de Palmer, Saraillère, 8 mai 1945, classé en quartier d'intérêt régional par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine pluridisciplinaire (Devillers et Associés) a été missionnée en février 2017 par Bordeaux Métropole pour accompagner le processus d'élaboration du projet de renouvellement urbain. Un plan guide sera élaboré et partagé avec l'ensemble des partenaires en octobre 2017.

En tant que co-pilote du projet de renouvellement urbain, la ville a participé et contribué à la rédaction du cahier des charges, et à la sélection de l'équipe. Elle a aussi apporté sa contribution financière.

Un séminaire d'immersion a eu lieu en avril 2017 et a permis de définir les grands enjeux du projet de renouvellement urbain.

L'installation des comités techniques et des comités de pilotage est effective depuis le mois de février 2017. Ces instances se réunissent tous les deux à trois mois.



Les partenaires clés sont l'ANRU, l'ANAH, Bordeaux Métropole, mais également les bailleurs pour lesquels certaines interventions (de démolition, de réhabilitation, de résidentialisation) sur leur patrimoine sont envisagées :

- Domofrance,
- Aquitanis,
- Clairsienne,
- Gironde habitat,
- Logévie,
- Mésolia habitat,
- Coligny.

Association des habitants et des usagers au projet de renouvellement urbain

L'association des habitants, à travers les conseils citoyens, les démarches de concertation, mais aussi la Gestion urbaine de proximité, sont importantes dans la gouvernance des projets de renouvellement urbain.

Les conseils citoyens seront bien entendu associés aux différentes étapes de construction des projets ainsi qu'aux comités de pilotage, selon des modalités qui restent à définir (représentants, etc). Au-delà du nécessaire respect de la loi qui impose leur installation, il apparaît nécessaire et évident de pouvoir travailler avec eux à la valorisation de leurs quartiers, pour recueillir à la fois leurs propositions et idées, mais aussi pour garantir une meilleure adhésion et appropriation des projets, élément clé de leur réussite à terme.

Au titre de la mobilisation du droit commun :

- PAE Camille Pelletan

Exemples d'actions spécifiques :

- Contribution à la rédaction du cahier des charges pour l'élaboration du PRU du quartier Palmer, Saraillère, 8 mai 1945
- Contribution à la rédaction du cahier des charges pour la réactualisation du PRU Joliot Curie.
- Contribution à la rédaction du cahier des charges pour l'étude pré-opérationnelle d'OPAH Camille Pelletan.
- Création de jardins partagés dans le haut Cenon et à Beausite (Ville et Bailleurs).
- Plus de jardins pour plus de liens (Place aux Jardins).

2.4. AU TITRE DE LA REINTRODUCTION DES VALEURS REPUBLICAINES ET DE LA CITOYENNETE

Orientation n° 19 - promouvoir une éthique républicaine et développer des pratiques citoyennes

Exemples de la mobilisation du droit commun :

- Les Conseils de Quartiers

Le Conseil de quartier est un espace de concertation, d'échanges et d'information. Sur les questions de : solidarité, environnement, propreté, animation festive, culture, urbanisme, transports ... Tout sujet intéressant la vie du quartier peut y être traité et des propositions collectives y sont débattues. Les Conseils de quartiers ont vocation à formuler des avis et des suggestions. Outils de démocratie active, les conseils de quartiers sont dotés d'une charte de fonctionnement.

Trois adjoints de quartiers ont été élus. Ils veillent à l'information des habitants et favorisent leur participation à la vie du quartier.

Ont ainsi été désignés les Adjoints de quartiers suivants :

1. QUARTIERS GAMBETTA - MAIRIE – LISSANDRE

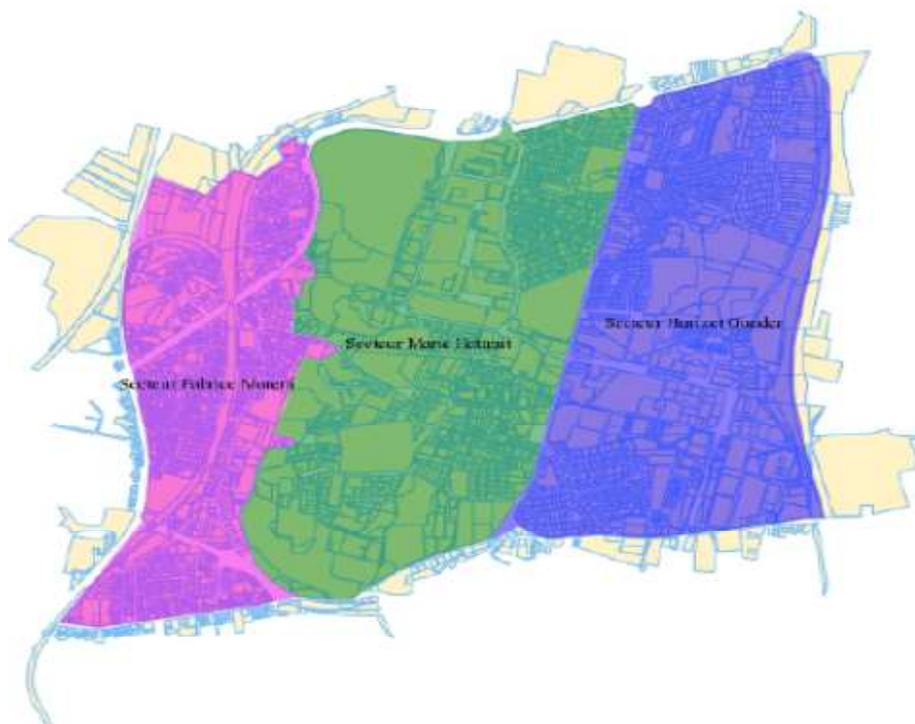
- **Fabrice MORETTI**

2. QUARTIERS PALMER - GRAVIERES – CAVAILLES

- **Marie HATTRAIT**

3. QUARTIERS PLAISANCE - LORET – MAREGUE

- **Hürizet GUNDER**



Toute personne qui s'intéresse à la vie de son quartier peut y participer, qu'il soit son lieu de résidence ou d'activité. Le conseil de quartier représente la population dans sa diversité.

Le bureau de quartier

Il est chargé d'animer et d'organiser la vie du conseil de quartier. Les propositions et les initiatives des habitants sont relevées et coordonnées. Le bureau de quartier relaye l'information auprès de la population, des services et des élu(e)s. Y sont représentés les élu(e)s, le monde associatif et les habitants volontaires.

La séance plénière

Environ trois fois par an, tous les habitants d'un secteur de la commune sont conviés à une réunion publique, dans une salle de proximité, par voie de presse et par lettre d'invitation diffusée dans leur boîte aux lettres.

Les groupes de travail

Ouverts à tout(e)s, leur objectif est de réfléchir et de faire des propositions concrètes sur des sujets qui varient en fonction de la vie de chaque quartier (cadre de vie, animation, emploi, urbanisme...).

- Articulation avec une nouvelle instance : **Les Conseils Citoyens**

LES CONSEILS CITOYENS

Depuis février 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine prévoit d'associer davantage les habitants de certains quartiers aux évolutions de leurs conditions de vie.

Trois grandes missions sont identifiées :

- Favoriser l'expression des habitants et des usagers.
- Permettre la co-construction des contrats de Ville.
- Faire émerger et soutenir les initiatives citoyennes.

Le conseil citoyen comprend deux catégories de membres :

- des habitants du quartier
- les représentants d'associations et les acteurs économiques du quartier.

Chaque conseil citoyen est autonome pour organiser des travaux et il devra élaborer un règlement intérieur ou une charte précisant son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. Les conseils sont munis d'un accompagnement par les représentants de l'Etat, des collectivités et de leurs groupements.



Après celui du Haut Cenon (Palmer, 8 mai 1945, la Saraillère), un 2^{ème} Conseil Citoyen a été mis en place en 2016 pour les quartiers prioritaires du Bas Cenon, le territoire concerné s'étend de la Résidence Henri Sellier au groupe scolaire Camille Maumey.

*Cf Retour d'expériences conseillers citoyens, travail réalisé par Irvin Violette, Mission Politique de la Ville
Préfecture de la Gironde - avril 2017*

Exemples d'actions spécifiques :

- Les habitants ont la parole (O2 Radio) : création et consolidation du lien social, relayant des communications entre les habitants, collectivités, associations, entreprises, institutions, en permettant l'expression des habitants des différents quartiers. En 2016, 2000 bénéficiaires dont 1300 issus des quartiers prioritaires.

Orientation n°20 - renforcer l'accès aux droits, lutter contre les discriminations et contre les inégalités F/H

Exemple de la mobilisation du droit commun :

- Participation au réseau Egalité Femmes/Hommes animé par Bordeaux Métropole (échanges de pratiques, centre de ressource).

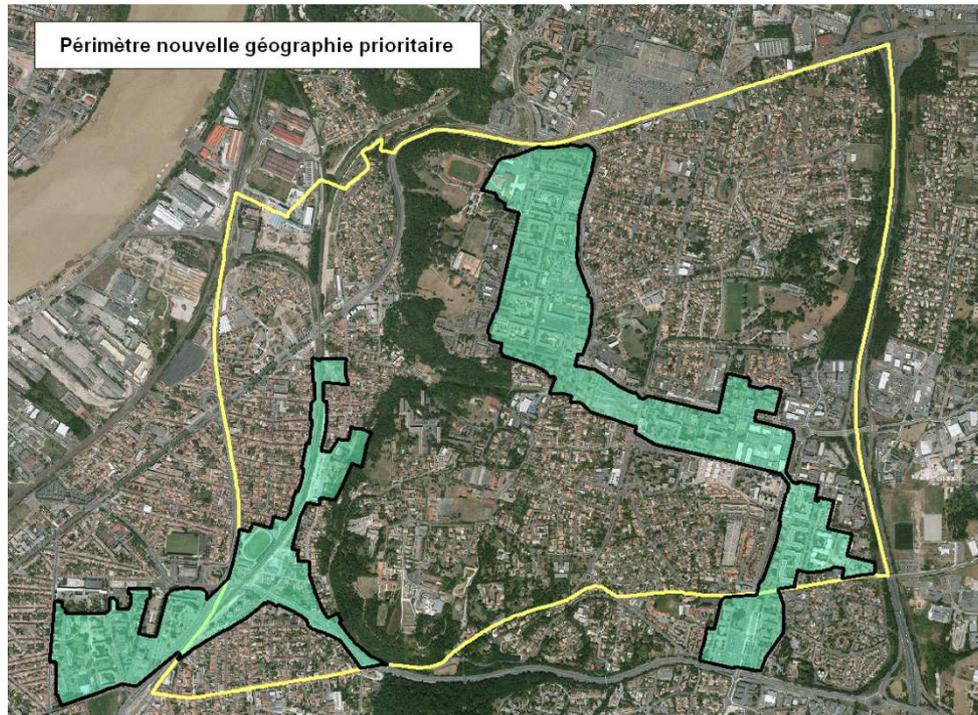
Exemples d'actions spécifiques :

- Permanences d'information juridique à Cenon (Infodroits).
- Médiation juridique et accès aux droits (ALIFS).
- Citoyenneté, accès pour tous à la culture, partage intergénérationnel (Polifonia).
- Promotion des droits des femmes (CIDFF).
- Permanences d'accueil, d'accompagnement psychologique, de Médiation interculturelle pour les habitants de Cenon (AMI / Centre social).

Actions menées par plusieurs partenaires locaux (CISE, INSUP ...) pour favoriser l'accès à l'emploi en matière de lutte contre les discriminations (exemples : de genre, de race ...)⁵.

⁵ Pilier 1 et pilier 2 du Contrat de Ville

3. PERSPECTIVES ET PRIORITES 2017



Pour chacun des piliers, des pistes d'amélioration et des priorités 2017 ont été définies en lien avec les partenaires de la ville.

> 1er pilier : Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité

- L'accès à l'emploi et le développement économique.
- Mieux capter et mobiliser les publics sur les quartiers prioritaires.

Enjeux en matière d'amélioration de l'insertion économique, l'accès à l'emploi et le développement de l'activité repérés par l'étude A.B.S :

- Une montée en compétence des publics et des rééquilibrages en matière de développement économique et d'emploi, notamment permis par l'implantation d'équipement structurants au sein de la commune.
- Des solutions d'aides et d'accompagnement face à des publics particulièrement fragiles en matière d'emploi : seniors, femmes, personnes ayant des difficultés de maîtrise de la langue française, etc.
- Des difficultés prégnantes de maîtrise de la langue pour certains publics.
- Des enjeux repérés autour de la coordination entre les accompagnateurs sociaux et les acteurs économiques afin de fluidifier les parcours des bénéficiaires du RSA.

> 2e pilier : Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale

- En lien étroit avec Bordeaux Métropole, rendre plus lisible les actions de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire.
- Renforcer les actions d'accompagnement des collégiens et lycéens pour lutter contre l'échec scolaire.
- Faire vivre le contrat local de santé sur le territoire cenonnais.
- Mieux recourir au droit commun.

Enjeux en matière d'amélioration du vivre ensemble et de la cohésion sociale repérés par l'étude A.B.S :

- Des problématiques transversales de santé, qui appellent à développer les liens avec l'accompagnement social.
- Un meilleur accès à l'offre de soins.
- Améliorer la coordination ou partenariat entre le secteur sanitaire et social.

> 3e pilier : Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants

- Renforcer le lien avec la Rénovation Urbaine et lancer le travail sur la concertation et la participation des habitants en lien avec les conseils citoyens, les bailleurs, la gestion urbaine de proximité...les partenaires concernés.
- Poursuivre le travail sur la mixité sociale.

Enjeux en matière d'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants et de l'équilibre des territoires repérés par l'étude A.B.S :

- Des enjeux en matière de disponibilité de logement et d'adaptation de l'offre.
- Des vigilances accrues sur les augmentations des charges locatives
- Un partenariat à renforcer entre les acteurs sociaux, le service logement de la Mairie et les autres acteurs de l'habitat.
- Le développement de l'évaluation et de la coordination autour des situations ou des logements insalubres, en impliquant les professionnels de la santé mentale / du champ médical.

> 4e pilier : Renforcer les valeurs républicaines et de la citoyenneté

- Lancer le plan de prévention et de lutte contre les discriminations.
- Participer à l'élaboration du plan de prévention de la radicalisation Etat/ Bordeaux Métropole.
- Travailler à l'inclusion numérique pour favoriser l'accès aux droits.
- Poursuivre l'accompagnement des conseils citoyens.

Pour mener à bien les améliorations attendues, une organisation de travail a été définie, celle-ci vise à optimiser les réunions thématiques et territoriales et à renforcer leur complémentarités (2 QPV + Territoire de veille).

Aussi dès la rentrée de septembre 2017, la cheffe de projet Cohésion Sociale et Urbaine en lien avec la déléguée du Préfet, les partenaires institutionnels et les 2 conseils citoyens se retrouveront une fois par mois (le 3^{ème} mardi du mois) pour échanger sur leurs pratiques, les difficultés rencontrées, mais aussi sur les actions en cours et pourront faire émerger les propositions les mieux adaptées aux besoins des habitants des quartiers prioritaires et de veille, reconduire ou non des actions et éventuellement les réorienter.

COMPTE RENDU
Comité de pilotage
Convention Territoriale Grand Caillou/Hauts de l'Hippodrome
Mercredi 7 décembre 2016 en mairie d'Eysines

Étaient présents :

Madame JUSOT Véronique	Adjointe au Maire déléguée à la politique de la ville, prévention de la délinquance et au logement
Monsieur MAÏTIA Jean-Baptiste	Adjoint au Maire en charge des solidarités et des politiques publiques Président du centre social d'Eysines
Monsieur CABRAFIGA Richard	Adjoint au Maire délégué aux Sports et à la Vie associative
Madame SIRAT Catherine	Déléguée du Préfet
Monsieur TOURNACHE Patrick	Bordeaux Métropole – Politique de la Ville
Madame PERAMATO Céline	Conseil citoyen Grand Caillou/Hauts de l'Hippodrome
Madame BEAUMONT Mireille	Conseil citoyen Grand Caillou/Hauts de l'Hippodrome
Madame MONTIXI Sylvie	Conseillère territoriale Caisse d'Allocations Familiales
Madame CARDESSE Dominique	Coordonnatrice Mission Locale Technowest – Antenne d'Eysines
Madame CARRIER Françoise	AFEPT Formation Déclit (IEJ)
Madame ZAÏME Fatima	AFEPT Formation Déclit (IEJ)
Monsieur CAUMONT Olivier	Police nationale d'Eysines
Madame PEYRI Nanette	Croix Rouge Portes océanes Eysines
Madame CALVAGRAC Julie	Directrice de l'ASPE AI
Madame JAMAIN Sonia	Directrice du Pôle territorial de Solidarité Porte du Médoc Conseil départemental
Madame BYRON Dany	Chargée de projets ADSI Technowest
Monsieur COURTONNE Jean	Bénévole Eypicerie solidaire
Monsieur LABARTHE Frédéric	Délégué territorial Domofrance
Monsieur MANGIAROTTA Éric	Directeur clientèle et patrimoine Domofrance
Madame SANTA MARIA Michèle	DDTM – Service Habitat
Madame BOUILLARD Nicole	DDTM – Service Habitat
Madame ROUX Marie-Claude	Mission Ville Préfecture
Monsieur MOUHOUM Abel	Directeur du centre social l'Eycho – Ville d'Eysines
Madame LINQUIER SAGORY Nathalie	Directrice Service petite enfance - Ville d'Eysines
Madame ROBERT Olivia	Responsable Politiques de la Ville – Ville d'Eysines

Étaient excusés :

Madame Christine BOST	Maire d'Eysines
Monsieur GAYOU Benoît	Adjoint au maire en charge des ressources humaines, de l'emploi et du développement économique
Madame MONTRIOU Stéphanie	Bordeaux Métropole
Major MERCIER Joël	Chef du commissariat d'Eysines
Madame LEGAY Carmen	Directrice du PLIE ADSI
Madame GARNIER Christine	Caisse d'Allocations Familiales
Madame BARRETO Martine	Responsable Pôle Jeunesse Territorial Conseil départemental
Madame FERNANDEZ Sophie	Conseillère territoriale Pôle jeunesse – Conseil départemental
Madame POMMIER Carine	Responsable MDSI
Madame CAMBRAY Marie-Claude	Présidente de la Croix Rouge
Madame CEREZA Claudine	Principale du collège Albert Camus Eysines
Madame BERTIN Géraldine	Directrice du CCAS d'Eysines

Madame Jusot en ouverture de séance tient tout d'abord à excuser l'absence de Madame le Maire qui se faisait un plaisir de présider ce comité, au regard de l'importance que représente pour elle la question de la politique de la ville, sujet qui lui tient particulièrement à cœur.

Elle souhaite tout d'abord rappeler le contexte dans lequel s'inscrit ce premier comité de pilotage puisque depuis le 1^{er} janvier 2015, la politique de la ville fait partie des compétences métropolitaines. À ce titre, un contrat de ville a été signé par Bordeaux Métropole, l'État et les communes qui ont rédigé, avec les différents partenaires, des conventions territoriales annexées au contrat de ville.

L'objectif est d'œuvrer, tous ensemble et dans la même direction, en faveur des quartiers prioritaires. Toutes ces conventions suivent les mêmes axes qui seront détaillés au cours de cette réunion avec les priorités reconnues par l'État.

Sur Eysines, elle rappelle l'existence d'un second quartier prioritaire intercommunal avec la ville du Bouscat, pour lequel le comité de pilotage s'est déjà tenu. Il y a donc lieu de se consacrer aujourd'hui sur le quartier du Grand Caillou / Hauts de l'Hippodrome afin de faire un premier bilan et d'évoquer les perspectives pour l'année 2017.

Elle tient à souligner la présence de 2 membres du Conseil citoyen et les en remercie. Elle ajoute qu'Eysines est l'une des premières villes à avoir mis en place, comme le préconise la loi, ces conseils avec des habitants qui ont à cœur de mener des actions, de se faire connaître sur le quartier, de participer au mieux vivre ensemble dans leur quartier.

Elle rappelle également l'accompagnement de la Préfecture tant au niveau conseil pour les actions menées que financier par le biais d'une enveloppe dédiée qui permet un « sérieux coup de pouce » pour les associations et les partenaires. Elle en profite pour présenter Madame Sirat, déléguée du Préfet en charge de notre secteur, qui remplace Monsieur Séré affecté sur de nouvelles missions.

Monsieur Tournache (Bordeaux Métropole) souligne tout d'abord, qu'effectivement, il y a deux ans que le transfert de compétence a été opéré et que cela a été une révolution pour la Métropole de prendre en charge la compétence de la politique de la ville. C'est une nouvelle étape dans la construction d'une approche sociale, une évolution pour la Métropole d'être porteuse de cette démarche.

Pour lui, participer à ce comité, c'est tout d'abord lui permettre de faire connaissance avec l'ensemble des partenaires et d'avoir une vision plus précise des problématiques à l'échelle des 14 communes concernées et notamment aujourd'hui le quartier prioritaire d'Eysines. Cette vision métropolitaine est intéressante ainsi que le fait d'animer un réseau à cette échelle avec à la fois du conseil et de l'accompagnement. La Métropole est à la disposition des chefs de projets et souhaite être le plus proche possible des quartiers, 21 sur l'agglomération.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Véronique Jusot propose à chacun de se présenter.

* * *
* * *

Véronique Jusot fait part de l'ordre du jour :

- Bilan des actions réalisées dans le cadre de la politique de la ville pour le quartier du Grand Caillou/Hauts de l'Hippodrome
- Point sur l'état d'avancement des actions menées dans le cadre de la taxe foncière des propriétés bâties, présenté par Domofrance
- Point sur le conseil citoyen du quartier
- Perspectives 2017
- Questions diverses

Avant de laisser la parole à Olivia Robert pour une présentation du bilan, elle précise que l'objectif est de combattre et de réduire les inégalités dans ce quartier où il y existe beaucoup de choses positives, beaucoup d'actions menées, accompagnées par les différents partenaires, opérateurs et habitants.

Olivia Robert reprend et commente chacun des 4 piliers inscrits à l'ordre du jour et en détaille les objectifs (power point joint).

Pilier 1 : améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité :

Madame Sirat (déléguée au Préfet) relève qu'il est nécessaire qu'un diagnostic précis des habitants soit réalisé afin de cibler les spécificités des publics. Une démarche de Pôle emploi est également nécessaire et son directeur souhaite se rapprocher d'Eysines afin d'y instaurer des permanences. Sa démarche est engagée et il est prêt à s'engager de façon partenariale sur le diagnostic.

Par rapport à l'enveloppe de l'État, l'idée et la démarche du diagnostic sont de soutenir une action menée avec un partenariat local très fort et l'aide du Département.

Madame Jamain (Conseil départemental) rappelle que le Département a signé depuis fin 2015 une convention avec Pôle emploi pour un accompagnement global aux bénéficiaires inscrits à Pôle emploi et pas uniquement à ceux issus du RSA. Le Département a un conseiller dédié à Pôle emploi chargé d'évaluer les freins à lever sur le plan professionnel et social, l'objectif étant de favoriser l'insertion. Monsieur Balut, référent Pôle emploi a mis en place des réunions d'information sur cette offre spécifique en lien avec le PLIE.

Pour **Madame Sirat**, il est important aussi de toucher les personnes qui ne sont pas inscrites au Pôle emploi.

Madame Calvagrac souligne que l'ASPE peut faire le travail de mise en situation et qu'elle a la possibilité de faire des contrats de travail avec les entreprises pour faire bénéficier ces publics de mise en situation de travail.

Madame Robert fait part des actions menées au travers de ce Pilier 1 (power point).

Monsieur Mouhoum (centre social) rappelle le rôle du centre social sur ce Pilier 1 qui se veut être facilitateur. Il revient sur le travail de Réda Abidi, intervenant social qui est en contact permanent avec Domofrance et qui travaille en lien étroit avec la Mission Locale sur le décrochage des jeunes plus particulièrement.

Il évoque également les missions de Marylin Bourbon, Conseillère ESF qui œuvre auprès des familles. L'aide informatique permet également aux familles de faire les démarches en ligne auprès de la CAF ou de Pôle emploi.

Grâce à l'ensemble des partenaires et aux actions communes menées, les jeunes sont revalorisés et des projets tels que « graine de quartier » permettent de mettre en lumière les actions pour donner une image positive de ce quartier.

Madame Jamain confirme que l'aspect insertion sociale préalable à l'insertion professionnelle permet d'acquérir une confiance et une estime de soi et des projets comme celui du jardin partagé s'inscrivent dans cette dynamique.

Elle relève toute l'importance des services proposés par la MSP, qui permet d'avoir accès à un type d'offres sur le territoire pour certains publics qui ne veulent pas s'adresser au Département. C'est une complémentarité et il est essentiel que des médiateurs et la MSP puissent accompagner ces personnes.

Madame Cardesse précise que s'agissant des jeunes en décrochage du système scolaire, ils sont souvent repérés en amont sur le quartier mais il est difficile de les rapprocher du droit commun. Une permanence est située au Grand Caillou, et a accueilli 80 jeunes. Cette dernière permet d'être un relais avec les acteurs situés sur ce quartier. La mission locale vient en appui de ces actions particulières, par exemple les chantiers jeunes qui sont des actions de mobilisation.

Madame Jusot en profite pour excuser l'absence de Madame Céréza, nouvelle Principale du collège Albert Camus, très sensible à cette question du décrochage scolaire.

Pilier n°2 : Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale

Madame Robert rappelle le contenu de ce pilier (voir power point).

Monsieur Cabrafiga (adjoint au sport et à l'animation) souligne que la Ville essaie par des actions de faire entrer les associations sportives dans ce quartier avec par exemple des actions sur le rugby avec Drop de béton ou encore un projet sur le hand ball. Sur les 36 disciplines sportives proposées sur la commune, il y a très peu de pratiquants sur ce quartier en dehors du football.

Monsieur Tournache ajoute en effet que toute la difficulté réside dans l'accompagnement des projets et notamment le volet finances. La prise de compétence par la Métropole a permis de créer une enveloppe financière avec des critères qui privilégient l'intervention sur des opérateurs travaillant sur plusieurs sites sur l'agglomération. Aussi, Drop de béton fait partie de ces opérateurs qui interviennent sur plusieurs communes, plusieurs quartiers. Il souligne également la participation financière de la Métropole à Info Droits. Bordeaux Métropole doit donc être interpellé dès lors qu'une action est développée sur les quartiers prioritaires afin de voir si des financements sont possibles.

Madame Robert fait part d'une rencontre avec Drop de Béton et des élus de la Ville pour envisager un projet sur du long terme pour lequel une subvention sera sollicitée.

Madame Montixi (C.A.F) rappelle elle aussi que la CAF est aux côtés des municipalités pour apporter son aide dans les actions qui peuvent se développer dans le cadre du quartier prioritaire. La CAF souhaite s'investir encore davantage aux côtés des collectivités, des structures et des associations pour apporter son aide. Elle organisera une rencontre avec les associations pour leur permettre de connaître les dispositifs souvent mal connus dont elles peuvent bénéficier. Sa préoccupation est de répondre aux besoins plutôt que de chercher des dispositifs administratifs complexes. Madame Montixi rappelle la participation de la CAF à l'Eycho et à la Croix Rouge entre autres.

Madame Robert ajoute qu'une structure joue un rôle également important auprès des populations du quartier prioritaire, celle de l'Épicerie solidaire qui même, si elle n'est pas située dans le quartier prioritaire, apporte son aide à beaucoup de familles.

Monsieur Courtonne (Épicerie solidaire) rappelle le principe de l'épicerie qui est de permettre d'accéder à des produits à des prix intéressants et de mettre en place un espace de vie sociale afin d'offrir un accueil le plus personnalisé possible. 40 % du bénévolat est consacré à l'accueil. L'Épicerie propose aussi des ateliers santé avec l'Eycho et la Mission locale, des ateliers de cuisine pour permettre aux personnes d'apprendre à bien cuisiner avec de bons produits. Il y a également des sorties sur des ½ journées au bowling ou encore à la patinoire de Mérignac, des séances de cinéma, des spectacles vivants. 2 sorties ont eu lieu aussi, l'une au lac de Sanguinet, la seconde aux Antilles de Jonzac.

Grâce à l'aide de la Préfecture, la fête de fin d'année a été améliorée avec une sortie au cirque pour une centaine d'usagers.

Il note que beaucoup de personnes de l'Épicerie, après avoir quitté le statut d'usager, continue de venir en cotisant ou en tant que bénévoles.

Madame Cardesse relève l'utilité de mettre en place des réunions d'information destinées aux bénévoles mais pourquoi pas également aux travailleurs sociaux afin d'informer, échanger et avoir ainsi une meilleure connaissance de l'ensemble des dispositifs. Pour 2017, elle propose de travailler sur la mise en place de partenariats.

Madame Sirat souligne que l'Eypicerie a reçu l'agrément EVS et qu'un poste FONGEP lui a été accordée pour 3 ans renouvelable ce qui permet d'asseoir l'association. Ce poste est complètement justifié dès lors que l'association fait un travail engagé dans un principe démocratique avec des bénéficiaires engagés dans le fonctionnement de l'association.

Madame Peyri (Croix Rouge) fait part des actions menées par la Croix Rouge. Tout d'abord elle évoque les permanences de l'Écrivain public à la MSP tenues par 3 bénévoles qui interviennent sur des dossiers spécifiques de retraite, des problèmes financiers entre autres. Il y a aussi l'accompagnement à la scolarité, 40 enfants du quartier en bénéficient 4 fois/semaine pendant 1h, temps pendant lequel ils bénéficient d'un goûter, d'un moment récréatif et de l'aide aux devoirs. L'objectif étant l'éducation, le savoir être et le comportement social. Une autre action est « la lutte contre l'illettrisme » avec l'alphabétisation, l'écriture, la lecture, l'apprentissage de la langue française. Les demandes sont en constante augmentation notamment dans le cadre de l'accès à l'emploi et du surendettement pour permettre aux personnes de s'exprimer.

S'agissant de l'atelier d'insertion sociale, il permet de s'ouvrir à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française. Les discussions et les débats portent sur la citoyenneté, les valeurs républicaines, la démocratie. Des sorties, des actions socio-culturelles, des visites en partenariat avec certaines entreprises, avec l'ASPE permettent l'accès aux connaissances de l'emploi et des activités récréatives comme le cirque, le ciné-thé. Les demandes sont de plus en plus nombreuses avec un aboutissement très positif.

Madame Robert confirme que toutes ces actions contribuent à une meilleure cohésion sociale, un mieux vivre ensemble avec ses différences. Dans ce cadre, il est important de travailler avec la Préfecture au maintien du poste d'adulte relais qui sera rattaché au centre social (arrivée prévue le 12/12/16).

Monsieur Mouhoum précise que ce Pilier 2 regroupe pratiquement l'ensemble des axes du centre social contenus dans l'agrément validé par la CAF. S'agissant du poste adulte relais, il rappelle la pérennisation du poste de Karine De Pauw en 2016 et précise également que le poste de Réda Abidi sur un contrat unique d'insertion s'est transformé en un poste d'agent territorial.

L'intérêt de ce poste adulte relais est un travail de longue haleine pour instaurer un climat de confiance avec le public mais aussi entre les différents partenaires. Il y a un réel besoin sur la prise en charge des jeunes notamment sur les 10/16 ans, ce besoin a été également constaté par le bailleur. La mission de cette personne sera donc d'être sur le terrain dans un travail de prévention, de mise en relation avec les dispositifs dédiés à ce jeune public en complémentarité avec les collègues déjà présents.

Madame Sirat ajoute que ce qui intéresse la Préfecture dans ce poste d'adulte relais c'est le diagnostic qui peut être fait au regard de cette jeunesse et le partenariat avec le bailleur. Elle informe d'ailleurs que la fiche de poste a été travaillée avec le bailleur et que c'est une véritable plus-value.

Au niveau de ce poste adulte relais, elle précise qu'une formation doit être mise en place très rapidement de façon que la personne puisse être, à la fin de son contrat, sur un processus de formation.

Monsieur Maïtia (adjoint en charge du CCAS et de la Petite enfance) se félicite du travail collaboratif mis en œuvre par rapport à ce poste entre la Préfecture, Domofrance, le centre social et la ville. La volonté première est de pouvoir pérenniser ces postes et il se réjouit que les 2 premiers aient pu l'être. Il rappelle l'importance de l'accompagnement à la parentalité et le lien qui doit être fait avec cette population d'adolescents, de jeunes en situation difficile. Il faut pouvoir les « accrocher » mais aussi leurs familles pour que cette mise en cohérence globale puisse se faire. Il rappelle à ce propos l'action Futsal de Réda Abidi en direction des plus jeunes.

Il évoque également la discrimination positive en favorisant l'accès des jeunes des quartiers prioritaires à toutes les actions menées par l'Eycho, telles que les écoles multisports avec plus d'une trentaine de bénévoles qui animent les ateliers. Il ne faut pas oublier l'aide aux devoirs, valorisation des actions positives de la part des jeunes eux-mêmes.

Madame Robert évoque également le volet tranquillité publique car dans ce quartier on parle d'incivilités, de nuisances. Par le biais du CLSPD, on essaie de venir renforcer ou proposer des actions.

Karine de Pauw à la MSP est au cœur de toutes les problématiques rencontrées et des permanences se sont mises en place avec le droit aux familles qui accueille des familles souvent victimes de violences, de harcèlement de la part de leur conjoint. Ces permanences ont très bien fonctionné en 2014 et 2015, beaucoup moins en 2016, la juriste n'est pas intervenue entre janvier et octobre 2016.

Un travail, autour de la prévention de la délinquance dans le cadre de la cellule de veille menée avec les bailleurs, la police nationale et la police municipale où la problématique de la tranquillité publique, est abordée sur les quartiers de la politique de la ville mais pas seulement. Lors de la dernière plénière, il a été constaté qu'Eysines n'est pas identifiée comme étant un vivier de délinquance mais qu'il faut rester vigilant et continuer le travail de communication entre les différents opérateurs et partenaires pour mener des actions adaptées auprès des jeunes, des moins jeunes et des familles.

Madame Jusot rappelle pour sa part que lors de la dernière réunion du CLSPD, Domofrance avait noté que l'été 2016 avait été le plus calme que le quartier ait connu depuis de nombreuses années dû en partie aux actions menées par tous et elle espère qu'il en sera de même pour 2017 grâce à la poursuite du travail entrepris. Elle relève que sur des quartiers non classés prioritaires et dans lesquels il n'y a pas d'actions dédiées, comme celui du Grand Louis, il n'en est pas de même. Ce quartier compte moins de public mais un public à risque. Il est aujourd'hui en observation.

Monsieur Tournache revient sur la compétence récente de Bordeaux Métropole et s'attache dans un premier temps à se concentrer sur la géographie prioritaire existante et la poursuite de l'accompagnement sur les quartiers de veille issus du travail avec les bailleurs. Dans une autre étape, Bordeaux Métropole se laisse la possibilité de décider elle-même de sa géographie prioritaire. Les élus seront porteurs de cette décision. Il observe que dans les projets sur d'autres communes, il y a une certaine latitude de lecture par rapport à des quartiers qui ne sont plus classés prioritaires.

Madame Jamain s'inquiète des raisons pour lesquelles le quartier du Grand Louis va moins bien et s'interroge sur les indicateurs qui permettent de dire cela.

Madame Robert répond que l'un des critères est le nombre trop peu important d'habitants, 810, il en faut 1000. Ce secteur vit avec des minimas sociaux (revenus inférieurs sur ce quartier à 10 800 €/annuel). En parallèle, dans le cadre du renouvellement du contrat Enfance/jeunesse, un diagnostic partagé a démontré que cette population est très fragile, en voie de paupérisation avec un chiffre important de familles mono parentales au chômage. La démarche entreprise pour l'introduire comme quartier prioritaire n'a pas abouti, le nombre d'habitants n'étant pas suffisant.

Madame Montixi relève quant à elle que la démarche ne doit pas être seulement financière et rappelle que chacun mobilise son droit commun de mieux en mieux par une meilleure connaissance. Il faut mettre l'accent sur l'aspect collectif, inter domaines, inter services, inter institutions et bien que ce quartier ne soit pas classé prioritaire, la même démarche de collaboration peut être menée entre les acteurs par le biais notamment de rencontres. Dans chacune des institutions, il peut y avoir des leviers prioritaires. Aussi, des stratégies inter institutionnelles peuvent être trouvées et en 2017, de façon concertée, il faut travailler sur des démarches à entreprendre qui peuvent profiter à l'ensemble du territoire eysinois sans être obligatoirement sur les quartiers ciblés.

Madame Sirat dit être tout à fait d'accord. Il est nécessaire d'avoir un regard attentif et d'accompagner ce territoire grâce au partenariat créés et de la mutualisation. Elle rappelle le dispositif de gestion urbaine de proximité.

Monsieur Caumont (Police nationale) revient sur le calme mentionné sur le quartier du Grand Caillou en 2016 qui est dû pour lui à l'interpellation l'an passé d'un des résidents du Haut de l'Hippodrome. Il y a de ce fait beaucoup moins de nuisances. 4 faits ont été relevés : un individu identifié pour des dégradations à la salle du Vigean et tentative de vol, un vol à l'arrachée, un bus caillassé rue Serge Mallet, des dégradations sur les parkings. Il tient à souligner la très bonne collaboration entre la police nationale et les bailleurs.

Pilier n°3 : Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants

Madame Robert rappelle le contenu de ce pilier (voir power point).

Monsieur Mangiarotta souhaite relever la bonne coordination qui existe sur le terrain. Les actions sont en place et elles fonctionnent, les relations sont établies et chacun se connaît. Ce sont pour lui les préalables indispensables pour avancer.

185 000 € d'enveloppe, ce n'est pas une subvention mais une dépense que Domofrance va faire dans le cadre de la TFPB, dépense qui va être revalorisée dans le cadre de la taxe foncière. Elle sera dégrevée du montant engagé par Domofrance dans le cadre de la convention. Ces 185 000 € sont engagés sur 2016, qui est une année particulière puisque c'est l'année de la négociation signée par tous les partenaires au mois de juillet. Le démarrage a été retardé, il reste donc aujourd'hui sur les prévisions quelques engagements à venir, une 40aine de milliers d'euros n'aura pas été engagée mais pourra être reportée. La question sur la globalisation de cette dépense non engagée sera étudiée avec les services fiscaux. Domofrance a été interpellée par la CNL (représentant des locataires) sur la possibilité faite aux communes de renoncer à l'abattement par un taux de logements sociaux de 25%. Il tient à signaler qu'il s'agit uniquement de discussion dans le cadre du projet de la loi des finances de 2017 et que rien n'est acté et ajoute que Domofrance a suffisamment travaillé avec la commune d'Eysines et est impliqué pour que cette perspective de renoncement soit envisagée.

Madame Sirat confirme que rien ne prouve que ce soit voté.

Monsieur Mangiarotta estime que ce pilier 3 reprend une large palette d'interventions qui part du soutien au personnel de proximité jusqu'à la réalisation de petits travaux qui concourent à l'amélioration du cadre de vie. Sur le Grand Caillou, il rappelle le projet engagé de réhabilitation d'envergure et la réception prochaine de la Tour. C'est un signe tangible du changement. La poursuite des travaux sur les autres bâtiments est prévue dans les prochains mois et d'ici 2 ans, la réhabilitation du Grand Caillou pourra être inaugurée avec un vrai changement d'image, un vrai changement de mixité sociale qui sont très attendus.

Monsieur Labarthe relève également le renforcement de personnel de proximité au-delà du personnel Domofrance avec le recrutement d'un gardien superviseur qui sera opérationnel en janvier 2017. Il rappelle le poste d'intervenant social déjà existant avec Réda Abidi ainsi que celui de Karine De Pauw dont la présence est importante sur le quartier. Pour terminer, Domofrance participera au cofinancement du poste de l'adulte relais Siriman Dembélé recruté à compter de la mi-décembre. Tous ces postes contribueront à mailler le quartier.

S'agissant de l'entretien, il y a un renforcement du nettoyage grâce à la collaboration étroite établie avec l'ASPE, ce qui permet en plus à des personnes de s'inscrire dans une démarche de travail. Les habitants vivent ainsi dans un quartier plus propre.

Pour ce qui est de la dégradation des bâtiments, notamment les ascenseurs et portes d'entrée, Domofrance s'attache à ce que les réparations interviennent rapidement.

Monsieur Mangiarotta informe que l'enveloppe consacrée pour le personnel de proximité est de 50 000 € et de 45 000 € pour l'entretien et revient sur la convention de la TFPB très équilibrée.

Madame Robert souligne que la réussite des négociations et le travail conjoint réalisés sont plutôt rares sur l'agglomération. Les postes cofinancés démontrent bien la qualité du partenariat entre les bailleurs et la ville, travail engagé pour le bien commun des administrés de ce quartier.

Monsieur Labarthe évoque aussi un autre axe de travail qui est la gestion des déchets et des encombrants, c'est pour lui un véritable fléau. Il s'agit d'arriver à les évacuer dans les meilleurs délais pour des raisons d'hygiène mais le volume est particulièrement important. L'évacuation se fait à l'heure actuelle par le biais d'une entreprise eysinaise qui emploie des habitants du Grand Caillou et des Hauts de l'Hippodrome.

Sur la tranquillité résidentielle, la vidéo protection est envisagée pour sécuriser en particulier la tour du Grand Caillou, elle sera installée à la fin des travaux, le budget sera différé sur l'année 2017.

Quant à l'axe animation/lien social/mieux vivre ensemble, les actions ont contribué à la venue de la Compagnie Eldo qui s'est produite récemment sur le thème des valeurs républicaines.

Domofrance a recruté une personne en charge d'accompagner le projet de réhabilitation auprès des résidents entre autres par le biais d'une enquête qui lui permet de présenter le calendrier des travaux, d'apporter des explications nécessaires sur l'incidence sur les loyers.

Autre action envisagée, action « effet papillon » pour permettre la valorisation et l'estime de soi. L'objectif est de permettre à des personnes de se retrouver, aux familles qui peuvent être en décrochage d'avoir une démarche d'intégration sociale. C'est un préalable important et cette action sera inscrite au programme de 2017.

Madame Robert précise que cette association est constituée de bénévoles qui ont pour formation les métiers de l'esthétique. L'objectif est de se réapproprier son corps, son image pour dégager du positif vis-à-vis des futurs employeurs. Ce travail fait écho aux actions menées par Marylin Bourbon avec des mères de familles.

Madame Jamain trouve intéressante cette typologie d'approche. Des artisans offrent aussi leur service pour restaurer l'image de certains publics.

Madame Cardesse ajoute que la Mission Locale Technowest mène également ce type d'actions avec des objectifs identiques.

Idem pour la **Croix Rouge**.

Madame Robert propose la création d'un groupe de travail afin de réunir les différentes compétences et mener une cohérence plus harmonieuse. Il est aussi nécessaire d'informer les publics ce qui se fait sur ce quartier.

Madame Sirat revient sur la TFPB qui est une démarche nouvelle qu'Eysines inaugure.

Monsieur Mangiarotta fait part qu'il proposera un bilan précis des actions engagées.

Monsieur Labarthe informe que 27 000 € ont été consacrés au « Vivre ensemble ». Il rappelle aussi dans la même rubrique l'existence de Déclit installé sur le quartier du Grand Louis.

Madame Carrier (AFEPT Formation Déclit) intervient depuis septembre 2015 pour développer l'action sur l'ensemble de la Métropole en partenariat avec Domofrance. Installée depuis juin 2016 sur le Grand Caillou. Cette action s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui n'ont pas d'emploi, ne sont plus scolarisés, inscrits ou pas à la Mission locale ou à Pôle emploi. L'objectif est de « les remettre sur les rails », leur faire faire des démarches de droit commun, des formations avec un accompagnement dynamique et individuel, aborder la question de la réorientation professionnelle, conforter leur choix pour certains d'entre eux et les amener vers la Mission locale.

La volonté de l'AFEPT est de s'installer sur les territoires où il y a ce type de problématiques à capter pour faire un travail très personnalisé afin d'amener ce public vers le travail et la mobilité. Un des jeunes du Grand Caillou est venu sur Bordeaux, c'est un exemple pour les autres. Le partenariat est donc important et la complémentarité avec les actions existantes est indispensable. Ce rôle de levier est primordial.

Monsieur Labarthe évoque également, dans le cadre des actions menées, le portage de courses à domicile dans la Tour Corail, durant les travaux sur les ascenseurs. Cette action est mise en place avec l'ASPE. Domofrance est aussi partenaire sur le chantier éducatif qui a porté sur la réfection des murs de l'école Raymond Claverie. Une somme ambitieuse a également été inscrite au titre des animations sportives et culturelles avec « Drop de Béton ». Dernière action, les travaux d'amélioration et qualité de service : travaux engagés sur la tour (serrurerie, interphone).

Pilier n°4 : Réintroduire les valeurs républicaines et la citoyenneté : activité du Conseil citoyen

Madame Robert rappelle la loi de 2014 qui prévoyait la constitution de conseil citoyen dans chacun des quartiers prioritaires. La composition de ces membres étant faite par tirage au sort mais aussi sur la base du volontariat. Aujourd'hui ce Conseil se réunit régulièrement.

Mesdames Peramato et Beaumont (Conseil citoyen) font part d'une réunion mensuelle afin de mettre en place des petites actions pour animer le quartier et se faire connaître. Le premier objectif a été l'édition d'une gazette distribuée à chacun des résidents pour expliquer ce qu'est le Conseil citoyen et la mise en place d'une « boîte à idées » dans différents lieux. Une ½ journée d'activité a été organisée sur le Grand Caillou à laquelle a été invitée une banda. Drop de béton y participait, il y avait également quelques stands. Au cours de la dernière réunion qui s'est tenue début décembre, beaucoup d'idées ont émergé pour 2017 avec notamment des animations plus conséquentes et structurées.

Madame Robert précise que les membres sont vraiment très actifs. Bordeaux Métropole, en chef de file, a initié une rencontre avec les représentants de chaque Conseil citoyen. Eysines a été représentée à chaque fois. Le Département a organisé une journée avec quelques conseils citoyens dont Eysines faisait partie. Le 15 octobre dernier, l'État a organisé une journée à la Maison de la Promotion Sociale à Artigues à laquelle l'ensemble des conseils citoyens étaient invités pour partager et échanger, là encore Eysines était représentée.

Afin que le Conseil Citoyen ne s'épuise ou ne s'essouffle sur le long terme, il est nécessaire que tous les partenaires ne le sollicite pas tous en même temps.

Elle tient à souligner que les membres du Conseil citoyen sont des habitants bénévoles et que le travail qu'ils fournissent et le temps de présence sont pris sur leur temps personnel. Elle les remercie très sincèrement pour leur implication, leurs envies de partager, leur étroite collaboration avec le bailleur et d'autres opérateurs du quartier. Ils ont répondu à l'appel à projet Politique de la ville et souhaitent renouveler la demande de subvention pour continuer d'animer ce quartier. Tout est en marche pour que ce conseil citoyen devienne autonome, c'est pourquoi il a besoin du soutien de l'État, d'aides spécifiques pour l'aider à devenir une instance indépendante et à part entière.

Monsieur Maitia évoque un autre secteur qui est celui de la petite enfance. La Ville travaille en matière d'insertion sociale et professionnelle au niveau de ce quartier, avec une dimension très particulière puisqu'il s'agit de permettre aux mères de famille de pouvoir disposer d'une place en crèche pour leur(s) enfant(s). Relation et travail en lien avec la MDSI mais aussi avec d'autres travailleurs sociaux, sans oublier les aides du CCAS notamment en direction des familles en précarité.

Madame Linquier-Sagory (responsable du secteur Petite enfance de la ville) revient sur le Pilier n°1 qui concerne l'insertion et l'emploi pour évoquer la réalisation d'un diagnostic qui a été couplé avec un travail réalisé par la petite enfance sur un diagnostic et veille territoriale pour les assistantes maternelles.

Madame Robert revient sur les objectifs de 2017 que ce comité doit valider. Dans les actions proposées, il y a une formation sur la laïcité en lien avec la Ville du Bouscat. 2 journées sont proposées les 31/01 et 01/02 2017. Le lieu sera la salle Marcel Lachière à Eysines.

Madame Sirat, confirme qu'il s'agit bien du contenu du pilier n°4 de l'État et du contrat de ville. Valeur de la République, citoyenneté sont des mots particulièrement importants dans cette période difficile. Cette formation proposée par le Gouvernement portera la 1^{ère} journée sur la théorie et le juridique, la 2^{ème} journée sur une étude de situation.

Madame Robert reprend les objectifs de 2017 (power point).

Madame Jusot avant de conclure, remercie au nom de Madame le Maire, l'ensemble des participants, et bien évidemment Bordeaux Métropole et la Préfecture. Elle se félicite des partenariats qui se sont créés autour de la politique de la ville, de la qualité du travail mené et elle souhaite qu'en 2017, le bilan puisse être aussi positif que celui de cette année.

Clôture de la séance à 12 heures.



Monsieur Le Maire rappelle que conformément aux dispositions régissant la Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (dite DSU) et notamment l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), Monsieur le Maire doit présenter au Conseil Municipal et aux Conseils Citoyens un rapport qui retrace les actions de développement social et urbain, réalisées au cours de l'exercice ainsi que les conditions de leur financement en complément du rapport sur la politique de la ville métropolitain qui est désormais compétente dans le domaine de la politique de la ville.

Ville de banlieue à forte concentration de logements sociaux, classée en réseau d'éducation prioritaire, la ville de Floirac est confrontée aux problèmes inhérents à la présence d'une importante population défavorisée sur le plan économique, social et culturel. Elle doit par conséquent financer des actions spécifiques ce qui justifie son classement dans la catégorie des villes qui perçoivent la dotation de solidarité urbaine. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en 2016, la ville de Floirac a reçu 3 614 921 € au titre de cette dotation. Pour rappel, en 2017, la DSU s'élèvera à 3 803 292€.

La ville de Floirac perçoit la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et l'utilise prioritairement pour le renforcement de ses actions en matière de développement social urbain autour des quatre piliers du contrat de ville et sur des thématiques inscrites dans le contrat de ville : l'insertion sociale et professionnelle, l'éducation, la prévention de la délinquance, l'animation culturelle et sportive, la petite enfance, l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants, les valeurs républicaines et la citoyenneté.

Tout d'abord, quelques données sur les quartiers prioritaires de la ville de Floirac. Sur Floirac, il y a deux quartiers prioritaires Jean Jaurès et Dravemont. On recense 2500 habitants sur Jaurès et 1600 habitants sur Dravemont. On recense un taux de chômage de 23% sur Jaurès et 28 % sur Dravemont. 31% de la population est sans diplôme sur Jaurès et 29% sur Dravemont. Les revenus fiscaux sont en moyenne de 11 500 euros sur Jaurès et 9700 euros sur Dravemont selon le recensement de la population en 2010.

Les quartiers prioritaires de Floirac sont classés en zone de sécurité prioritaire, un renforcement de la vidéoprotection a été effectué en 2016 sur ces territoires notamment sur le quartier Dravemont et Libération. Sur le quartier Libération, un projet de rénovation urbaine a été mené dans le cadre de l'ANRU et est presque terminé. Des projets de rénovation urbaine auront lieu prochainement sur le secteur Joliot-Curie

et Dravemont afin de lutter contre l'habitat dégradé et redonner des espaces publics de qualité à travers notamment la réhabilitation du centre commercial sur Dravemont.

Nous pouvons dresser le bilan suivant des actions développées au sein de la dotation de solidarité urbaine. Ce bilan est non exhaustif mais permet de réaliser un focus sur des actions importantes réalisées sur ces thématiques envers les habitants des quartiers prioritaires.

Pilier 1 : Améliorer l'insertion économique, l'emploi et l'activité

Effort Budgétaire communal : 178 935, 83 €

Cette rubrique recouvre les actions menées :

- dans le cadre de l'insertion, la charge restant à assumer par le budget communal pour la rémunération des contrats aidés et les frais d'encadrement qu'ils génèrent s'élève à 18 985,83 €
- par les Centres Sociaux qui perçoivent une subvention versée après signature de contrats d'objectifs, soit 160 000 €

Valorisation de la DSU : 149 435,41 €

Afin de lutter contre le chômage des personnes habitant les quartiers prioritaires faiblement qualifiées et éloignées de l'emploi, un des enjeux phare est de pérenniser la clause d'insertion sur l'ensemble des travaux et services significatifs. En 2016, 11 floiracais dont 13 issus des quartiers prioritaires ont réalisé 11 000 heures de travail dans le cadre de la clause d'insertion.

D'autre part, le plan local d'insertion par l'emploi est un des dispositifs favorisant l'emploi des habitants des quartiers prioritaires notamment les femmes en organisant des parcours d'insertion individualisés et renforcés vers l'emploi. En 2016, 184 personnes sont suivies par le PLIE, 32% habitent les quartiers prioritaires et 33% de sorties positives parmi les habitants des quartiers prioritaires.

Plusieurs actions sont réalisées par des associations sur cette thématique notamment AIM (actions inter-médiation) : 3 floiracais accompagnés, 33% de femmes afin de favoriser le réseau et lever les freins à l'emploi avec un résultat de 50% d'accès à l'emploi.

Par ailleurs, la ville soutient la création d'entreprises pour les habitants des quartiers prioritaires. Hauts de Garonne développement a reçu 49 porteurs de projets floiracais dont 21 femmes et 28 hommes. 63 chefs d'entreprises floiracais sont impliqués dans le réseau de développement de leur activité. 8 entreprises sont engagées dans la charte

de la diversité et 3 dans l'accueil des stages de 3^{ème}. 14 floiracais ont participé à l'action découverte des métiers et visites d'entreprises dont 4 femmes.

Des permis citoyens sont mis en place par la ville de Floirac afin de développer la mobilité des 18-25 ans ayant un projet professionnel. 6 garçons et 9 filles en ont bénéficié en 2016 dont 7 habitant les quartiers prioritaires et font l'objet d'un suivi par le service médiation. 6 jeunes de 15 à 17 ans habitant les quartiers prioritaires ont réalisé un chantier peinture sur la maison des initiatives, lieu d'innovation sociale et de communication sur le renouvellement urbain du quartier Dravemont.

Un partenariat avec l'association sport emploi a permis d'accueillir 76 stagiaires dont 8 Floiracais dont 5 issus des quartiers prioritaires. La moitié des stagiaires obtiennent une formation diplômante à l'issue de la formation, une passerelle a lieu avec la formation lut et BPJPS.

La ville aide aussi à l'accompagnement au BAFA-BAFD, il y a eu 9 filles et 9 garçons en 2016 ainsi que 4 formations en surveillant de baignade.

La ville de Floirac développe une politique d'insertion en employant des contrats aidés. Sur les 44 personnes en contrat en 2016, 32 femmes et 12 hommes, 26 résident en quartier prioritaire, 11 ont eu des sorties positives (formation qualifiante, contrat de plus de 6 mois).

En 2016, sur les 39 participants suivis par le plie, à la fin du CUI :

- 2 ont été titularisés
- 8 Ont obtenu un emploi supérieur à 6 mois en entreprise privée
- 4 Ont obtenu un titre professionnel / diplôme
- 2 Ont obtenu une qualification (permis C ou D)
- 2 Ont déménagé
- 1 Ont pris leur retraite
- 5 Sont toujours en CUI en 2017 (apprentissage du français en cours, travail sur le projet professionnel...)

Sur cette thématique, les centres sociaux développent des actions d'insertion sociale et professionnelle. Une convention relie la ville de Floirac aux centres sociaux afin de développer des actions auprès des habitants.

Une des actions du centre social du haut Floirac consiste notamment à accompagner les familles dans leur accès aux droits sur des thématiques comme le logement, la santé, l'emploi, les relations intrafamiliales.... Une personne réalise spécifiquement des permanences autour de l'insertion professionnelle et sociale et a reçu 89 personnes dont 77 hommes et 52 femmes. Suite à cet accompagnement : 4 CDI, 56 CDD et 14 en

formation. 92 enfants sont inscrits à l'accompagnement à la scolarité. La quinzaine interculturelle avait pour thème « les jardins » en 2016. 40 personnes et 4 classes primaires ont fréquenté la quinzaine interculturelle.

Le centre social et culturel du bas Floirac réalise des actions enfance et jeunesse, sur l'alphabétisation, un point info vacances ainsi que des sorties familiales. Un écrivain public est d'ailleurs présent et a reçu 102 personnes pour des courriers divers, lettres de motivation, dossiers administratifs CMU, APL, MDPH, tribunal, Carsat, logements, impôts, renouvellement de la carte de séjour...

Par ailleurs, un chantier formation organisé par l'institut de formation, commerce et gestion s'est déroulé à la cité du midi en partenariat avec le bailleur ICF et le centre social. Ce chantier a bénéficié à 12 jeunes qui ont préparé le titre professionnel agent de propreté et d'hygiène.

Sur la politique de lutte contre l'illettrisme, 112 personnes ont bénéficié du dispositif d'alphabétisation dont 86 femmes et 26 hommes ; 43 personnes issues des quartiers prioritaires, 25 ont un emploi ou accèdent à une formation suite à cet accompagnement. Le centre social s'inscrit dans les journées nationales d'action de lutte contre l'illettrisme.

Pilier 2 : Améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale :

EDUCATION

Effort Budgétaire communal : 1 158 070,55 €

Valorisation de la DSU : 967 144,21 €

Il s'agit des politiques :

- de favoriser la réussite scolaire et le développement de l'activité des accueils périscolaires et l'aide aux devoirs dans toutes les écoles de la Ville a été confié à l'association des FRANCAS (coût de 545 635,22 €)
- de lutte contre l'illettrisme et de soutien à la lecture menée par la médiathèque (participation restant à la charge de la Ville 612 435,33 €)

A Floirac, quatre groupes scolaires sont situés en zone urbaine sensible sur les six que compte la commune. Le taux de réussite au brevet des collèges sur le collège Rayet en 2016 est de 84,9 % et de 75,3 % sur Mandela en évolution par rapport à 2015.

En 2015, la ville de Floirac a réalisé un projet éducatif de territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Concernant l'éducation, l'objectif est d'améliorer les

conditions d'enseignement et de favoriser la mixité sociale dans les établissements scolaires. Les actions de réussite éducative sont priorisées ainsi que celles ayant un objectif d'accès à la culture pour tous. 326 jeunes sont suivis en 2016 dans le cadre du programme de réussite éducative dont 43% de filles et 57% de garçons. Trois séjours de remobilisation scolaire pour 41 élèves habitant les quartiers prioritaires. L'objectif des séjours :

- Remotiver l'enfant
- lui redonner confiance
- lui faire découvrir un univers différent
- lui permettre d'avoir accès à du loisir
- rencontrer d'autres enfants des activités de loisirs
- revoir les bases scolaires de manière ludique et différente

Encadrés par une équipe mixte de professionnels (animateurs et enseignants), les enfants sont amenés à réfléchir sur les freins qu'ils ont pu rencontrer dans leur scolarité l'année précédente afin de tenter de les lever dès la rentrée. Le programme est constitué de la manière suivante : activités de découverte suivies de séances plus scolaire ayant un lien avec le thème des activités. Les séances sont ludiques et les enseignants sont épaulés par les animateurs.

A l'inverse, lors des temps d'activités et de vie quotidienne, les enseignants appuient les animateurs. Chacun vient compléter le travail de l'autre et renforcer ses compétences au profit des enfants.

La ville favorise la réussite scolaire en développant des accueils périscolaires dans toutes les écoles de la ville par les Francas et touchent 663 élèves des quartiers prioritaires dont 355 hommes et 308 femmes et 115 élèves sur l'accompagnement à la scolarité dont 59 garçons et 56 filles. Des multi-activités sont organisés par la ville lors des temps d'activités périscolaires 319 inscrits en maternelle dont 180 élèves dans les écoles des quartiers prioritaires et 391 inscrits en primaire dont 224 élèves dans les écoles des quartiers prioritaires.

Une action a été développée particulièrement avec côté sciences et l'école Pierre et Marie Curie afin de créer un pôle de médiation scientifique. L'objectif est d'apporter la démarche scientifique au plus près des floiracais dans les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire ainsi qu'auprès d'un large public sur la rive droite. Environ 2000 personnes habitants les quartiers prioritaires ont bénéficié de l'action en 2016.

Par ailleurs la médiathèque de la ville permet d'accéder à la lecture et la culture et reçoit 35% des habitants des quartiers prioritaires sur les 4517 inscrits.

Le festival des hauts de Garonne la saison culturelle s'est porté sur la BD, rencontre avec des auteurs : 56 classes notamment des quartiers prioritaires ont fréquenté le festival.

Des lectures tandems seniors (RPA) et enfants (centres de loisirs) sont réalisés et votent pour leur livre préféré : 70 personnes.

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Effort Budgétaire communal : 1 062 442,39 €

Valorisation de la DSU : 887 321,1 €

Les actions spécifiques de prévention menées dans ce domaine avec un accompagnement structurant (effort budgétaire communal de 178 281,47€) et le développement des activités auprès de la jeunesse (à travers l'Accueil Collectif des Mineurs Sans Hébergement en faveur des familles ne partant pas en vacances (restant à la charge de la ville : 484 630 €) constituent la politique de prévention de la délinquance. Elle s'accompagne du déploiement de la police municipale sur le territoire (effort de 232 062,26 €).

Une instance coordonne les actions de prévention de la délinquance sur la ville le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Des comités techniques spécifiques sont organisés avec les partenaires sur la sécurité, la tranquillité publique, la vie des établissements scolaires, l'insertion, les offres de vacances. 36 comités techniques se sont déroulés en 2016 et deux sur la prévention spécialisée. Des interventions ont lieu spécifiquement sur Dravemont de 22h à 2h du matin avec les équipes de médiation de la ville afin de favoriser le vivre ensemble et d'éviter les conflits d'usage autour du centre commercial.

La ville de Floirac accueille les enfants en accueil collectif de mineurs dans hébergement jusqu'à 12 ans, 1734 enfants fréquentent l'ALSH dont 817 filles et 917 garçons.

D'autre part, la ville développe l'ouverture des gymnases pour les personnes 12 à 40 ans : 12 ouvertures et 52 participants en moyenne par ouverture. Des salles de citoyenneté contribuent à prévenir la délinquance des 12-17 ans et ont permis d'organiser des séjours avec eux, il y a eu 7 séjours en 2016, 119 participants dont 75 % venant des quartiers prioritaires. 42 filles et 77 garçons fréquentent les salles de proximité dont 70 habitant les quartiers prioritaires.

La ville accueille également des personnes en travaux d'intérêt général afin de favoriser leur réinsertion, en 2016, 5 personnes majeures ont été accueillies et 1 mineur.

La police municipale de Floirac a réalisé en 2016, 179 procès-verbaux dont infraction routière et stationnement, interventions pour problèmes de voisinage, actes délictuels, vol avec effraction, régulation et police route, doléance sur la voie publique...L'année 2016 est marquée par la mise en place du système de vidéoprotection sur le secteur de DRAVEMONT et LIBERATION. Ce système est un outil au service de la politique de tranquillité publique et de prévention de la commune. Elle constitue un des instruments du contrat local de sécurité.

Les diagnostics en marchant veillent aussi à réguler des problèmes de délinquance sur la ville. Mise en place de médiateurs de quartier, travail en binôme. 30 médiations nocturnes sur Dravemont.

La création du nouveau service médiation a pour objectif de contribuer : au règlement, à l'apaisement ou encore à la prévention des conflits de la vie quotidienne, à la prévention de la délinquance, à l'intégration des populations en difficultés et enfin au réinvestissement collectif des espaces publics, dans un souci de mixité d'usages et de genres.

L'acte de médiation sociale contribue en ce sens à un processus de création et de réparation du lien social dans lequel un professionnel tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes et les institutions, d'aider à améliorer une relation ou à régler un conflit qui les oppose.

Sur l'accès aux droits, la ville accueille notamment Infodroits qui a réalisé 21 permanences de deux heures, 50 personnes reçues : 39 femmes et 11 hommes ont pu bénéficier de l'aide juridique principalement sur le droit du travail et de la famille.

Le centre d'information du droit des femmes et des familles intervient également sur des permanences spécialisées dans la lutte contre les violences intra familiales. 33 personnes accompagnées dont 29 femmes et 4 hommes dont 10 femmes victimes de violences dans le couple.

Les permanences du CIDFF à la maison de la justice et du droit ont reçus 38 personnes en 2016, 32 femmes et 6 hommes dont 16 personnes en situation de violences.

La ville de Floirac participe également au fonctionnement des permanences de la maison de la justice et du droit des hauts de Garonne. Sur les 4478 entretiens réalisés en 2016, il y a eu 546 Floiracais qui ont été reçus sur le droit de la famille, du travail et privé dont 338 habitant les quartiers prioritaires.

Des permanences d'aide aux victimes ont lieu sur le quartier Dravemont, 60 personnes ont bénéficié de la permanence, 44 femmes et 16 hommes. 49 floiracais ont été reçus par le PRADO. Sur les 60 personnes reçues, 14 sont venues pour des violences volontaires, 7 pour vols, 5 accidents de la circulation, 3 pour atteinte et harcèlement à caractère sexuel, 3 pour menaces et injures...

ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Effort Budgétaire communal : 704 035,74€

Cette rubrique recouvre les actions menées par le service des Sports (effort communal de 367 740,98€) et le fonctionnement des écoles d'éveil artistique (participation de la Ville à hauteur de 296 269,93 €).

Valorisation de la DSU : 554 538, 16€

La ville a reçu le label « sport pour tous » ce qui signifie que Floirac développe des animations sportives ponctuelles, une accessibilité aux terrains sportifs, des animations permanentes, un plan de communication « sport santé » et des éducateurs qualifiés « sport pour tous ». La ville a le label 4 étoiles.

Sur la politique sportive, une subvention de 287 000 euros a été versée au club municipal des sports qui recense 2367 licenciés dont 654 femmes et 28 000 euros fléchés à l'entretien des équipements sportifs. Des bourses sport sont accordées à l'année afin de favoriser la pratique sportive des jeunes en difficulté financière : 27 bourses accordées en 2016 dont 10 habitant les QPV.

Sur la piscine municipale qui se situe en territoire de veille, ouverture en été, 20 jours pour les collèges, 4 créneaux pour les centres sociaux, 8 pour les crèches et RAM, 25 créneaux pour les ACMSH, 79 entrées pour les points fort animation.

12 000 entrées dont 54 % habitant Floirac, 52% de filles et 48 % de garçons.

Sur le point animation du domaine de la Burthe, plus de 20 enfants accueillis, 21 groupes de 10 à 15 enfants, 17 jours d'intervention sur l'été, 1 éducateur recruté ponctuellement pour l'encadrement de la course d'orientation.

Des séjours sportifs et culturels sont organisés notamment en Grèce, à l'île d'Oléron et à la roche Chalais. Ces séjours ont bénéficié à 88 jeunes, 44 filles et 44 garçons dont 21 résident en quartiers prioritaires. Ces jeunes ont pu réaliser des activités comme la voile, le canoë, l'équitation, des visites culturelles comme le musée de la mer...

Des séjours ont lieu aussi avec l'ACMSH à Meschers pour les 5-6 ans : 12 enfants et à Hendaye pour les 8-9 ans : 12 enfants.

Sur la politique culturelle et artistique, l'école de musique et de danse recensent 386 élèves dont 231 en musique et 155 en danse dont 28 filles habitant les quartiers prioritaires et 12 garçons en musique et 31 filles habitant les quartiers prioritaires en danse. Un dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (DEMOS) a permis à 15 jeunes habitant les quartiers prioritaires de bénéficier de cette action en partenariat avec l'opéra national de Bordeaux, Conseil Départemental, Métropole et ville de Bordeaux. Création d'un orchestre de cent-vingt musiciens avec des enfants éloignés de toute pratique musicale. Ce projet est sur trois ans durant lesquels les enfants bénéficieront d'un apprentissage musical par l'orchestre avec une sensibilisation à la danse et au chant.

Un projet d'orchestre à l'école Camus situé en quartier prioritaire concerne 29 élèves afin de renforcer l'éducation artistique des élèves éloignés de la culture musicale.

Sur les découvertes instrumentales proposées dans le cadre des parcours culturels animés par des enseignants de l'EMMD (flûte traversière et saxophone) : 136 enfants inscrits de l'école Curie et Camus en quartier prioritaire.

La ville développe également une programmation culturelle : 7157 personnes ont pu assister à un spectacle dont 458 collégiens, 862 scolaires, 127 lycéens, 114 de la MDSI, 31 enfants de la réussite éducative, 262 des centres sociaux. 8 classes maternelles et 19 classes élémentaires en quartiers prioritaires ont bénéficié des parcours de découverte des arts de la scène. Au total, 7157 personnes ont assisté à une représentation. 4191 personnes ont eu accès à un tarif gratuit et 592 à un tarif réduit (minima sociaux, demandeurs d'emploi, moins de 18 ans).

Il y a eu 34 dates de manifestations tout public ou scolaire en 2016 (événement patrimonial, théâtre, danse, cirque et arts de rue, musique.)

Petite enfance

Effort Budgétaire communal : 918 761,83€

Le total des charges prises en compte pour l'ensemble de ces actions à travers la subvention communale s'élève à 4 811 824,63 €.

Valorisation de la DSU : 767 289,34 €

D'après l'étude des besoins sociaux de la commune en 2010 on recense 6684 ménages dont 67% constitués de familles. 21% sont des familles monoparentales notamment 15% des familles avec des enfants de moins de 3 ans sont des familles monoparentales. Le niveau des ressources des familles allocataires de la commune est plutôt faible. En effet plus de 30% des familles ont un quotient familial inférieur à 500 euros. Le travail à temps partiel est plus étendu chez les femmes.

34% des enfants de moins de trois ans ne s'inscrivent pas dans des dispositifs de garde ou de scolarisation.

L'augmentation des demandes de garde à temps partiel et des demandes dites « exceptionnelles » à temps partiel ou complet (formation, recherche d'emploi, etc.), le changement des modalités du congé parental (durée de 2 ans seulement au lieu des 3 ans autorisés jusqu'en 2014) nous a amenés à repenser nos équipements en créant un nouvel équipement résultant de la fusion de la crèche collective et la halte-garderie « Nicolas et Pimprenelle » qui occupent des locaux communs.

Le nouvel établissement a ouvert le 4 janvier 2016, il accueille les enfants de 3 mois à trois ans, uniquement les enfants des familles domiciliées à FLOIRAC et qui ont été admis suite aux commissions d'attribution des places.

L'établissement est un service multi-accueil régulier de 60 places dont 15 places peuvent être proposées pour de l'accueil occasionnel et/ou d'urgence.

Il y a 3 modes de garde différents sur Floirac :

- mode d'accueil collectif : multi-accueil : 60 places, Mini-crèche : 20 places ; 3 places multi-Accueil Dolto
- mode d'accueil familial crèche familiale : 75 places
- assistantes maternelles indépendantes : 377 places

26% des enfants habitent en quartier prioritaire et fréquentent la mini crèche, 20% des enfants des quartiers prioritaires sur la crèche familiale et 29% des enfants en quartier prioritaire au multi-accueil.

65 familles sur 137 familles avec un tarif inférieur à 1 euro sur le multi-accueil, 50 sur 108 en crèche familiale, 16 sur 35 à la mini-crèche.

72 assistantes maternelles en 2016 ont fréquenté le RAM, 118 enfants accueillis, 140 ateliers organisés en 2016 (ateliers éveils, psychomotricité, éveil musicale, art plastique...).

Un lieu d'accueil parents-enfants est ouvert tous les jeudis de 15h à 17h entre 15 à 35 participants par séance.

Pilier 3 : Poursuivre et favoriser l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants

Le total des charges relatives aux actions de la vie locale s'élève à 346 330 €.

Valorisation de la DSU : 289 193,68 €

Sur ce pilier la ville en partenariat avec la métropole pilote les projets de renouvellement urbain, la ville accompagne ces projets à travers la participation des habitants et la gestion urbaine de proximité.

Le réseau Entraide et Solidarité est une démarche participative et concertée menée par un collectif d'acteurs locaux et d'habitants initiée par le centre social du haut Floirac. L'objectif de ce projet fut d'impulser une nouvelle dynamique dans la gestion patrimoniale et développer avec le tissu associatif local et le bailleur, la mise en place d'actions concrètes de lien social et d'amélioration du cadre de vie. Les axes principaux de ce projet ont été essentiellement de travailler sur une identité résidentielle homogène, pacifiée et singulière. Il a été construit dans l'attente du projet de renouvellement urbain de ce quartier.

Plusieurs actions ont été réalisées au sein de la résidence Blaise-Pascal-Corneille qui se situe au cœur du quartier en question :

- Janvier-Février 2016 : projet d'accompagnement autour de la réduction de consommation d'eau en développant une participation active des habitants dans la réalisation d'une plaquette ludique de sensibilisation à la facture d'eau. 5 habitants ont participé à ce projet.
- Mars 2016 : création du logo des habitants par les habitants : 3 adultes et 3 enfants.
- Avril 2016 : opération « je nettoie mon quartier » : action de nettoyage en pied d'immeuble des parties communes (parking, square,) dans une ambiance conviviale et festive, avec les habitants : 15 habitants, 32 enfants et 18 partenaires.
- Mai 2016 : opération « je fleuris mon quartier » : action d'embellissement des pieds d'immeuble avec des bacs à fleurs et des massifs de plantes (fleurs colorées et micro jardins aromatiques) : 1 habitant et 1 chantier éducatif de 4 jeunes.
- Mon quartier à la radio : 2 habitants.
- Juin à septembre 2016 : opération « j'embellis mon quartier ». L'idée fut de proposer un travail de réalisations plastiques associant les habitants dans les 6 halls d'entrées en utilisant différents supports : fresques, réalisation en volume, photos d'intérieur d'appartements, affiches sur le vivre ensemble : 190 habitants. Une réflexion a été menée avec le groupe de travail et les locataires autour du « vivre ensemble », de la cohésion sociale pour favoriser l'expression et la démarche participative, valoriser les

individus et créer du lien. Préalablement, le bailleur Aquitanis a rénové tous les supports devant accueillir les réalisations graphiques (les peintures et carrelages de chaque entrée). Il s'agissait de « remettre du beau » dans tous les halls d'entrée et de démontrer que même si la résidence est très dégradée, certains habitants prenaient soin de leur appartement et étaient fiers de les montrer et de participer à l'embellissement de leurs entrées.

La mise en place de la maison des initiatives a commencé en 2016 afin de co-construire le projet urbain avec les membres de la société civile, le conseil citoyen et les partenaires du projet. Ce lieu vise à recueillir dans un même espace les idées et les propositions d'évolution urbaine, soutenir la création d'activités avec les permanences du social lab et réinvestir l'espace public.

Des actions de gestion urbaine de proximité sont fléchés au titre de l'exonération de la taxe foncière sur le patrimoine bâti entre la ville, l'Etat et les bailleurs afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants des quartiers prioritaires.

Douze diagnostics en marchant ont été réalisés en 2016 dont six en quartiers prioritaires.

Pilier 4 : Réintroduire les valeurs républicaines et la citoyenneté

C'est quoi ma république, cette action a bénéficié à 40 jeunes dont 15 filles et 28 habitants les quartiers prioritaires. Cette action vise à rapprocher les jeunes des institutions en leur faisant visiter et comprendre le fonctionnement des institutions et instances de démocratie tels que les conseils municipaux, l'assemblée, le sénat...Des temps d'échanges sur les notions de citoyennetés, d'engagements, de valeurs ont couronné les différentes étapes de cette action.

La ville développe la démocratie participative en créant des conseils de quartiers : deux concernant notamment les quartiers prioritaires ; espaces privilégiés de démocratie participative et d'initiatives citoyennes associant les habitants à la vie de la commune. Il se réunit à l'initiative des habitants ou sur proposition de la Ville. Lieu de débats et d'échanges autour de projets partagés sur tous les sujets touchant à la vie locale. Le conseil de quartier vise à contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement du lien social. La ville a en réflexion la mise en place d'un guide des démarches participatives et d'un budget participatif afin de développer la participation citoyenne.

Les conseils citoyens Dravemont et Jaurès sont mis en place et sont force de proposition sur leur quartier tant en terme de gestion urbaine de proximité que d'avis sur les projets relevant de la politique de la ville (projet de rénovation urbaine, rapport

sur la dotation de solidarité urbaine, participation aux instances du contrat de ville, conseil local de prévention de la délinquance...).

La ville de Floirac développe une politique d'accueil du public handicapé dans une démarche citoyenne et républicaine. L'accueil du public en situation de handicap a pour objectif l'insertion sociale de ce public et la lutte contre les inégalités. Ainsi dans les accueils collectifs sans hébergement la ville de Floirac a accueilli 11 enfants en situation de handicap en 2016. Un animateur est référent par enfant avec un protocole d'accueil spécialisé afin de veiller à son épanouissement dans la structure.

Vu le décret n° 2015-1118 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu à l'article L1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport métropolitain sur la politique de la ville 2015-2016 ;

Vu le rapport présenté ci-dessus ;

Vu l'avis de La commission SPORTS JEUNESSE CITOYENNETE, POLITIQUE DE LA VILLE et DEMOCRATIE PARTICIPATIVE du 14 septembre ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

PREND ACTE de l'utilisation des fonds reçus au titre de la D.S.U. au cours de l'année 2016.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour qu'une synthèse des actions engagées par les Communes du Département bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine, soit transmise au Comité des Finances Locales.

Pilier	Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions réalisées/Moyens mobilisés
<p style="text-align: center;">Pilier 1</p> <p style="text-align: center;">Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité</p>	<p style="text-align: center;">n°1 : Développer l'accompagnement des demandeurs d'emploi</p>	1. Développer les liens entre les partenaires de l'insertion	<p>Groupe de travail transversal « emploi-insertion » CTG Bouscat (étude des freins à l'emploi pour les publics qui en sont le plus éloignés) réunissant Pôle emploi, CAF, Département et Ville du Bouscat</p>
		2. Étudier les différents freins d'accès à l'emploi	
		3. Assurer la présence de Pôle emploi dans le quartier	Accès des eysinains résidant sur le QPV aux services de l'agence PE du Bouscat
		4. Développer un accompagnement personnalisé autour de la recherche d'emploi	<p>Permanences d'AJR (parrainage emploi)</p> <p>Aide à la rédaction de CV/LM par l'équipe d'écrivains publics bénévoles (LABCDEFG sur rdv)</p>
		5. Développer l'accompagnement des jeunes (16-25ans) sur le volet de l'insertion	<p>Permanences à l'espace municipal hippodrome de la Mission locale technowest (1 fois/sem) ; services du BIJ</p> <p>Chantiers jeunes (création boulodrome/terrain football aux cottages 2016 ; chantier cuisine fête du quartier 2017) _ TFPB</p>
		6. Porter les efforts en direction des personnes très éloignées de l'emploi	Cf groupe de travail emploi-insertion CTG Le Bouscat
	<p style="text-align: center;">n°2 : Favoriser l'emploi par le levier économique</p>	1. Promouvoir les clauses d'insertion	
		2. Développer une structure d'insertion par l'activité économique sur le quartier	<p>Projet d'implantation d'une SIAE en pied d'immeuble du bâtiment Auteuil (résidence Champ de courses, Le Bouscat) : étude d'opportunité réalisée en 2016, 3 activités pressenties (une conciergerie, un centre d'appels/contacts et une recyclerie).</p> <p>Etude de faisabilité de 8 mois en cours depuis juillet 2017 réalisée par Guillaume Fillié (Croix-Rouge insertion) avec le soutien financier des villes d'Eysines, du Bouscat et d'Aquitaine Active. Projet</p>

			inscrit à la stratégie urbaine intégrée de Bordeaux Métropole, au contrat de co-développement ainsi qu'au pacte territorial du Département de la Gironde. Mise en œuvre opérationnelle souhaitée courant 2018 (création de 3 postes permanents, 8-12 postes en insertion)
		3. Développer l'activité économique au sein du quartier	<i>Réflexion autour de l'implantation d'une activité commerciale en pied d'immeuble (Résidence Champ de courses) sous un format couveuse d'activités (cf schéma de développement économique Ville du Bouscat)</i>
		4. Favoriser et accompagner les créations d'entreprises par les habitants	<p>Permanences du « Pôle entrepreneurial » (ex action Créa'lab) avec en alternance Coop'Alpha, ADIE, BGE et le service emploi de la Ville du Bouscat (espace municipal hippodrome) : sensibilisation, accompagnement ante/post création ou reprise d'activité (ateliers collectifs et individuels)</p> <p>Expérimentation d'une coopérative jeunesse de services sur le QPV (été 2017) coordonnée par Coop'Alpha : sensibilisation d'une quinzaine de jeunes 16-18 ans à l'entreprenariat coopératif (60% issus des QPV Bouscat/Eysines/Bordeaux) ; avec le soutien de l'Etat, Région, Bordeaux Métropole et la Caisse des dépôts.</p>
	n°3: Développer l'accès au numérique au sein du quartier dans une perspective économique	1. Faciliter la mise en place des outils et actions permettant l'accès et la maîtrise du numérique à l'ensemble des habitants	<p>Atelier hebdomadaire de découverte/apprentissage des outils informatiques et de la navigation internet (LABCDEFG)</p> <p><i>Ex : avril 2016 « 1ers pas sur internet »</i></p> <p>Espace informatique en libre accès 4j/sem (LABCDEFG)</p>

		2. Accompagner les habitants dans leur utilisation du numérique pour la recherche d'emploi et la création d'entreprise	
<p align="center">Pilier 2</p> <p align="center">Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale à l'échelle intercommunale</p>	<p align="center">n°1 : Développer les actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse en collaboration active avec les familles et l'ensemble des partenaires</p>	1. Promouvoir la réussite scolaire et lutter contre le décrochage	Accompagnement à la scolarité 4 soirs/sem du CP à la 5 ^{ème} (LABCDEFG)
		2. Poursuivre les actions d'accompagnement à la parentalité dans le domaine de l'enfance et développer les relations parents – adolescents	Café des parents 1/fois mois (LABCDEFG) Petits déjeuners des jeunes familles (vendredi ou samedi matin/mois 2016) Sorties en famille (cinéma, zoo, parc d'attraction, ...) avec LABCDEFG Ateliers cirque partagé (cottages 2016 et 2017 _ TFPB)
		3. Améliorer l'accès aux structures municipales et associatives et diversifier l'offre en matière de sport, loisirs, culture, pour les jeunes du quartier	<i>Fusion des associations JLN et LABCDEFG en cours (opérationnelle au 1^{er} janvier 2018) afin de mettre en œuvre le schéma territorial d'animation sociale locale ; diagnostic social en cours pour élaborer projet de demande d'agrément centre social</i>
		4. Faciliter l'autonomie des jeunes, encourager leur investissement et accompagner leurs projets	Projet Place aux jeunes (CTG Le Bouscat _ LABCDEFG) : accompagnement et soutien aux projets des 16-25 ans (ex voyage en autonomie), sorties proposées (bowling, concert,...), participation aux animations de la ville Accueil de 2 équipes de volontaires en services civiques en 2016 et 2017 (Unis-cité, cf TFPB) autour de la question du développement durable/éco-gestes. Plusieurs jeunes en service civique accueillis également à LABCDEFG (2016 et projet recrutement pour fin 2017).
			1. Développer les espaces et temps de convivialité facteurs de cohésion sociale entre les habitants

	n°2 : Favoriser le vivre ensemble et l'épanouissement des habitants au sein du quartier		Pause-café 1 fois/sem (LABCDEFG)
		2. Améliorer l'accès et diversifier l'offre en matière de sport, loisirs, culture, d'accès au numérique	Favoriser l'accès à la pratique sportive : Organisation de tournois sportifs comme de football ou multisports (avec JLN), de futsal (avec l'Eycho) Aménagement d'un boulodrome et cages de football à proximité des Cottages (TFPB) Favoriser l'accès aux loisirs : TEM et ALSH vacances proposés par LABCDEFG à partir de 6 ans ; sorties en familles régulières à tarif préférentiel (LABCDEFG) ; point PIV (LABCDEFG) ; atelier cirque partagé parent/enfant (TFPB)
		3. Valoriser la culture et les savoirs des habitants	Voir Grande tablée 1 jeudi/mois (LABCDEFG) ; atelier partagé cuisine/tricot...
	n°3 : Désenclaver le quartier	1. Valoriser l'image du quartier pour une meilleure attractivité	Travaux du tramway en cours
		2. Encourager les déplacements des habitants en dehors du quartier	
	n°4 : Promouvoir la mixité intergénérationnelle, sociale et l'égalité fille – garçon	1. Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons au sein du quartier	
		2. Promouvoir une mixité intergénérationnelle au sein du quartier	Projet Like cité (CTG Le Bouscat _LABCDEFG) ayant mixé les participants autour d'ateliers théâtre/vidéo (2016 et renouvelé en 2017)
		3. Promouvoir une mixité sociale réelle au sein du quartier	Organisation de grands évènement qui rassemblent tout le quartier et au-delà : fête de quartier (juin), vide grenier (octobre), marche enchantée (décembre). Soutien GH dans le cadre de la TFPB
	1. Articuler le volet santé du contrat de ville avec le Contrat local de Santé métropolitain	En cours de réflexion au niveau métropolitain	

	n°5 : Réduire les inégalités en matière de santé en améliorant l'accès aux droits, aux soins et à la prévention	2. Réaliser un état des lieux des difficultés de santé des habitants du quartier	Réflexion sur la santé mentale en cours dans le CLSPD le Bouscat (lien ARS)
		3. Développer des actions de prévention et de sensibilisation autour des difficultés de santé constatées des habitants	Atelier bien être (LABCDEFG) et gym adapté Forum santé du BIJ pour les collégiens Ateliers ponctuels des volontaires en service civique sur l'alimentation (2016)
		4. Favoriser et faciliter l'accès aux soins	
		n°6 : Favoriser la tranquillité publique et la prévention de la délinquance	1. S'appuyer sur l'action des CLSPD et assurer une cohérence d'intervention sur le Quartier
	2. Développer des actions de prévention et de sensibilisation autour de la tranquillité publique		
	3. Renforcer les liens police-population		Intervention de la PN et PM des deux villes en séances du CC (2016) avec une sensibilisation à faire appel aux services de police si nécessaire Présence d'un délégué cohésion police population (M. Shaw) depuis avril 2017 sur l'ensemble de la division de Mérignac (présentation au CC en mai 2017 et participation aux groupes de travail CLSPD Bouscat)
	4. Étudier les aménagements possibles pour limiter les nuisances et délimiter les différents espaces de vie		

<p align="center">Pilier 3</p> <p>Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants et favoriser l'équilibre des territoires dans le cadre du renouvellement urbain</p>	<p>n°1 : Poursuivre, pérenniser et accompagner qualitativement le renouvellement urbain des quartiers</p>	1. Poursuivre la revalorisation de l'image du quartier et l'amélioration des conditions de vie des habitants	Travaux de réhabilitation entrée de bâtiments (Cottages _ TFPB) ; amélioration espaces verts devant Lyautey (TFPB)
		2. Améliorer la gestion urbaine du quartier	Opération de sur-entretien avec personnel en renfort sur les résidences GH (TFPB) Mission des volontaires en service civique sur le tri des déchets et les encombrants, mise en place de la cabane de partage (avril 2017_TFPB)
		3. Accompagner l'arrivée du tramway	En cours avec réaménagement des parkings (GH)
	<p>n°2 : Promouvoir une ville durable, un environnement sain, de qualité et la lutte contre la précarité énergétique</p>	1. Promouvoir les alternatives à la voiture particulière	
		2. Développer les activités en lien avec l'environnement	Animations proposées par la Ville du Bouscat au niveau du Bois de l'hippodrome (ateliers découverte de la faune, flore...) et en partenariat avec BM (cf été métropolitain 2016-2017) Existence du rucher partagé dans le Bois Existence du jardin partagé Champ de courses (constitué en association depuis été 2017 et accompagnement par un professionnel _ TFPB)
		3. Viser l'efficacité énergétique, lutter contre la précarité énergétique	Animations et ateliers des volontaires en service civique 2016 et 2017
	<p>n°3 : Faire participer les habitants et les acteurs à l'amélioration de leur cadre de vie</p>	1. Consulter les habitants, les faire participer aux changements sur le quartier	Rôle important ici du Conseil citoyen (voir pilier 4)
		2. Favoriser les initiatives d'habitants autour de l'amélioration du cadre de vie	
			1. Développer dans les quartiers le sentiment d'appartenance au territoire et les pratiques d'adhésion aux valeurs de la République

			Dynamique de groupe : volonté d'être l'interface entre les habitants et les institutions et se positionner comme force de proposition pour co-construire les projets à venir du quartier
		4. Inscrire durablement la médiation et le dialogue comme modalités de règlement des conflits internes	Recrutement d'un adulte relai depuis février 2016 (Florian Ravit), dont le financement du poste est partagé entre l'Etat et les 2 villes. Avec principalement des missions de médiation (notamment auprès des jeunes), de gestion de conflits de voisinage, il a rejoint les équipes de l'association LABCDEFG
	n°2 : Renforcer l'accès aux droits, lutter contre les discriminations et les inégalités femmes-hommes afin de redonner confiance en la valeur «égalité» et promouvoir «l'art de vivre ensemble»	1. Permettre l'accès aux droits et aux services, en apportant des réponses effectives au non recours aux droits	Permanence d'écrivains publics bénévoles sur rdv (équipe coordonnée par F. Ravit) pour aide aux démarche et accès aux droits (LABCDEFG) Cours de français (LABCDEFG)
		2. Promouvoir l'égalité et lutter contre toutes les formes de discrimination	Action UTOPIE ville (2016) et Like cité (LABCDEFG) Organisation de 2 sessions de formation « laïcité et valeurs de la République » en 2017 pour agents publics et partenaires des villes d'Eysines et du Bouscat



Bilan politique de la ville 2016

La convention territoriale, déclinaison du contrat de ville métropolitain a été signée en 2015 et donne les orientations pour les quatre années à venir sur les actions à mener dans les 3 quartiers politique de la ville de Lormont. Ces orientations s'articulent autour de 4 thématiques : le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale, le renouvellement urbain et le cadre de vie et enfin la citoyenneté et les valeurs de la république.

Une rencontre a été organisée en date du 06 avril 2017 ayant pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs intervenant sur les 3 quartiers prioritaires de Lormont pour faire un point d'étape sur chacune de ces 4 thématiques et tracer des perspectives pour l'année à venir.

L'organisation sous forme d'ateliers (un par quartier) a permis de passer en revue pour chacun des 3 quartiers, les différents questionnements concernant les 4 piliers de la convention territoriale.

Quartiers	Questionnements	Participants à l'atelier
Carriet	1. Développement économique et emploi - Conforter la place Magendie - Pallier les déséquilibres haut/bas Carriet 2. Cohésion sociale - Remédier au déficit de présence associative - Favoriser l'appropriation des équipements par les habitants 3. Renouvellement urbain et cadre de vie - Anticiper la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain 4. Valeurs de la république et citoyenneté - Rompre l'isolement de certaines personnes	Mouloud Acherar : AJHaG Emmanuelle Arino : Compagnie Entre Nous Ingrid Bongartz : Association Didée Souad Bop : Ville de Lormont Karyne Bouchez : Domofrance Hugues de Domingo : GPV Jérémy Désir : Aktuel Feeling Jean-Jacques Dupuy : Ville de Lormont Franck Fischerkeller : CCAS Lormont Clarisse Gomis : Mission Locale Frédéric Harribey : Ville de Lormont Nicolas Innocente : Habitant Carriet François Malgrange : Ville de Lormont Dieynaba N'Diaye : Habitante Linda Pateytas : Association Didée Victor Portella : Ville de Lormont Clémence Ravion : Collectif jesuisnoirdemonde Bernard Rivaillé : Ville de Lormont Sophie Robin : Collectif jesuisnoirdemonde Nicolas Saint Martin : Ville de Lormont Odile Verdier : Ville de Lormont
Alpilles Vincennes Bois Fleuri	1. Développement économique et emploi - Favoriser les liens entre le quartier et les espaces commerciaux environnants 2. Cohésion sociale - Développer le lien social en favorisant les animations de quartier 3. Renouvellement urbain et cadre de vie	Robert Antony : Conseil des Sages Jean-Charles Borg : Ville de Lormont Noémie Bossard : CCAS Lormont Laure Capdeviolle : Compagnie les Enfants du Paradis Nicole Cau : Ville de Lormont

	<p>- Anticiper les usages du quartier par les futurs nouveaux habitants</p> <p>4. Valeurs de la république et citoyenneté</p> <p>- Favoriser le vivre ensemble</p>	<p>Mireille Cortès : Ville de Lormont Claude Dambrine : Ville de Lormont Kaossou Drame : Ville de Lormont Régis Ducrocq : Mission Locale Jésus Escobédo : Clairsienne Jeanne Fontagnères : CLAP Sonia Haddouche : Ville de Lormont Amaia Iturria : Compagnons bâtisseurs Lola Kehinde : Intermed Julien Lemarchand : Habitat Jeunesse Sébastien Machefel : Ville de Lormont Louise Mackovcin : Régie de quartiers France Marie : Paroles d'habitants Déborah Martineau : PLIE des Hauts de Garonne Huguette Mat : CLCV Pauline Mbatchou : AJHaG Loelia Mengin : Régie de quartiers Sandrine Petit : Ville de Lormont Xavier Pierre : Ville de Lormont Axel Redon : AMI Yasmine Tanane : Association Didée Lionel Touzet : Mésolia Yousfi Mourad : Ville de Lormont Laurent Palmentier : D2C</p>
<p>Génicart Est</p>	<p>1. Développement économique et emploi</p> <p>- Dynamiser les commerces, rue Rabelais</p> <p>- Ramener les jeunes très éloignés de l'emploi dans le droit commun</p> <p>2. Cohésion sociale</p> <p>- Amener les habitants à fréquenter les équipements phares de la ville</p> <p>3. Renouvellement urbain et cadre de vie</p> <p>- Assurer la transition du quartier vers de nouveaux usages, par le développement des cheminements doux</p> <p>- Rendre l'habitant acteur du maintien de la qualité de l'environnement</p> <p>4. Valeurs de la république et citoyenneté</p> <p>- Conforter la dynamique de lien social</p> <p>- Favoriser le vivre ensemble</p>	<p>Muriel Abaut : Association Didée Laurence Abdallah : Ville de Lormont Alexia Andrieu : CCAS Lormont Zaitoune Bacar : Département de la Gironde Patricia Barrière : PLIE des Hauts de Garonne Catherine Belleaud-Céméli : Ville de Lormont Evelyne Congo : Habitante Benoît Cruège : Ville de Lormont Jennifer Doumen : Mésolia Carole Duconseil : AJHaG Nelly Dumas : AJHaG Virginie Fontan : Association Didée Kindsy Garnier : CCAS Lormont David Griggio : Ville de Lormont Laurent Javerzac : Ville de Lormont Monique Lapoujade : Ville de Lormont Christelle Le Ménach : Domofrance Mohammed Maamar : Ville de Lormont Stéphanie Montriou : Bordeaux Métropole Sonia Oudin : CAF de la Gironde Lucie Philip : AIM/AERT Christian Rousseau : Compagnie les Enfants du Paradis Fabienne Tapon : Ville de Lormont Andréa Turjansky : Aktuel Feeling Emilie Villeréal : Ville de Lormont</p>

La restitution des ateliers a été effectuée par l'entrée thématique (piliers) déclinée sur chacun des 3 quartiers prioritaires : Les piliers 2 (cohésion sociale) et 4 (valeurs de la république et citoyenneté) ont été fusionnés.

Thèmes	Quartiers	État des lieux	Perspectives
Développement économique et emploi	Carriet	<p>Deux quartiers distincts : haut et bas, avec un quartier haut Carriet relativement attractif : présence de commerces (coopérative paysanne, boulangerie, épicerie polonaise, tabac...), d'institutions (Pôle Emploi, Bordeaux Métropole), du CFA ; et un quartier bas qui est très peu pourvu en commerces et activités.</p> <p>Les habitants du bas Carriet utilisent peu les commerces du haut Carriet mais vont souvent faire leurs courses à Auchan Lac (bus direct).</p> <p>La coopérative paysanne semble ne pas correspondre aux besoins de certains habitants qui trouvent les produits trop chers.</p> <p>Le marché du jeudi sur la place Magendie est plus attractif qu'il y a quelques années. Cependant, beaucoup d'habitants lui préfèrent le marché de Cenon.</p> <p>Les habitants déplorent fortement la disparition de la Poste sur le haut Carriet.</p> <p>La question de la mobilité est cruciale pour les habitants du bas Carriet, en particulier pour les personnes non véhiculées et d'autant plus si elles sont âgées, handicapées ou en présence d'enfants.</p> <p>Il manque des entreprises, des commerces et des lieux de vie dans le bas Carriet : bars, lieux de rencontres...</p>	<p>Il faut faire attention, lors du programme de renouvellement urbain, à ne pas créer deux quartiers Carriet qui n'auraient pas de lien entre eux.</p> <p>Il serait intéressant de développer des activités économiques dans le champ de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Certaines initiatives de ce type sont déjà mises en place par le centre social de Carriet : mise en place d'une boîte 0 gaspi, jardin partagé...</p> <p>Un réseau d'échanges de savoirs, de troc... permettrait de proposer de nouvelles activités de proximité pour les habitants et faciliter le lien social tout en favorisant une forme d'activité économique.</p>
	Alpilles Vincennes Bois Fleuri	<p>Peu de recrutement dans les entreprises de la Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En général, les entreprises ne semblent pas privilégier les Lormontais, peu de lien avec la population. A contrario, la société Carrefour joue le jeu (« on y croise souvent des jeunes lormontais ») - Ces dernières années, il y a eu peu d'implantation d'entreprises, donc peu d'offres d'emplois. Les grosses entreprises ont un processus de recrutement qui ne permet pas aux partenaires de l'emploi d'avoir une visibilité. Ces derniers ne connaissent pas non plus (ou mal) les besoins en ressources humaines des moyennes et petites entreprises (manque de lien ?) <p>L'accès à l'emploi est difficile pour les moins de 25 ans car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plupart ne sont pas intéressés par les métiers « difficiles », comme les métiers du bâtiment qui représentent une grosse part de l'offre dans la commune (notamment en raison de l'impact du renouvellement urbain) - Ils peuvent manquer de compétences, par rapport aux attendus des entreprises <p>La difficulté à maîtriser la langue française est une barrière à l'emploi :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les demandeurs d'emploi doivent s'ouvrir sur l'extérieur et regarder le tissu économique en dehors de Lormont car il y a des possibilités d'emplois (travailler sur la mobilité). - Développer le lien entre le tissu social et les demandeurs d'emploi. - Favoriser la découverte des entreprises locales (visites et stages) par les demandeurs d'emploi. A l'inverse, faire en sorte que les entreprises apprennent à connaître les demandeurs d'emploi. - Proposer des modules intensifs d'apprentissage de la langue française (200h) pour répondre à la réalité du monde du travail (être opérationnel rapidement).

		<ul style="list-style-type: none"> - Les exigences augmentent, l'écrit prend une place plus importante - L'offre d'apprentissage de la langue française existe mais elle reste inférieure à la demande, il y a un manque de moyens 	
	Génicart Est	<p>Souhait de dynamiser la rue Rabelais autour de l'implantation de la boutique Envie. De nombreux locaux d'activité restent vacants, ce qui est dommageable pour le dynamisme économique du quartier. La question du stationnement reste cruciale pour rendre le quartier attractif pour l'implantation d'activité, de commerces. Comment amener les jeunes vers l'insertion professionnelle ? Beaucoup d'isolement social constaté en particulier chez les femmes.</p>	Il est important de créer une dynamique nouvelle pour ramener les jeunes vers les institutions de droit commun.
Cohésion sociale / valeurs de la république et citoyenneté	Carriet	<p>Le PAC accueille des associations à vocation artistique, toutefois, cet espace n'est pas en capacité d'accueillir des habitants et de créer du lien dans le quartier. 250 personnes sont venues chaque semaine à l'artisterie : beaucoup de jeunes mais également des mères de famille, des « grands frères »... Il manque un lieu d'activités ouvert sur la ville, un lieu de rencontres. Il y a trop peu de communication dans le bas Carriet sur ce qui se passe dans le haut Lormont (programmation culturelle par exemple). Les habitants se sentent oubliés. Demande forte des parents en terme d'animation. La fréquentation de la piscine, équipement phare du haut Carriet, est évaluée à 60 % de personnes extérieures à Lormont et 40 % de lormontais. La piscine ne répond plus aux besoins des habitants qui souhaiteraient une utilisation plus ludique de l'équipement. Les habitants semblent mobilisés et solidaires face au manque de services. Cette dynamique est à saisir et à soutenir en structurant les initiatives. Les espaces de rassemblement manquent : disparition des bancs, demande d'un terrain de pétanque, aire de jeux. Le CCAS est en train de mener une étude pour rencontrer les seniors isolés, afin d'évaluer leurs besoins en terme de mobilité et d'ouverture sur la ville.</p>	<p>Mettre en place de nouveaux projets au PAC correspondant aux besoins des habitants. Une démarche doit être mise en place pour anticiper et évaluer les besoins en terme d'équipements. Le centre social de Carriet a mené une démarche (Spiral) qui a permis de mieux connaître les besoins des habitants en matière d'animation, lien social dans le quartier. Nécessité d'accompagner les jeunes (et les habitants de Carriet en général) vers les activités sportives et culturelles du haut Carriet. Besoin d'un lieu multi activités, lieu d'accueil, salle polyvalente. Nécessité de créer une plus grande synergie entre les différents services de la ville : jeunesse, éducation, sport, culture... Nécessité de créer une dynamique entre les associations pour permettre qu'il y ait plus de lien entre elles. Nécessité de soutenir les initiatives des habitants. Élargir l'utilisation de la salle Colmet. Multiplier les échanges entre professionnels : acteurs associatifs, services de la ville pour faire évoluer les pratiques professionnelles et éviter le cloisonnement. Accompagner les habitants et les associations vers d'autres modes de travail et d'utilisation des services publics.</p>
	Alpilles Vincennes Bois Fleuri	<p>Deux quartiers distincts : Alpilles Vincennes et Bois Fleuri ne présentent pas les mêmes caractéristiques.</p> <p>Alpilles-Vincennes :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du lien entre le service jeunesse et le LESI : recréer un dialogue pour mettre en place un projet partagé. - Enjeu intergénérationnel : créer du lien entre les

		<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de la composterie par la population. Environ 70 familles s'investissent aux activités. Les dispositifs sont très peu dégradés. - Les jeunes du quartier sont plutôt respectueux et calmes. Lorsque des nuisances sont observées, il semble qu'elles viennent souvent de groupes venus de l'extérieur. - Difficulté à faire connaître l'offre proposée au sein de LESI (Lormont Espace Santé Information). Les jeunes ainsi que le service jeunesse se sentent exclus de cet espace, ce qui crée des tensions avec les associations présentes dans la structure, en particulier les permanences tenues par les bénévoles retraités. Les jeunes reprochent qu'ils n'aient pas été associés lorsque le projet de LESI s'est mis en place. Remarque du service jeunesse : la retransmission des matchs de foot est un moyen pour discuter avec les jeunes. - Quelque soit le support (composterie, compagnons bâtisseurs...), les habitants sont en demande de lien social. - Beaucoup d'entre eux se sentent perdus par le flot d'informations, par les différentes associations et structures existantes. - Incompréhension des jeunes suite à la fermeture du city stade (absence de communication). - Conflit d'usage entre les lycéens du lycée Elie Faure et les résidences proches. Les lycéens n'ont pas ou peu d'équipements pour se retrouver. De ce fait, ils investissent les espaces à proximité (notamment entrées d'immeubles), ce qui gêne les habitants. <p>Bois Fleuri :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des jeunes sont régulièrement présents aux abords du centre commercial Génicart (notamment de leaderprice). Certains commerçants créent du lien avec eux, ce qui permet d'apaiser les lieux. - Un groupe d'adolescents (14-15 ans) souhaite rencontrer M. le Maire pour lui soumettre une demande de jeux (accrobranche, escalade... ?). Or, peu d'espaces sont disponibles pour une implantation éventuelle. Ce genre d'équipements est onéreux. Pour le moment, seuls des structures pour les 0-6 ans sont prévus au sein du parc du Bois Fleuri. - Arrivées successives de nouveaux habitants du fait de la livraison des programmes de logements construits dans le cadre du renouvellement urbain. 	<p>jeunes et les seniors, travailler autour des représentations que chaque génération a l'une de l'autre, travailler autour du vivre-ensemble.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire une plateforme pour recenser les différentes associations, les différentes activités proposées sur la commune. - Réunion d'échanges plus régulières (1 fois par trimestre) avec l'ensemble des acteurs du quartier et les habitants. - Monsieur Lemarchand (Directeur Habitat Jeunes) propose d'y travailler en lien avec les acteurs du territoire. - Rencontre à organiser entre les adolescents et la ville pour réfléchir à leur demande de jeux (y associer le bailleur si cela concerne son patrimoine). - Accompagner l'arrivée des nouveaux habitants en créant des rencontres avec les opérateurs et les « anciens » habitants. Concernant l'arrivée des « artistes », des visites du quartier et des rencontres (avec les acteurs du territoire) sont également à prévoir pour faciliter leur intégration. - Le Conseil des Sages a réfléchi à l'élaboration d'une « charte de bon voisinage ». Celle-ci, qui reste à co-construire, pourrait être établie avec les habitants afin qu'ils se l'approprient. -Création d'un Conseil des Adolescents et d'un Conseil Intergénérationnel - Partager le contenu de la « charte de la laïcité », notamment les vidéos réalisées par des collégiens. - Proposer la projection du film municipal aux équipes éducatives (écoles, collèges et lycées) à chaque rentrée scolaire.
	Génicart Est	<p>Association collabra mise en place par un propriétaire des Akènes pour faire vivre le quartier. Souhait des habitants d'avoir plus de services publics.</p> <p>Le city stade de la Ramade attire de nombreux jeunes de Saint Hilaire, ce qui induit des incivilités, des incidents.</p> <p>Exaspération des habitants de Saint Hilaire quant à la prise de pouvoir des jeunes sur l'esplanade. Les professionnels aussi sont en difficulté sur cet espace.</p> <p>Le BIJ mobile se déplace une fois par mois sur Saint Hilaire à la rencontre des jeunes et des habitants.</p> <p>-Attentes des habitants vis à vis du nouveau local « Arc en ciel »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réussir à amener les habitants vers les nouvelles structures - Réussir à relier la Ramade et les Akènes - Maintenir la présence des services et des associations sur le quartier en associant les habitants
Renouvellement urbain et cadre de vie	Carriet	Les habitants sont fortement attachés à l'environnement et au cadre de vie : nombreux espaces verts et boisés.	- Création d'un kiosque d'information pour les habitants afin d'anticiper le programme de

			<p>renouvellement urbain à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir si le secteur artistique pourrait être associé à cette démarche. - Nécessité de créer un lien entre les habitants et les décideurs : conseils citoyens. - Éviter les difficultés du 1^{er} renouvellement urbain : augmentation de loyers et de charges. - La question du relogement doit être abordée avec les habitants qui se posent beaucoup de questions. - Les habitants sont en attente de disposer de lieux de rencontre et de convivialité dans l'espace public : bancs publics, terrain de pétanque...
Alpilles Vincennes Bois Fleuri	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alpilles-Vincennes : <ul style="list-style-type: none"> - Un périmètre peu impacté par le RU mais qui en a tout de même bénéficié à travers le réaménagement de certains espaces publics et la réhabilitation de nombreux logements. - Concernant l'espace situé entre les tours Alpilles et Vincennes (propriétés de Mésolia et Gironde Habitat), un travail de concertation va être mené auprès des riverains par « Bruit du frigo » pour connaître leurs envies. A ce jour, repérage avec un géomètre pour délimiter les espaces des différents bailleurs sociaux. Les différentes expériences rappellent l'importance d'associer les gens dès le départ si l'on souhaite une adhésion au projet. - Dans leur esprit, certains nouveaux habitants ne sont que de « passage » dans la commune, ce qui entraîne des comportements d'incivilité (exemple : poubelles laissées dans les ascenseurs). - Six collégiens (Lapierre) ont participé à la concertation pour la création de la composterie et s'investissent toujours dans les diverses activités qui y sont proposées. ▪ Bois Fleuri : <ul style="list-style-type: none"> - Entre réhabilitations et démolitions/reconstructions, le secteur a été fortement touché par le RU. Les habitants semblent avoir besoin de « respirer ». - Mise en place des bornes de tri sélectif à la rentrée 2017. - En attendant d'être mis en service, les parkings aménagés en cœur d'îlots par Aquitanis sont investis par les familles et enfants qui y jouent. - Rue des Arts : ouverte à la circulation automobile (sens unique), piétonne et vélo mais voies annexes encore en travaux. Si la plupart des résidences seront livrées d'ici l'été 2017, il restera à en construire certaines (2017-2019). - L'AJHaG est en contact avec les 2 collèges du territoire (Lapierre et Montaigne) dans le cadre de l'accompagnement mené auprès des jeunes et des familles en difficultés. Toutefois, les échanges avec le collège Lapierre sont encore à développer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer les habitants dès le départ à la mise en œuvre d'un projet pour faciliter son appropriation - Impliquer la population dans le nettoyage du quartier - Réfléchir à la construction d'ateliers de sensibilisation au tri des déchets. Ces ateliers à destination des habitants pourraient être mis en place par la Maison du Projet avant l'été 2017. 	
Génicart Est	Concernant le nouveau Pôle de solidarité, il y a des inquiétudes quant au stationnement dans la mesure où les parkings sont déjà saturés	- Nécessité d'accompagner les usagers sur l'utilisation minimale de la voiture.	

SYNTHÈSE

Thèmes	Quartiers	État des lieux	Points de vigilance et perspectives
Développement économique et emploi	Carriet	<ul style="list-style-type: none"> Faible utilisation des commerces du haut Carriet par les habitants du bas Carriet Manque d'entreprises, de commerces, de lieux de vie dans le bas Carriet 	<ul style="list-style-type: none"> Attention à ne pas rompre le lien entre le haut et le bas Carriet Contexte favorable pour soutenir la création d'activités économiques dans le champ de l'économie social et solidaire
	Alpilles Vincennes Bois Fleuri	<ul style="list-style-type: none"> Visibilité insuffisante des partenaires de l'emploi sur les processus de recrutement des entreprises L'accès à l'emploi des moins de 25 ans est difficile (faible intérêt pour certains métiers comme le bâtiment pourtant pourvoyeur + niveau de compétences non adapté) L'offre d'apprentissage de la langue française n'est pas suffisante par rapport aux besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de travailler sur la mobilité des demandeurs d'emplois car offres possibles hors Lormont Favoriser la découverte des entreprises (visites et stages) Mettre en place des modules intensifs pour l'apprentissage de la langue française et répondre à la réalité du monde du travail
	Génicart Est	<ul style="list-style-type: none"> Vacance de nombreux locaux d'activités Beaucoup de jeunes éloignés de l'emploi et des institutions 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de créer une dynamique nouvelle pour ramener les jeunes vers les institutions de droit commun
Cohésion sociale / valeurs de la république et citoyenneté	Carriet	<ul style="list-style-type: none"> Manque un lieu d'animation, de rencontres ainsi que des espaces de rassemblement (bancs publics, terrain de pétanque, jeux pour enfants...) 	<ul style="list-style-type: none"> La dynamique créée par des solidarités qui se sont mises en place face au manque de services, est à saisir et à soutenir en structurant les initiatives
	Alpilles Vincennes Bois Fleuri	<ul style="list-style-type: none"> Des lieux et/ou actions supports de lien social existent (LESI, composterie, réhabilitation accompagnée, Maison du projet) mais difficultés de créer de l'intergénérationnalité Informations non appropriées ou inexistantes. Mieux la dispenser 	<ul style="list-style-type: none"> Créer du lien social entre jeunes et seniors, travailler autour du vivre ensemble et des représentations Installer un dialogue entre les associations « santé » qui proposent des permanences à LESI et les jeunes accompagnés par le service jeunesse et l'AJHaG Organiser des visites de quartier et des rencontres entre les nouveaux et anciens habitants (Bois fleuri)
	Génicart Est	<ul style="list-style-type: none"> Souhait des habitants de la Ramade d'avoir plus de services publics Exaspération des habitants de Saint Hilaire /regroupements sur l'esplanade 	<ul style="list-style-type: none"> Amener les habitants vers les nouvelles structures (à préciser) Relier la Ramade au quartier des Akènes
Renouvellement urbain et cadre de vie	Carriet	<ul style="list-style-type: none"> Habitants fortement attachés au cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité d'anticiper le nouveau projet de renouvellement urbain (création d'un kiosque d'information, aborder la question du relogement, associer le secteur artistique aux démarches) Éviter les difficultés du premier renouvellement urbain (montant des loyers et des charges)
	Alpilles Vincennes Bois Fleuri	<ul style="list-style-type: none"> Un périmètre (Alpilles-Vincennes) peu impacté physiquement par le renouvellement urbain, un autre (Bois Fleuri) beaucoup plus Réaménagement du site au milieu des tours Alpilles et Vincennes 	<ul style="list-style-type: none"> Associer les habitants à la réflexion et la mise en œuvre des projets Prévoir des ateliers de sensibilisation au tri des déchets

		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du tri sélectif à Bois Fleuri en septembre 2017 	
	Génicart Est	<ul style="list-style-type: none"> • Inquiétudes quant à la question du stationnement lorsque le pôle solidarité sera mis en service. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite d'accompagner les habitants sur un usage minimal de la voiture.

Au mois de mai 2017 nous avons organisé une rencontre entre les différents financeurs de la politique de la ville qui a permis de :

- Rappeler les grandes priorités que s'est fixée la Ville de Lormont sur chacun des 4 piliers du contrat de ville. Ces priorités ont été complétées par celles qui ont été énoncées lors des ateliers par quartier qui ont eu lieu lors de la journée du 6 avril
- Mettre en perspective l'ensemble de ces priorités avec les actions qui sont conduites sur les quartiers dans le cadre de la programmation de l'appel à projets Bordeaux Métropole / État ainsi que les actions existantes soutenues par d'autres financeurs.
- Identifier les thématiques sur lesquelles il est nécessaire de renforcer les actions, et celles sur lesquelles les opérateurs sont suffisamment nombreux.

Deux documents ont été diffusés en support de la rencontre :

- Un tableau récapitulatif de l'ensemble des actions indiquant les financements accordés (et/ou prévus) pour ces actions
- Un document présentant la mise en perspective des priorités énoncées dans la convention territoriale et précisées lors de la journée des quartiers et des actions conduites sur les 3 QPV.

L'importance de l'enjeu de transversalité et de la nécessité de coconstruire les actions a été rappelée. Toutefois, il est à noter que la nécessaire réactivité sur certaines thématiques dans les quartiers. rend parfois difficile la transversalité et la coconstruction attendue.

Les conseils citoyens ont été constitués au cours de l'année 2016 et l'arrêté préfectoral a été pris le 29 mars 2017. Leur installation s'est faite le 01 juillet 2017. Ils seront accompagnés au cours de la première année par C.Sow qui va les réunir pour leur permettre de mieux cerner le dispositif des conseils citoyens et les aider à trouver un mode d'organisation adéquat. Ces derniers seront d'emblée informés sur les retours de la journée des quartiers du 6 avril et associés aux réflexions menées au sein de la ville relatives aux 4 piliers.

En conclusion : La « journée des quartiers » a permis de proposer un lieu d'échanges rassemblant la plupart des opérateurs qui mettent en œuvre sur les 3 quartiers prioritaires les objectifs définis dans la convention territoriale. Cette démarche a été appréciée par l'ensemble des opérateurs qui ont pu débattre sur les questions qui se posent sur les quartiers. En effet, bien que travaillant sur un même quartier, les opérateurs ne connaissent pas forcément l'ensemble de la dynamique du quartier. Cette rencontre rassemblant des partenaires nombreux et venant d'horizons divers, a donc permis à chacun de resituer son action dans un cadre plus global et de voir comment ils prennent part à la mise en œuvre des objectifs fixés dans la convention territoriale. Les perspectives identifiées sur chaque atelier permettent d'y voir plus clair dans les avancées à mettre en œuvre sur les 3 quartiers. D'autres rencontres du même type auront lieu au cours du second semestre de l'année afin de maintenir cette dynamique constructive amorcée entre les acteurs des quartiers prioritaires. La rencontre des financeurs a permis de mettre en perspective les soutiens de chacun et réaffirmer les axes forts qui sous-tendent les actions : transversalité, participation des habitants.

Cette première année de mise en œuvre de la convention territoriale a permis de développer les passerelles et partenariats entre les opérateurs de la politique de la ville et créer une dynamique positive de construction et de suivi d'actions en veillant à la cohérence et à la complémentarité sur les 3 quartiers. Le nouveau chantier qui s'ouvre à Lormont est d'y joindre les conseils citoyens afin qu'ils puissent prendre part à cette dynamique d'action et porter la parole des habitants dans ces réflexions thématiques et territoriales.

MÉRIGNAC

Pôle Territoires et Vie Locale
Direction de la Cohésion Sociale
Animation Territoriale

Juillet 2017



BILAN 2016
POLITIQUE DE LA VILLE DE MERIGNAC

S O M M A I R E

INTRODUCTION

1 PRESENTATION DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE MERIGNACAISE

2 LA POLITIQUE DE LA VILLE A MERIGNAC : INGENIERIE ET ANIMATION PARTENARIALE

2.1 Ingénierie et crédits dédiés à la politique de la ville

- a) Ingénierie mise en place à Mérignac
- b) Financement de la politique de la ville

2.2 Animation partenariale

- a) Création d'un comité de suivi
- b) Création d'une animation territoriale

3 BILAN DES ACTIONS 2016 PAR ORIENTATION STRATEGIQUE

3.1 Développer une offre de service de proximité adaptée et adaptable

3.2 Favoriser l'accès à l'emploi et la création d'activité pour les habitants des quartiers politique de la ville de Mérignac

3.3 Assurer une égalité d'accès aux droits, aux logements, à l'emploi

3.4 Assurer une continuité éducative dès la petite enfance

3.5 Lutter contre les incivilités et prévenir la délinquance

3.6 Encourager la participation des habitants, promouvoir les valeurs de la République et l'écocitoyenneté

3.7 Réduire les inégalités de santé, favoriser le bien être

3.8 Favoriser le lien social et la solidarité

3.9 Lutter contre les inégalités d'accès aux pratiques sportives culturelles et de loisirs

3.10 Veiller à l'attractivité des quartiers

4 PERSPECTIVES 2017

4.1 Développement des conseils citoyens et Etude de faisabilité d'un Fond de Participation des Habitants (FPH)

4.2 Animation territoriale

- a) Pour les deux quartiers de veille
- b) Dans le cadre du Plan de Lutte Contre les Discriminations (PLCD)
- c) Dans le cadre de l'emploi et insertion professionnelle

4.3 Ingénierie

INTRODUCTION

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les quartiers en difficulté et réduire les inégalités entre les territoires.

La loi de programmation pour la Ville et Cohésion Urbaine de février 2014 réforme les dispositifs anciens pour mettre en œuvre une simplification et redéfinit les périmètres d'intervention de la géographie prioritaire pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté.

Cette nouvelle géographie prioritaire remodelée est basée sur le revenu médian, sur une gouvernance à l'échelle intercommunale et sur des contrats de ville uniques.

La ville de Mérignac voit ainsi deux quartiers sortants: Le Burck et Capeyron qui deviennent des territoires en veille active. Ils ne peuvent bénéficier des dispositifs spécifiques de la Politique de la ville mais restent éligibles aux crédits de droit commun. Ils bénéficient néanmoins d'une attention particulière pour anticiper un éventuel décrochage.

Un quartier est maintenu celui de Beaudésert, et un quartier entrant, celui d Yser Pont de Madame constituent dans la nouvelle géographie prioritaire.

Le rôle de l'intercommunalité est depuis renforcé. La politique de la ville devient une compétence obligatoire des Métropoles qui doivent piloter et animer les contrats de ville, signés en 2015 et qui constituent l'outil de référence permettant de mobiliser l'ensemble des partenaires intervenant au bénéfice des quartiers prioritaires.

Les 20 orientations stratégiques de Bordeaux Métropole s'inscrivent dans 4 piliers :

- *Emploi, insertion et développement économique,*
- *Cohésion sociale,*
- *Amélioration de l'habitat et du cadre de vie,*
- *Citoyenneté et promotion des valeurs de la République.*

et dans les 4 axes transversaux de l'Etat :

- *Lutte contre les discriminations,*
- *Égalité femmes/hommes,*
- *Jeunesse,*
- *Participation des habitants.*

Elles mobilisent d'une part des moyens de droit commun et des moyens spécifiques et additionnels.

Les quartiers prioritaires deviennent des laboratoires d'innovation sociale où se développent de nombreuses démarches de participation.

En effet, l'Etat a décidé d'aller plus loin en inscrivant pour la première fois, dans la Loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine, le principe de co-construction de la politique de la ville avec les habitants.

Ce principe a été conforté avec la création des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires.

Les habitants et les acteurs locaux sont ainsi appelés à mobiliser leur expertise et à contribuer, conjointement avec l'État, les collectivités territoriales et les associations, à la définition des actions les plus pertinentes au regard des besoins identifiés dans le quartier.

Ainsi, localement la politique de la ville développée sur Mérignac s'inscrit donc dans le contrat de ville porté par Bordeaux Métropole. Le diagnostic, la gouvernance, les engagements des partenaires et les orientations sont formalisés au sein d'une convention cadre.

Issue d'un travail de concertation menée d'avril 2014 à mars 2015, elle synthétise les contributions de l'Etat, de la Caisse de Dépôts et Consignations, de Pôle Emploi, des Missions Locales.

La ville de Mérignac assure donc la mise en œuvre des 10 orientations stratégiques sur son territoire déclinées dans la convention territoriale.

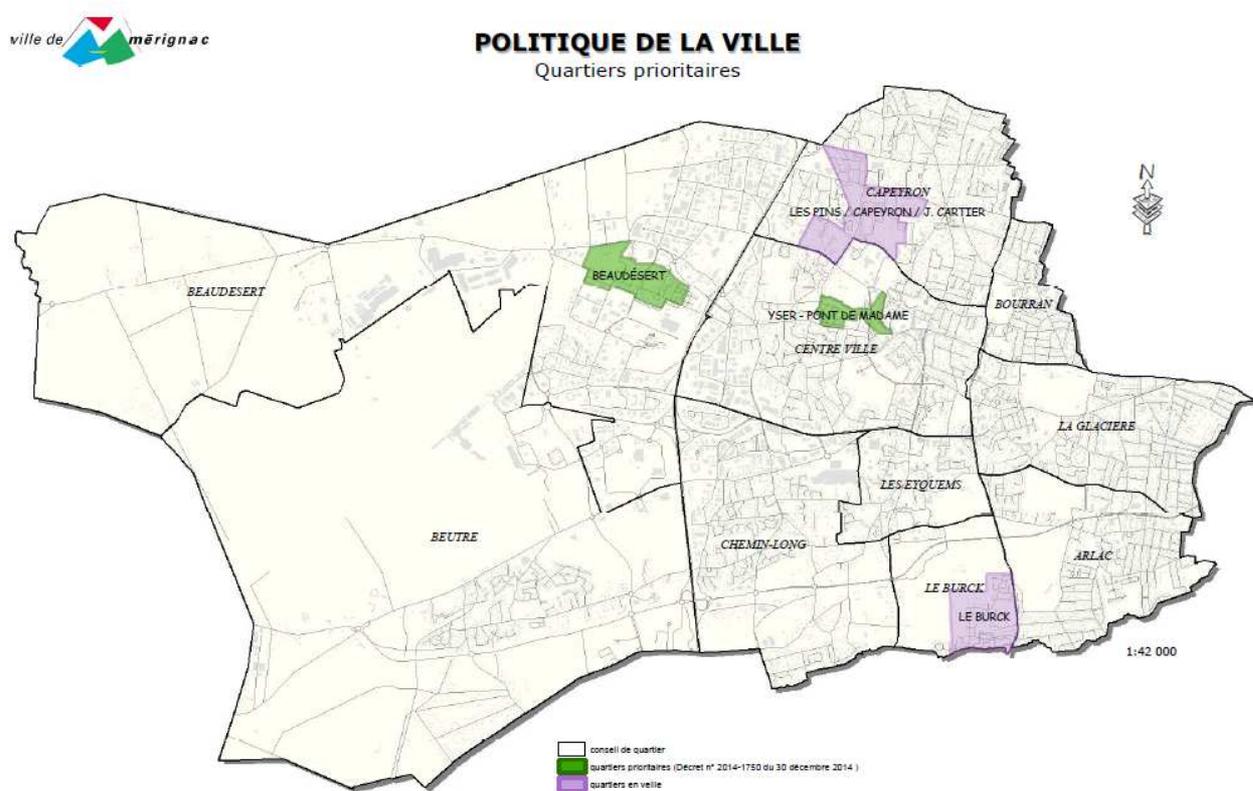
Cette convention reste le cadre de référence stratégique qui guide une action publique partenariale, territorialisée et concertée.

Cette action s'effectue au bénéfice des quartiers de la politique de la ville et de leurs habitants. Elle rappelle le contexte général lié à la réforme de la politique de la ville sur Bordeaux Métropole et Mérignac. Elle propose une stratégie globale et territorialisée pour chaque quartier prioritaire et de veille active.

Consciente des difficultés rencontrées par les Mérignacais qui résident dans les quartiers prioritaires la Ville a souhaité renforcer son engagement et accompagner plus fortement les associations qui mettent en œuvre les projets en direction des habitants.

1 PRESENTATION DE LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE MERIGNACAISE

➤ 4 QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)



Sources :
- Données issues de la convention Ville/CUB de 1998 :
CUB, IGN, INSEE et Référentiel cadastral DGI (été 2014)
- Données Mairie

Direction Générale des Services
Observatoire (EB)
Février 2015

CHIFFRES CLÉS :

2 QUARTIERS PRIORITAIRES

➤ BEAUDESERT : Quartier Maintenu
Nombre d'habitants : 1108 hab.

➤ YSER PONT DE MADAME : Quartier Entrant
Nombre d'habitants : 1543 hab.

2 QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

➤ CAPEYRON / LES PINS / JACQUES CARTIER : quartier sortant
Nombre d'habitants : 3853 hab. (chiffre du recensement de 1999)

➤ LE BURCK : Quartier sortant
Nombre d'habitants : 1818 hab.

2 LA POLITIQUE DE LA VILLE A MERIGNAC : INGENIERIE ET ANIMATION PARTENARIALE

2.1 Ingénierie et crédits dédiés à la politique de la ville

a) Ingénierie

La politique de la ville est pilotée par le service «Animation territoriale» de la Direction de la Cohésion Sociale Pôle du «Territoires et Vie Locale».

La Direction de la Cohésion Sociale de la ville de Mérignac **a renforcé son équipe en 2016 de deux chargées de mission** au sein du service Animation territoriale pour assurer une meilleure coordination de l'action publique sur les Quartiers Politiques de la Ville (QPV).

Depuis mars 2016, la ville s'appuie sur une chargée de mission Politique de la Ville qui assure l'accompagnement et le suivi des projets dans les quartiers prioritaires.

En juin 2016 un poste de chargée de mission « Lutte contre les Discriminations » a été créé pour coordonner notamment le Plan de Lutte Contre les Discriminations à l'échelle de Mérignac

b) Financement de la politique de la ville

Dans un contexte budgétaire contraint, la ville de Mérignac a donc fait de la politique de la ville une priorité en **dégageant des financements nécessaires** au bon développement de ces projets associatifs. Ces financements viennent en complément de ceux apportés par l'Etat, Bordeaux Métropole, du Département de la Gironde, de la Caf de la Gironde et des bailleurs sociaux tels Domofrance et Logévie.

La mobilisation des crédits de droit commun des partenaires financiers doit être recherchée avant de solliciter des financements spécifiques à la politique de la ville.

Toutefois la Ville a pu soutenir des projets associatifs dans le cadre de **ses crédits spécifiques**, prévus au budget prévisionnel 2016 et s'inscrivant dans les orientations stratégiques du contrat de ville à hauteur de **29 000 €**.

Elle a pu également s'appuyer **sur l'abattement de la TFPB** (Taxe Foncière sur les propriétés bâties) dont sont exonérés les bailleurs sociaux pour **contribuer à œuvrer à la qualité de vie dans les quartiers prioritaires**.

Aussi **Logévie pour le quartier Beaudésert a réinvesti 43 239 €** pour des travaux d'amélioration du cadre de vie et pour des actions contribuant au mieux vivre ensemble dans le quartier (tels BDT Sport ou autre chantier éducatif).

Domofrance sur Yser Pont de Madame bénéficie d'un abattement de **169 000 €** où la plus grande partie des dépenses résident dans les travaux d'amélioration de la qualité de service. Néanmoins **Domofrance a reporté 65% des dépenses prévues à 2017**.

L'Etat a fléché 44 000 € dans le cadre de ses crédits spécifiques politique de la ville pour les projets Mérignacais.

2.2 Animation partenariale

De même, afin de travailler en toute transversalité avec les services municipaux et les élus de la ville, **une équipe projet politique de la ville** a été constituée par le service Animation territoriale où est représenté chaque service en lien avec les axes développés dans la convention territoriale.

Cela permet d'avoir **une vision globale des projets** mis en place et de **pouvoir échanger sur la plus value ou la complémentarité** de la programmation du contrat de ville et de s'appuyer sur le droit commun des services de la ville.

a) Création d'un comité de suivi

Enfin pour la programmation 2016 du contrat de ville, **un comité de suivi réunissant tous les partenaires signataires** de la convention territoriale a été mis en place afin d'étudier ensemble les subventions à verser aux opérateurs œuvrant sur la commune.

b) Création d'une animation territoriale

La ville a souhaité développer **une animation territoriale sur chaque quartier prioritaire** afin de pouvoir échanger sur les problématiques rencontrées mais également **trouver des solutions opérationnelles** en partenariat avec tous les acteurs de terrain, l'Etat et les associations d'animation en gestion des maisons de quartier.

Ces premières rencontres ont permis aux partenaires de mieux se connaître via leurs actions au sein même des quartiers, ceci **en présence des représentants des conseils citoyens**.

3 BILAN DES ACTIONS 2016 PAR ORIENTATION STRATEGIQUE

3.1 Développer une offre de service de proximité adaptée et adaptable

La Ville a conduit une réflexion sur son offre en équipement et en service public à l'échelle de son territoire. Cette réflexion s'effectue dans une approche globale, partenariale, territorialisée et dans la volonté d'émettre une réponse adaptée aux besoins des quartiers, dans un souci de proximité.

Mobilisation du droit commun:

- **Maison des Habitants de Beaudésert (MDH):** Inaugurée en octobre 2016, la MDH de Beaudésert est un nouveau concept de **service public de proximité**, proposant des prestations et des activités adaptées au quartier. Elle y accueille le centre social et culturel de Beaudésert, une antenne de la médiathèque, des permanences de la Mission Locale et d'INFODROITS mais aussi le relais d'assistantes maternelles, le Conseil Citoyen et les réunions plénières du conseil de quartier.

Coût: 2 000 000 € et un co financement de la Caf de 50 000 €

- **Rénovation de l'école maternelle du Burck**, située au cœur du quartier de veille qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des groupes scolaires de la ville.

Montant des travaux : 500 000 €

- Les 4 quartiers disposent chacun d'une **structure d'animation** disposant d'un budget de fonctionnement octroyé par la Ville :

Beaudésert : Centre Social et Culturel : **123 050 €**

Yser Pont de Madame : Maison des Jeunes et de la Culture Centre Ville : **167 500 €**

Capeyron / les Pins : Centre Social et Culturel : **478 000 €**

Le Burck : Centre Social et Culturel : **122 000 €**

3.2 Favoriser l'accès à l'emploi et la création d'activité pour les habitants des quartiers politique de la ville de Mérignac

Mérignac est une ville qui souhaite valoriser les ressources locales en matière d'emploi et mettre ainsi en cohérence les acteurs du territoire pour un meilleur suivi des demandeurs d'emploi.

Mobilisation du droit commun :

La Ville a développé plusieurs conventions pour favoriser l'emploi local avec 3 partenaires incontournables de l'emploi: La Mission Locale Technowest (MLT), l'Association pour le Développement des Stratégies d'insertion (ADSI) et Pôle Emploi (PE)

- **La Mission Locale Technowest assure des permanences** dans les maisons de quartier des 4 QPV pour informer, orienter et accompagner un public jeune en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi.

Beaudésert : **86 jeunes accompagnés** (avec un contact téléphonique ou un entretien physique)

Yser Pont de Madame : **41 jeunes**

Le Burck : **156 jeunes**

Capeyron/ les Pins /Jacques Cartier : pas de données précises disponibles

- **la Fabrique à projets**, dispositif animé par la Mission Locale Technowest, propose également aux jeunes âgés de 16 à 25 ans souhaitant être soutenus dans la réalisation **d'un projet de création d'entreprise, d'un projet associatif, culturel ou artistique** via des entretiens individuels et des ateliers collectifs afin d'approfondir les connaissances et techniques de certains aspects de la création telle que l'étude de marché par exemple.

87 mérignacais ont été reçus dont **6 habitants des QPV** et **12 ateliers collectifs** ont été mis en place sur 8 thématiques différentes.

- Une convention tripartite avec Pôle Emploi, la MLT et l'ADSI prévoit que des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires puissent bénéficier des actions développées sur le territoire.

Mobilisation des crédits spécifiques :

- **Action « Coup d'envoi »** : Action pilotée par l'Insup en partenariat avec Drop de Béton. Les objectifs principaux ont consisté à **restaure la confiance en soi** tout en s'engageant dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Durant cette action de formation les **12 participants** ont bénéficié d'ateliers pédagogiques sur le projet (équipe INSUP), le sport pour le dépassement de soi (équipe Drop de Béton), avec comme fil conducteur un travail photographique collectif sur l'égalité face à l'emploi.

- **Action « Proxi Rugby »** avec Drop de Béton qui crée une proximité entre un public en difficulté d'insertion professionnelle et les structures susceptibles de former et de recruter. Il s'agit de **découvrir les différents métiers et filières de formation** en lien avec les métiers du sport et de l'animation mais aussi **d'accompagner les jeunes dans la démarche de qualification**. Le projet initial s'attachait à travailler principalement sur les comportements sociaux des jeunes, avec le rugby comme outil éducatif. (**12 jeunes**)

3.3 Assurer une égalité d'accès aux droits, aux logements, à l'emploi

La Ville lutte contre toutes les formes de discrimination et poursuit son engagement en faveur du respect des diversités et de la laïcité au travail et dans la vie quotidienne.

Mobilisation du droit commun :

- C'est dans cette optique que la Ville met en place **un Plan de Lutte Contre les Discriminations** qui veille à créer un environnement inclusif pour tous. Il est basé sur **la proximité** et **la concertation avec les habitants** et se développe en 3 axes :

- Promouvoir l'accès aux services publics et aux biens pour tous sans discrimination,
- Coordonner l'information et la formation juridique pour lutter contre les discriminations,
- Développer les actions de sensibilisation pour l'Égalité.

- **Mise en place d'un plan de formation à la Lutte Contre les Discriminations et la Laïcité** auprès des professionnels recevant du public par l'association Enquête. Dans ce cadre, signature de la **Charte de la Diversité** par la Ville.

- **Remise du trophée de la Diversité**, en septembre 2016 à la Ville récompensant la meilleure collectivité en matière de formation sur la diversité et la Lutte Contre les Discriminations (LCD).

- **Plantation d'un arbre de la Laïcité** le 9 décembre 2016 en collaboration avec « le collectif des arbres de la laïcité » et les écoles de proximité.

Participation de **100 élèves** des écoles du quartier de veille de Capeyron

- **Ateliers d'apprentissage du français** pour **favoriser l'intégration d'un public** dont l'acquisition et le développement des savoirs de base sont nécessaires à leur autonomie dans leur vie quotidienne.

Ateliers de communication orale, écrite, calcul et raisonnement logique, repérage spatio-temporel et appropriation des codes socioculturels.

Implication des 3 Centres Sociaux et Culturels de Capeyron, du Burck et de Beaudésert.

Ateliers menés par des bénévoles formés auprès de l'organisme de formation « **CLAP Sud Ouest** »

37 bénévoles formés à hauteur de 390h

4h d'ateliers hebdomadaires dans chaque structure

Beaudésert : 18 apprenants

Capeyron : 30

Le Burck : 20

Mobilisation des crédits spécifiques :

- **Permanences d'information juridique d'INFODROITS** pour développer un service d'accès au droit généraliste permettant aux habitants des quartiers prioritaires de s'informer sur leurs droits et obligations et d'obtenir l'orientation adéquate.

Ces rencontres ont lieu au sein de la MDH de Beaudésert et à la MDA (Maison des Associations), à proximité du quartier d'Yser Pont de Madame.

65 habitants accueillis à Beaudésert pour 24 permanences à l'année.

42 habitants d'Yser Pont de Madame accueillis à la MDA pour 42 permanences

3.4 Assurer une continuité éducative dès la petite enfance

Afin de tenir compte de l'évolution démographique, plusieurs mesures sont prévues pour assurer l'épanouissement de l'enfant, répondre à la demande et participer pleinement à la réussite éducative des enfants.

Mobilisation du Droit commun :

- **Programme de réussite éducative : PRE**

Ce dispositif s'attache à répondre aux besoins repérés de manière individuelle des enfants et jeunes âgés de 2 à 16 ans et à **participer à leur épanouissement** en favorisant l'accès au sport, à la santé, à la

culture, aux loisirs et à l'accompagnement à la scolarité. Ceci tout en confortant leurs parents dans leur rôle de premiers éducateurs.

Une **représentation importante des 12-15 ans** s'explique par une forte implication du collège de secteur dans le domaine de repérage de situations mais aussi au fait que cette tranche d'âge est une étape charnière dans le développement personnel et un moment essentiel dans le cursus scolaire.

Afin de répondre au mieux aux spécificités des besoins, **un adulte relais** est venu compléter l'équipe du service éducation ainsi que **2 services civiques**.

74 participants ont bénéficié de cet accompagnement dont **34 enfants de 6 à 15 ans**.

- **Contrat Local d'Accompagnement Scolaire : le CLAS**

Mis en place sur les 4 maisons de quartiers de la géographie prioritaire. Ce dispositif vise l'ensemble des actions offrant aux côtés de l'école un **appui et des ressources** dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Les actions sont centrées sur **l'aide aux devoirs et les apports culturels** nécessaires à la réussite scolaire.

Pour l'année scolaire 2015-2016 :

Yser Pont de Madame : 50 enfants accueillis

Beaudésert : 24 enfants

Le Burck : 54 enfants

Capeyron : 34 enfants

- Validation de l'avant projet de **la Maison de la Petite enfance**, lieu d'accueil marqué par la **transversalité de plusieurs services** : la Halte garderie, le Ram, un lieu d'accueil Enfants/ Parents et les services dédiés de la mairie.

Cette Maison se trouvera en plein Centre Ville à proximité du quartier Yser Pont de Madame et pourra par sa proximité offrir des réponses adaptées aux habitants.

La volonté de l'équipe municipale est de **compléter l'offre d'accueil** par un travail d'information et **d'accompagnement à la parentalité**.

Coût : 2 600 000 €.

Mobilisation des crédits spécifiques :

- « **Ateliers parents-enfants** » Action d'INFODROITS menée en partenariat **avec l'école Ferdinand Buisson de Beaudésert** pour sensibiliser les élèves de maternelle et de CP ainsi que leurs parents aux thématiques relatives à l'alimentation, le jeu, le sommeil de l'enfant, l'hygiène et la santé sous l'angle de l'autorité parentale.

L'objectif consiste à **favoriser l'implication des parents dans la scolarité des enfants** et de développer la communication entre parents/école/partenaires du quartier car de multiples acteurs locaux ont été associés tels le Programme de Réussite Educative, le Centre Social et Culturel, la bibliothèque de quartier, l'infirmière du collège de secteur ainsi que Cap sciences.

Nombre de participants : 93 enfants et 29 parents.

3.5 Lutter contre les incivilités et prévenir la délinquance

La Ville tient à renforcer son action dans ce domaine à un moment où la vigilance s'impose pour préserver la tranquillité publique

Mobilisation du droit commun :

- **Le travail de proximité et de maillage** accompli par la police municipale, les médiateurs sociaux de la Ville, la police nationale, associés aux bailleurs sociaux, et éducateurs du Prado permet de lutter toujours plus efficacement contre la délinquance.

La proximité reste une des clefs d'un service public efficace pour rester réactif face aux préoccupations des habitants.

En accentuant la présence des médiateurs et éducateurs du Prado sur la voie publique, la Ville souhaite renforcer le lien social et participer à la tranquillité dans tous les quartiers de la ville.

- **La cellule de veille du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** permet de mettre en présence plusieurs partenaires de la Ville pour mieux répondre aux problématiques de territoire.

2 CLSPD centre ville,

1 cellule de veille sur le quartier Yser Pont de Madame pour évaluer la problématique des jeunes dans le quartier.

Mobilisation des crédits spécifiques :

- Action du Prado : « **Accès aux soins, vecteur de prévention de la délinquance** » qui propose des ateliers autour du bien être pour répondre aux jeunes en souffrance psychosociale et les aider à s'inscrire dans une démarche de prévention santé. Des séances de sophro-réflexologie ont lieu 1 fois par mois qui permet de lutter contre les situations de mal être et revaloriser leur estime de soi.

14 jeunes de Beaudésert y ont participé.

3.6 Encourager la participation des habitants, promouvoir les valeurs de la république et l'écocitoyenneté

Les instances de concertation sont avant tout des moyens d'associer la population au processus décisionnel. Le conseil citoyen issu de la loi Lamy de 2014 pose un cadre et impose ce nouvel outil de démocratie locale mis à disposition des habitants des quartiers prioritaires

Mobilisation du droit commun :

- **Recrutement de 2 services civiques** à la Direction de la Cohésion Sociale de la Ville pour accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire.

- **Concertation** entre médiateurs sociaux, service jeunesse et jeunes du quartier Yser Pont de Madame via le « **Lab Jeunesse** » afin qu'ils soumettent des propositions d'amélioration pour leur quotidien.

L'idée de **créer un lieu rencontre** a bien été retenue et se concrétise par l'implantation d'un **city stade inauguré en juin 2016**. Ces échanges ont permis de montrer aux jeunes que réaliser un projet est possible en mettant en cohérence les idées, la volonté et la faisabilité.

Mobilisation des crédits spécifiques :

- **Gazette numérique** menée par ALIFS : Tournée principalement vers les habitants du quartier prioritaire de Beaudésert, la 1ère année du projet (2015) était consacrée à la découverte de la presse et à la création d'une gazette numérique.

Le Second volet concerne **la notion d'engagement**. Ont été proposés **des rencontres, ateliers, interviews et reportages** autour de personnalités engagées dans différents domaines : artistes, écrivains, journalistes pour mettre les pratiques artistiques au service de la citoyenneté.

Action ouverte à tous les habitants, jeunes et adultes, travail partenarial mené avec l'école de Beaudésert.

- **2 conseils citoyens**, mis en place dès **l'été 2016** conformes à loi de Programmation pour la Ville et Cohésion Urbaine du 21 février 2014.

L'objectif est de **favoriser l'expression des habitants** pour faire **émerger des initiatives citoyennes** dans chaque quartier prioritaire.

L'association Mascaret les accompagne pour les soutenir dans leur fonctionnement et définir leurs priorités. Ils se rencontrent mensuellement pour travailler sur **des projets d'amélioration du mieux vivre ensemble** dans leur quartier.

63 conseillers citoyens pour les 2 quartiers.

Ils s'articulent avec les réunions plénières des conseils de quartier qui sont maintenus dans chaque quartier de la Ville.

- **Rugby Citoyenneté** porté par Drop de béton : Le sport demeure un outil efficace de développement social et un formidable vecteur de citoyenneté.

L'association propose **des activités d'initiation à la balle ovale** dont les fondements reposent sur une conception innovante du rugby et du cadre dans lequel il est pratiqué.

A partir de **l'apprentissage des règles de jeu et des valeurs de solidarité** et d'entraide prônées par le rugby, l'association agit pour tenter d'apporter **un cadre à ces jeunes** qui souvent, sont en manque de repères. (41 séances dans les QPV et 124 participants).

3.7 Réduire les inégalités de santé, favoriser le bien être

Parce que la santé est l'affaire de tous, la ville mène une politique dynamique qui contribue à s'assurer du bien être des habitants par des actions menées en leur direction mais aussi par la rénovation de certaines de ses infrastructures sportives.

Mobilisation des crédits spécifiques :

- **Atelier Santé Ville : ASV** s'est déployé sur les 2 quartiers prioritaires avec des axes différents.

Beaudésert : L'accent a été mis sur **l'activité physique autour de l'Euro 2016** pour les enfants et jeunes du quartier mais aussi des **actions de prévention sur l'alimentation**. La santé des femmes a été travaillée notamment en lien avec la banque alimentaire. Mais l'absence de relais sur le quartier a freiné la dynamique.

Yser Pont de Madame : Des actions ont été menées en lien avec le Programme de Réussite Educative, autour de **l'activité physique et de la prévention du cancer du sein**.

Le travail avec le lycée en proximité du quartier a été renforcé sur la question **santé des jeunes, du sommeil et des addictions**.

Une action commune aux 2 quartiers avec l'UFSBD (Union Française de santé bucco dentaire) a consisté à créer une cohorte d'enfants des écoles pour évaluer les différents niveaux d'impact de la prévention.

3.8 Favoriser le lien social et la solidarité

La solidarité s'exprime à tout instant pour tous. Le Centre Communal d'Action Sociale coordonne certaines interventions auprès des publics les plus fragiles mais n'est pas le seul acteur dans ce domaine. Les associations apportent tout leur savoir faire.

Mobilisation du droit commun :

- **Construction d'une salle associative au Burck « CRAB »** (Centre de Rencontre et Animation du Burck) qui comprend une salle principale et des locaux techniques. Ces travaux soulignent la volonté de la ville d'accompagner la vie associative afin de privilégier les initiatives citoyennes pouvant émerger dans les quartiers.

Coût : 344 760€

- **Inauguration de la Maison Des Habitants de Beaudésert** qui a été l'occasion d'une fête de quartier coordonnée par le Centre Social et Culturel du quartier avec une **programmation d'animations festives culturelles et sportives** auxquelles les partenaires tels Drop de Béton, le SAM, Le Prado, et Cap Sciences ont pu s'associer.

L'objectif étant de faire connaître la MDH aux habitants et d'en faciliter l'appropriation. **300 personnes** tous âges confondus ont participé à cette journée

- **Jardins familiaux de Beaudésert : 400m2 dédiés aux jardins partagés.**

Première phase de la **remise à niveau des installations** : changement des clôtures, création d'un espace de jardins collectifs, d'un espace solidaire avec une cabane d'accueil et d'un espace poulailler menés par MAS (Mérignac Association Services) en 2016 via un **chantier d'insertion** où 3 habitants des QPV ont participé.

Nombre de parcelles individuelles créées : 13.

D'autres sont à venir pour la phase 2 de la rénovation en 2017.

Coût : 81 800 €

Mobilisation des crédits spécifiques :

- **Sur le quartier de Capeyron**, quartier de veille, une action a été menée par l'association « **Contrôle Z** » en partenariat avec le Centre Social et Culturel, les acteurs de terrain (médiateurs sociaux et

éducateurs du Prado) pour **favoriser la rencontre entre les jeunes du quartier et ses habitants par la réalisation d'un film conçu par les jeunes.**

Ce reportage aborde les relations entre les différents publics et la vie du quartier et a été abordé sous forme d'ateliers.

Un groupe de **10 jeunes** s'est investi dans le projet.

- la MJC Centre ville à **Yser Pont de Madame**, a mis en place l'évènement : « **Festi Cité** », placé sous le signe de **l'Euro 2016** en y associant les habitants toutes tranches d'âges confondues, (enfants, jeunes, familles).

Des ateliers ont été menés pour créer **une expo des légendes du football européen**, l'atelier couture de la MJC a permis de **créer un Tifo sur les nations engagées dans l'Euro** mais également un **concours de pâtisseries « européennes »** par les mères du quartier, organisation **d'un grand quizz « Découvrons l'Europe »**.

Cette action basée sur **le bien vivre ensemble et l'ouverture culturelle** a permis de **valoriser les savoir faire des jeunes et des familles** pour se retrouver sur des temps de partage en toute convivialité.

- **A Beaudésert** l'action « **Allez Mesdames on pédale** » menée par le Centre Social et Culturel a accompagné un groupe de femmes dans l'apprentissage du vélo de façon à **gagner en autonomie** dans les déplacements de la vie quotidienne et **faciliter leur retour à l'emploi** pour celles qui étaient en recherche.

10 femmes ont participé à ce projet et ont été « diplômées ». Des sorties collectives en vélo ont été organisées suite à cette action.

3.9 Lutter contre les inégalités d'accès aux pratiques sportives culturelles et de loisirs

La Ville donne une place privilégiée à la culture pour tous et entend continuer son action en faveur des initiatives des associations sportives afin d'améliorer la dynamique impulsée par le tissu associatif. C'est un axe qui est fortement représenté dans le contrat de ville.

Mobilisation du Droit commun :

➤ Programmation culturelle dans les quartiers politique de la ville : **Coût 19 000 €**

- « **La foulée** » en juin menée par la **Compagnie D'OCCASION** : projet chorégraphique au sein du **quartier de Capeyron** avec des ateliers de danse proposés pour créer une déambulation poétique avec les habitants et mettre en valeur le quartier.

15 participants

- « **La foulée buissonnière** » mise en place avec l'école du Burck en avril 2016 impliquant 2 classes qui ont déployé leur parcours dans le quartier de l'école.

Nombre de participants **56 élèves**

- **La programmation des « Escales d'été »** qui sont la vivante expression de la volonté de la Ville de promouvoir une **culture ouverte à tous** en proposant des spectacles gratuits au plus proche des habitants. (Juillet et août 2016) :

Dans le quartier de Beaudésert : « **la Nuit des Etoiles** » en partenariat avec Cap Sciences, le Centre Social et Culturel a permis de proposer un spectacle de contes et légendes, un bal et des ateliers pour observer les étoiles grâce à un télescope.

200 participants

Dans le quartier du Burck : spectacle «**Transports Exceptionnels** » où ont été mis en place des ateliers de danse contemporaine et un spectacle entre un homme et une pelleuse. A la suite du spectacle un pique nique partagé fut proposé.

350 participants

- Dans le cadre **du projet culturel Transhumance**, la «**Marmite mobile** » a fait une escale dans le quartier de Capeyron en novembre 2016 pour **partager une soupe de légumes** avec les riverains. Ce projet est organisé par la Ville et s'inscrit dans sa politique de diffusion des arts vivants sur le territoire.

La Compagnie « la Grosse situation » a embarqué les habitants dans la fabrication d'une soupe en proposant aux habitants d'échanger un légume contre une histoire. Tous ceux qui ont offert des légumes ont été conviés le soir, au partage de la soupe, ainsi que les passants qui avaient envie de prendre part à ce moment d'échange.

- « **Le Burck s'illumine** » : porté par l'association Tournesol. Démarche culturelle et artistique qui se construit avec et pour les habitants du quartier du Burck. Action qui contribue à la transformation et à la valorisation de l'image du quartier où les artistes et les adhérents mêlent leurs créations (spectacles, expositions, concerts, performances, restauration) sur 3 jours en octobre 2016.

L'attractivité de l'action permet la rencontre, l'échange et ainsi l'ouverture d'esprit.

Participation de la ville : 15 000 € sur un coût total de l'action de 25 000 €

- Grace au travail partenarial mené avec les écoles de secteur, **l'antenne médiathèque de Beaudésert** et celle **du Burck** ont permis **une ouverture plus large aux familles**.

Mobilisation des crédits spécifiques :

➤ Actions culturelles et de loisirs

- « **Vers de la culture** » : piloté par le Centre Social et Culturel de Beaudésert où des habitants ont pu mener **un atelier théâtre** et **participer à l'écriture du scénario** grâce à l'association « Effort 2conscience ». Il s'agissait de faire émerger une parole pour des personnes non francophones et de les aider à se mettre en scène devant les autres habitants du quartier. **(8 adultes)**

- « **Court métrages saynettes** » qui s'adresse à un public jeune pour réaliser un court métrage, « témoin » de **l'expression de leurs aspirations** et de **leurs questionnements** sur l'évolution de la société et la place qu'ils pourront y prendre. **(12 jeunes)**

- « **L'école du spectateur** » développée à Yser Pont de Madame avec une programmation et diffusion **d'un spectacle éco citoyen** pour un public scolaire pour **75 enfants des 2 écoles du quartier**.

- **La programmation de Côté Sciences Air et Espace** qui a développé pour les 2 quartiers prioritaires des **actions de culture scientifique, technique et industrielle accessibles gratuitement**.

Elle dispose d'un lieu au sein même du quartier Beaudésert et d'une équipe d'accueil et d'animation. Un nouveau partenariat s'est mené avec la Maison Des Habitants de Beaudésert.

Des rendez vous sont devenus incontournables tels « **le mardi des sciences** » qui sont ouverts à tous et mettent à l'honneur un phénomène scientifique.

Nombre de participants : 1350 participants

➤ Actions sportives

- « **BDT Sport** » à **Beaudésert** : Accueil des jeunes du quartier pour pratiquer divers sports, (le rugby, le rugby fauteuil, le foot en salle,) sur les installations sportives du quartier. Ceci afin de **faire évoluer leurs comportements face à l'équipement** mais aussi les **sensibiliser à une hygiène de vie** par le sport et une sensibilisation à l'hygiène alimentaire.

14 jeunes ont participé avec assiduité à cette action.

- **La pratique du tennis** via « **Fête le mur** » et « **le SAM** » pour faciliter l'accès à ce sport via les installations du quartier mais aussi découvrir les manifestations festives organisées sur le territoire en tennis.

- **Tournoi Challenge Aquitain** : Tournoi régional en matière de "**Rugby des quartiers**", porté par Drop de Béton qui s'est déroulé en octobre 2016 à Mérignac. Il s'agit de **fédérer des jeunes des quartiers prioritaires** autour des valeurs du rugby en valorisant **la mixité des publics** (garçons et filles âgés de 8 à 16 ans) issus de milieux géographiques et sociaux différents.

Ce challenge est axé sur le respect des règles, des joueurs et des arbitres.

34 jeunes des QPV de Mérignac ont participé

3.10 Veiller à l'attractivité des quartiers

Chaque quartier est amené à se renouveler en concertation avec les habitants pour qu'ils participent à l'amélioration de la qualité de vie de tous et puissent conserver leur identité de quartier.

Mobilisation du droit commun :

- **Une Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) du quartier du Burck** permet d'accompagner la mise en œuvre de projet de réhabilitation de 2 copropriétés qui correspondent à **365 logements**. Ce projet s'inscrit dans un processus de 5 ans maximum.

Mobilisation des crédits spécifiques :

- « **ARA Mobile** » sur le quartier Yser Pont de Madame, piloté par **les Compagnons Bâisseurs** en partenariat avec le bailleur social **Domofrance**. Ce dispositif est un **outil d'insertion sociale** qui permet l'amélioration du logement du locataire en le faisant participer à la rénovation de son habitat avec une dynamique de bénévoles autour de lui.

Il s'agit également de proposer un **outil d'amélioration de l'habitat** à travers des ateliers de bricolage au sein même des quartiers. Les effets induits sont très visibles en terme d'amélioration de l'habitat mais également en terme de revalorisation de l'image de soi.

4 familles ont bénéficié de cet outil.

4 PERSPECTIVES 2017

4.1 Développement des Conseils Citoyens et Etude de faisabilité d'un Fond de Participation des Habitants (FPH)

- **Suivi de l'interface** auprès des conseils citoyens pour apporter davantage de lisibilité et faire preuve d'un effort de pédagogie pour mieux comprendre le langage et fonctionnement des différentes instances
- **Lancement d'une campagne de remobilisation des conseils citoyens** dans les 2 quartiers pour étoffer le panel d'habitants et apporter un second souffle.
- **Lancement d'une étude de faisabilité d'un Fonds de Participation des Habitants** afin de renforcer le pouvoir d'agir des habitants par le soutien aux initiatives citoyennes et renforcer le lien social

4.2 Animation territoriale

a) Pour les deux quartiers de veille

Poursuite de l'animation territoriale des 2 quartiers prioritaires et **lancement de celle des 2 quartiers sortants de la politique de la ville, Capeyron et le Burck** afin de maintenir une dynamique avec les partenaires et trouver des solutions aux problématiques rencontrées.

b) Dans le cadre du PLCD

Il s'agit **de développer et dynamiser le réseau** de Lutte contre les Discriminations.

Aller plus en avant sur les procédures qualité et labellisations.

Valoriser le soutien aux actions territoriales de LCD :

- Signature de la charte inclusive de toutes orientations sexuelles LGBT (Lesbienne Gay Bi Sexuelle Transsexuelle)
- Afterwork de l'égalité : échanges avec des professionnels sur des thématiques liées à l'égalité
- Quinzaine de l'égalité 2017
- Ateliers du Droit : Animation du réseau du Droit et de la Justice

c) Dans le cadre de l'emploi et insertion professionnelle

Lancer l'animation partenariale des acteurs de l'emploi pour une meilleure mobilisation des demandeurs d'emploi des QPV.

Développer les conventions passées avec les entreprises locales pour **faciliter l'emploi et le recrutement des profils issus des QPV**.

Ce dispositif est plébiscité par les employeurs et a démontré son impact positif sur l'emploi local.

4.3 Ingénierie

Recrutement d'un chef du service de l'animation territoriale qui rejoindra l'équipe en place pour coordonner les missions inhérentes au service et ainsi gérer le développement des Maisons des Habitants tout comme la mise en œuvre des orientations de la Convention territoriale méridionale du contrat de ville.

PROJETS 2016 EN IMAGE



MAISON DES HABITANTS DE BEAUDESERT



CITY STADE ROBERT BRETTE



LES JARDINS FAMILIAUX DE BEAUDESERT



LE BURCK S'ILLUMINE



LA MARMITE MOBILE À CAPEYRON



FESTI'CITE À YSER PONT DE MADAME

Ville de Pessac

Rapport Politique de la Ville 2016

Présentation de l'action conduite en 2016 dans le cadre du contrat de ville 2015/2020

Direction du Développement social urbain de Pessac – Juin 2017

SOMMAIRE

Préambule	<i>Page 3</i>
I - Le Travail de la MOUS	
II - Pilier 1 : Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité	<i>Page 6</i>
III - Pilier 2 : Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale	<i>Page 9</i>
2.1 – Education	
2.2 - Jeunesse	
2.3 – Sport	
2.4 – Culture	
2.5 – Action sociale	
2.6 – Prévention de la Délinquance et Tranquillité Publique	
IV - Pilier 3 : Poursuivre/Favoriser l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants	<i>Page 19</i>
V - Pilier 4 : Favoriser la citoyenneté	<i>Page 21</i>
4.1 – Valeurs républicaines / Liberté / Egalité / Fraternité et Laïcité	
4.2 – Accès aux droits et aux services	
4.2.1 – L'accueil et le conseil « Service public »	
4.2.2 – L'accueil dans le cadre de services et permanences spécialisées	
4.2.3 – La Médiation citoyenne	
4.2.4 – Les animations partenariales	
4.2.5 – Le public de la Plateforme	
4.3 – Participation des habitants	

Préambule

A Pessac, l'action mise en œuvre en matière de Politique de la Ville **concerne les quartiers prioritaires de Saige et Châtaigneraie-Arago et le quartier de veille Alouette Haut-Livrac.**

Cette action est globale, transversale et partenariale. La Ville intervient par l'intermédiaire de ses services ou par la mobilisation et le soutien qu'elle apporte à des structures ou dispositifs : centres sociaux, associations, opérateurs culturels, clubs sportifs, Mission Locale, etc...). **Beaucoup de directions et services municipaux ou mutualisés sont impliqués :** Aménagement urbain, Domaine public, Agenda 21, Bâtiments, Environnement, Emploi formation, Education, Sports, Jeunesse, Culture, etc... L'action du CCAS pour ces quartiers est également importante. **De très nombreux partenaires de la ville y sont également fortement impliqués :** habitants, conseils citoyens, associations de quartier, institutions, bailleurs sociaux, collectivités locales, Etat, etc....

Au sein des services municipaux c'est la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS), service rattachée à la Direction du Développement Social Urbain (DDSU), **qui assure la coordination des interventions sur ces quartiers.**

En 2016, **la MOUS a poursuivi son travail d'animation globale et de coordination** avec une animation partenariale quotidienne au service de ces quartiers mais aussi l'animation de nombreux dispositifs ou groupes de travail spécifiques :

- Les réunions Développement Social des Quartiers (DSQ) proposées par quartier aux professionnels y intervenant (2 réunions sur chaque quartier en 2016).
- Les groupes de travail thématiques ou territoriaux, comme :
- L'accompagnement des autres acteurs associatifs dans le montage de projets, les démarches administratives, les projets transversaux ,
- L'accompagnement des autres partenaires, notamment écoles et collèges dans l'élaboration des réponses aux problématiques qu'ils rencontrent (accompagnement de la « 3ème Ambition Réussite » avec l'AMGC et le centre social au collège F. Mitterrand, ateliers de préparation des stages de 3ème, élaboration d'actions de sensibilisation sur la laïcité au sein des collèges Gérard Philipe et F. Mitterrand etc.),
- Les groupes de travail autour des projets urbains ou de Gestion Urbaine de Proximité, ou liés à des projets spécifiques de proximité.

Accompagné par la MOUS, tout un travail «structurel» a également été poursuivi en 2016 :

- **La programmation 2016 du Contrat de Ville**, a permis comme chaque année de soutenir en fonctionnement de très nombreuses actions en matière de « vivre ensemble et cohésion sociale », dont 16 portées par les centres sociaux, 28 par d'autres associations ou structures et 1 par la Ville. On comptait 19 actions nouvelles et 26 actions renouvelées principalement autour de 2 axes :
 - Améliorer le Vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale,
 - Favoriser la citoyenneté (accès au Droit, lutte contre les discriminations, valeurs républicaines et participation).

Programmation 2016

2016 : Contrat de Ville	Nombre d'actions	Coûts des actions	Etat	Ville	C.D.	C.R.	Bordeaux Métropole	Total Subventions	%
Pilier 1 : Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité	2	30 365,00 €	6 500,00 €	7 500,00 €	5 500,00 €	0,00 €	2 000,00 €	21 500,00 €	5,94%
Pilier 2 : Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale	24	978 741,00 €	45 500,00 €	41 100,00 €	36 000,00 €	60 000,00 €	16 500,00 €	199 100,00 €	54,98%
Pilier 3 : Poursuivre / favoriser l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants	1	109 855,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	11 500,00 €	3,18%
Pilier 4 : Favoriser la citoyenneté (accès au Droit, LCD, valeurs républicaines, image et participation)	18	590 983,00 €	43 000,00 €	71 000,00 €	26 500,00 €	18 000,00 €	29 000,00 €	187 500,00 €	51,78%
Total	45	1 709 944,00 €	95 000,00 €	121 100,00 €	68 000,00 €	78 000,00 €	57 500,00 €	362 100,00 €	100,00%

- **Le soutien aux actions ponctuelles 2016.** En 2016, la Ville a continué de soutenir des porteurs de projets pour des actions ponctuelles. **16 projets ont été soutenus (contre 20 en 2015).** « L'enveloppe souple » qui permet de soutenir ces projets ponctuels est passée de **23 340 € en 2015 à 23 050 € en 2016.** Cette enveloppe permet de soutenir des initiatives ou des associations nouvelles. Elle permet de les expérimenter et surtout de soutenir tout au long de l'année des actions non prévues en début d'année.

Actions ponctuelles 2016

Projets et actions	
Amicale des Locataires d'Arago pour fête des voisins 2016	250,00 €
Amicale des Locataires d'Arago pour journée nationale des conseils citoyens Paris	110,00 €
Les Petits Débrouillards pour projet « la science en bas de chez toi »	850,00 €
ESAAC pour projet « Londres nous voilà	2 500,00 €
USSAP Boxe pour Coupe du monde amateurs en Azerbaïdjan	1 000,00 €
Association Don de Soi pour Soutien scolaire – Fête de fin d'année	500,00 €
Mamboko na Mamboko subvention exceptionnelle	4 000,00 €
USSAP Boxe Projet soutien scolaire	1 500,00 €
CNL Amicale des Locataires Arago – loto	500,00 €
Pas Folle la Guêpe / Les mercredis de la compagnie	450,00 €
Centre social Saige – Réveillon solidaire	1 290,00 €
CSGTP : projets jeunes	1 000,00 €
Centre social Saige – Carnaval	1 500,00 €
Centre social Châtaigneraie – Carnaval	1 500,00 €
Le Moutard / Expos quizz et intervention lors de la journée du 9 décembre	4 600,00 €
Association Enquête / Ateliers laïcité	1 500,00 €
TOTAL	23 050,00 €

➤ **L'accompagnement quotidien et stratégique des centres sociaux** est resté intense, à travers les réunions intercentres réunissant les 3 directions, le Comité de liaison des centres sociaux réunissant la CAF, le Département, la Ville et les 3 centres (2 réunions en 2016, avec mise en place d'un comité des financeurs, pour préparer les comités de liaison et association du délégué du Préfet à ces rencontres), les réunions spécifiques par centre, le suivi du renouvellement d'agrément du centre social de l'Alouette et le lancement de réflexion sur la mutualisation.

En outre la nouvelle convention entre la ville et les centres sociaux (2016-2020) a été signée officiellement le 11 février 2016. L'année 2016 a permis de finaliser avec les 3 centres la grille de suivi et d'évaluation de cette convention.

Au-delà de ce travail spécifique de la MOUS, un travail important a été conduit tout au long de l'année 2016 dans les domaines de l'emploi, de l'habitat, du cadre de vie, de la Jeunesse, de la Culture, des Sports, de l'Education, de l'action sociale, de l'accès aux droits, de la prévention de la délinquance, de la lutte contre les Discriminations, etc....

Nous présentons ici ce travail en inscrivant les actions conduites dans les 4 piliers du contrat de ville.

Bilan 2016 Pilier 1

Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité

La Direction de l'emploi a continué de coordonner les interventions en matière d'emploi et d'insertion professionnelle sur l'ensemble du territoire de Pessac.

La Mission Locale des Graves a poursuivi son travail d'écoute et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans. **En 2016, 300 jeunes de ces quartiers ont été suivis**, soit 33% de l'accueil de la Mission Locale. 119 de ces jeunes sont entrés sur une situation d'emploi dont 40 en emploi durable, 80 ont bénéficié d'un parcours de formation.

Mission locale	Saige	Châtaigneraie-Arago	Haut-Livrac
Nombre de jeunes accompagnés 2016	135	117	48
Nombre de jeunes accompagnés 2015	173	121	62
Nombre de jeunes accompagnés 2014	218	177	84
Nombre de jeunes accompagnés 2013	215	165	80

En 2016, le PLIE a poursuivi son travail « d'accompagnement renforcé des habitants ». En 2016, **sur 300 pessacais bénéficiant d'un accompagnement renforcé à l'emploi par le PLIE, 43% étaient issus d'un des 3 quartiers politique de la ville.**

PLIE	Saige	Châtaigneraie-Arago	Haut-Livrac
Nombre d'accompagnement 2016	59	45	25
Nombre d'accompagnement 2015	43	41	18
Nombre d'accompagnements 2014	56	51	20
Nombre d'accompagnements 2013	59	55	21
Nombre d'accompagnements 2012	64	57	16

En 2016, la clause d'insertion dans les marchés publics de la Ville et du territoire a permis à 10 personnes de ces quartiers de travailler.

PLIE / Clause d'insertion dans les marchés publics	Saige	Châtaigneraie-Arago	Haut-Livrac
Nombre de bénéficiaires 2016	10		
Nombre de bénéficiaires 2015	14	12	8
Nombre de bénéficiaires 2014	16	13	7
Nombre de bénéficiaires 2013	17	14	4

En 2016, un groupe de travail «Développement économique et emploi dans les quartiers politique de la ville» associant les élus, le service public de l'emploi et les professionnels intervenants auprès des publics de ces quartiers, s'est réuni à 2 reprises. Ces rencontres ont pour objectifs la mise en œuvre et le suivi des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels proposés dans le pilier «développement économique et emploi» du contrat de ville. Ce groupe a aussi vocation à se décliner via un groupe plus opérationnel dans chacun des 3 quartiers. **En 2016 un travail de structuration d'un groupe emploi de quartier a été mené à Saige** à l'initiative d'une association de quartier la CSGTP, dont l'une des problématiques quotidienne concerne l'emploi des jeunes et des jeunes adultes du quartier. Autour de la CSGTP un groupe de travail s'est constitué pour être au plus près des problématiques d'emploi et d'insertion professionnelle de ces jeunes et jeunes adultes. Il regroupe plusieurs fois dans l'année des associations de proximité intervenant quotidiennement auprès de ces jeunes et jeunes adultes ainsi que le PLIE, la Mission Locale et la Ville (Direction emploi et DDSU).

ZOOM : Bilan 2016 « Nos quartiers ont des talents »

Selon l'INSEE, près de 10 % des jeunes diplômés Bac+4 sont au chômage dans les 4 premières années suivant leur sortie du cursus scolaire. Les jeunes diplômés résidant dans les quartiers politique de la ville ont un taux de chômage d'environ 2,5 fois supérieur à celui des autres territoires. Près de 150 jeunes diplômés Pessacais sont dans cette situation. En février 2015, la ville a adhéré à l'Association NQT pour agir en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 30 ans, diplômé bac + 4 résidant dans les quartiers prioritaires ou bénéficiaires de minima sociaux. Cette action est répertoriée dans le contrat de ville. Depuis la signature de la convention, l'association a mis en œuvre des actions concrètes sur notre territoire :

- accueils, parrainages et suivis des jeunes diplômés Pessacais
- organisation d'une soirée «club de jeunes diplômés»
- participation à l'action «bienvenue dans mon monde» porté par IMS et l'association de jeunes et jeunes adultes de Saige l'USCP
- Intervention NQT auprès de certaines écoles du campus universitaire

Bilan fin octobre 2016 : 85 jeunes Pessacais ont été en contact avec NQT

Nombre de jeunes en contact			Issus des quartiers PDV	Niveau scolaire	Sortis à l'emploi depuis le début de la convention	Retour en formation
A la signature de la convention	Fin 2015	Octobre 2016	30 %	98% Bac+5	29	
31	58	85				

En janvier 2016, NQT a intégré des jeunes ayant un bac + 3 validé et organisé des actions spécifiques :

- Réunions d'information et de recrutement dans le cadre du **Tremplin de l'Emploi le 17 novembre.**

- Soirée «club de jeunes diplômés» **le 6 décembre 2016**, organisée à l'Espace Social de la Châtaigneraie en partenariat avec les acteurs locaux (Mamboko na Mamboko, la CSGTP, futsal Châtaigneraie, l'AFEV, les Centres Sociaux et la Mission Locale des Graves).

- Mobilisation de NQT sur l'opération «Bienvenue dans mon monde» sur le quartier de Saige.

Le travail de repérage et par la suite d'accompagnement de ces jeunes est très positif. Les jeunes recrutés par NQT, sont issus majoritairement de milieux sociaux défavorisés, leur manque de réseau est un frein majeur dans leur accès à l'entreprise. Un des effets induits qui représente un avantage significatif est l'image positive que donne l'accès à l'emploi de ces jeunes diplômés aux autres jeunes et aux scolaires. En effet, les plus petits «boudent» souvent l'école ne voyant pas d'intérêt majeur à suivre un parcours de formation lorsque l'aîné de la fratrie, diplômé, est au chômage. Ce constat est souvent mis en avant par les éducateurs de la prévention spécialisée.

Bilan 2016 Pilier 2

Améliorer le vivre ensemble et assurer une meilleure cohésion sociale

2.1 - Education

En 2016, dans le cadre de la déclinaison du Projet Educatif de Territoire (PEDT), la Ville a mis en œuvre des projets éducatifs structurants et innovants, en mettant notamment l'accent sur la « réussite de tous » pour favoriser l'égalité des chances et lutter contre les inégalités territoriales, numériques et d'accès à la culture (Orientation prioritaire 6 du PEDT, Pilier 2). Dans le cadre de ses missions éducatives, la Direction de l'Education a porté un regard attentif aux écoles situées dans les quartiers « Politique de la Ville » : Le Pontet, Alouette, le Colombier, Joliot-Curie, R. Dorgelès, F. Mauriac, Montesquieu, G. Leygues et St Exupéry pour les écoles maternelles et G. Leygues, S. Exupéry, E. Herriot, Montesquieu, Joliot-Curie, R. Dorgelès et P. Castaing pour les écoles élémentaires et les groupes scolaires.

En 2016 la carte scolaire a été revue, suite à un large processus de concertation avec les acteurs éducatifs du territoire. Cette démarche partenariale et prospective, visant à proposer une sectorisation scolaire équilibrée, s'est notamment traduite par la fusion de certains secteurs scolaires **afin de renforcer la mixité sociale, à l'image des secteurs d'Herriot / Montesquieu / Mauriac, Saint-Exupéry / Le Pontet et G. Leygues / Le Monteil**. Une première évaluation a été lancée fin 2016 afin d'analyser les impacts de la refonte de la sectorisation, et de procéder, si nécessaire, à des ajustements.

En parallèle, la Ville s'est engagée dans un processus de structuration de l'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans afin de renforcer la réussite éducative dès le plus jeune âge. En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), **2 classes dédiées à la scolarisation des enfants de Toute Petite Section (TPS) ont ainsi été ouvertes à la rentrée 2016 sur les écoles de Montesquieu et de G. Leygues maternelle** tandis que la Ville a réalisé des aménagements à hauteur de 30 000 € afin d'accueillir les enfants dans des conditions adaptées à la spécificité de ce public. Ce dispositif vise ainsi à scolariser des enfants éloignés de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques afin de favoriser leur intégration scolaire lors de leur entrée en maternelle.

En 2016, la Ville a continué de développer des actions éducatives afin de permettre aux enfants scolarisés dans les écoles « Politique de la Ville » d'avoir accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs gratuites et ludiques, à travers les ateliers éducatifs et le projet de lecture publique. En 2016 les taux de fréquentation dans ces écoles « Politique de la Ville » ont été les suivants :

Fréquentation selon les écoles

	Inférieure à 50 %	Entre 50 % et 75 %	Entre 75 % et 85 %	Au-dessus de 85 %
Écoles	François Mauriac : 32,38 % Montesquieu maternelle : 39,71 % St Exupéry maternelle : 43,16 % G. Leygues maternelle : 41,03 %	R. Dorgelès maternelle : 54,34 % Le Colombier : 54,98 % Joliot Curie maternelle : 55,61 % Le Pontet : 55,61 % Alouette : 58,07 % Montesquieu élémentaire : 73,83 %	P. Castaing : 75,23 % Saint-Exupéry élémentaire : 76,01 % G. Leygues élémentaire : 77,43 % Roland Dorgelès élémentaire : 78,57 % Edouard Herriot élémentaire : 79,03 % Joliot Curie élémentaire : 84,74 %	Edouard Herriot maternelle : 86,66 %

* Taux de fréquentation moyen sur l'ensemble des écoles de la Ville : 79,93 % en élémentaire ; 52,14 % en maternelle
 L'année 2015 – 2016 a été marquée par un repositionnement des ateliers éducatifs en maternelle recentrés sur les moyennes et grandes sections.

Il apparaît que les associations sont plus fortement mobilisées dans les écoles « Politique de la Ville », avec un taux d'intervention de 58 % contre 41 % au niveau de l'ensemble de l'école du territoire.

S'agissant du projet de lecture publique, la Ville a poursuivi le déploiement de services civiques dans les BCD des écoles pour des interventions sur les temps péri et extra scolaires (et éventuellement sur le temps scolaire en lien avec les équipes enseignantes). Les objectifs de ce projet sont de développer des projets d'animation autour du livre et de la lecture, cultiver le goût et le plaisir de lire auprès des plus jeunes, et renforcer le lien avec le territoire, notamment avec la Médiathèque, pour l'insertion de ce projet dans l'action de développement de la lecture au niveau local. Ainsi, à la rentrée 2016, **10 écoles participent à cette expérimentation sur l'ensemble du territoire dont 6 écoles situées dans les quartiers « Politique de la Ville »**: Le Pontet, François Mauriac, Roland Dorgelès maternelle, Georges Leygues élémentaire, Saint-Exupéry maternelle et élémentaire et Edouard Herriot, qui bénéficieront également d'une informatisation des BCD.

Concernant le déploiement du Plan numérique, l'année 2016 a permis la finalisation de l'équipement des écoles maternelles à destination des agents municipaux et des classes de grande section (vidéo-projecteur, ordinateur et visualisateur). Le plan numérique pour les écoles constitue ainsi un levier pour faire de l'école un lieu épanouissant, attractif pour les enfants, ouvert sur son territoire en mettant à la disposition des enfants et des acteurs de la communauté éducative des outils numériques ludiques et performants. **Les écoles « Politique de la Ville » participent également à des expérimentations d'outils numériques innovants** (expérimentation « tablettes » pour P. Castaing et Montesquieu élémentaire et expérimentation « Espace Numérique de Travail » pour P. Castaing) tandis que la sensibilisation des enfants au Code informatique et à la robotique (projet « Petits Robots »), développée en partenariat avec l'INRIA, est proposée sur toutes les écoles élémentaires et devrait être étendue en maternelle en 2016 – 2017.

Au-delà des parcours thématiques proposés à toutes les écoles sur l'ensemble du territoire, **ces écoles ont bénéficié d'un soutien particulier, à plusieurs niveaux** :

- **A travers la restauration scolaire** : une politique d'animation éducative autour de l'éducation nutritionnelle est menée tandis qu'une nouvelle offre végétarienne est proposée dans tous les restaurants depuis la rentrée 2016, se traduisant par une hausse de la fréquentation de la restauration dans les écoles situées dans les quartiers « Politique de la Ville ».

- **Des transports ont été financés pour permettre aux classes de bénéficier d'actions en dehors de l'enceinte de l'école**, avec une majoration de la dotation pour les écoles situées dans les quartiers « Politique de la Ville »

- **Les séjours « hors les murs »**, permettant aux enfants d'explorer de nouveaux environnements, ont été encouragés à travers les subventions des classes de découvertes

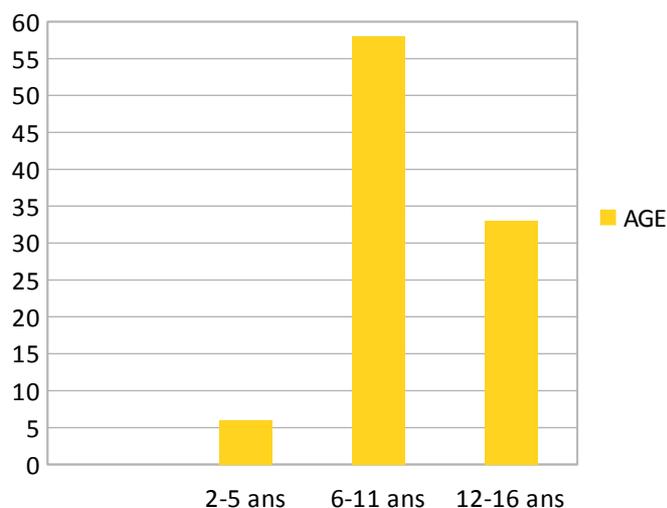
En outre, à côté d'une offre d'accueil périscolaire de qualité, **l'offre de loisirs proposée au sein de ces établissements s'articule autour de 8 centres de loisirs sectorisés** (Alouette, Le Colombier, Mauriac, G. Leygues, Le Pontet, R. Dorgelès, Saint-Exupéry, en maternelle, et Herriot, en élémentaire).

Enfin, durant l'année 2016, ces écoles ont fait l'objet d'opérations de travaux de rénovation pour un budget de plus d'un million d' € afin d'offrir des lieux de vie accueillants et épanouissants, favorisant l'envie d'apprendre et de réussir des enfants tout en optimisant les conditions de travail des professionnels de l'éducation.

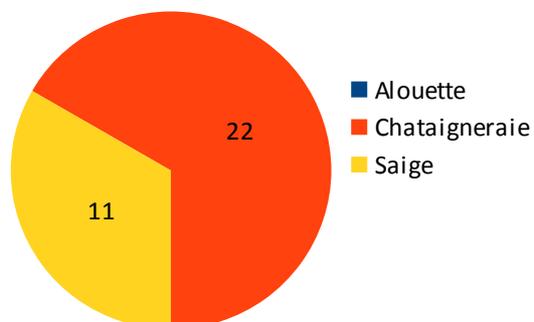
2016 a également vu la poursuite du Programme de Réussite Educative (PRE) en place depuis 2007 sur les 3 quartiers Politique de la Ville à travers 3 équipes de réussite éducative (ERE), et qui concerne 14 écoles maternelles et élémentaires et 3 collèges. Cette année 2016 a notamment permis une **évolution sensible de la dynamique partenariale autour du PRE**

En 2016, 97 enfants ont été accompagnés dont 33 autour d'ateliers en français langues étrangères. La diversification du champs d'intervention vers des activités extra scolaires autour du sport, loisirs, culture ainsi que la volonté partenariale d'aborder cette nouvelle approche de l'accompagnement a permis de développer une dynamique nouvelle de prise en compte globale de l'épanouissement de l'enfant. L'expérimentation de cette nouvelle méthode a renversé cette tendance scolaro-centrée en proposant des réponses extrascolaires (épanouissement personnel de l'enfant) pour répondre à des difficultés scolaires repérées (pas de réponse systématiquement scolaire pour pallier à une difficulté scolaire). Cet enjeu fort sur ces quartiers a fait l'objet d'une coordination et d'un suivi des partenaires des écoles et collèges autour de la prise en compte du bien être (à l'école, dans la famille, avec ses pairs, avec les professionnels, dans les loisirs...) de chaque enfant repéré, ainsi qu'autour de la parentalité et du lien parent/école (ateliers parents/enfants autour du FLE et de l'appropriation de la scolarité de son enfant)

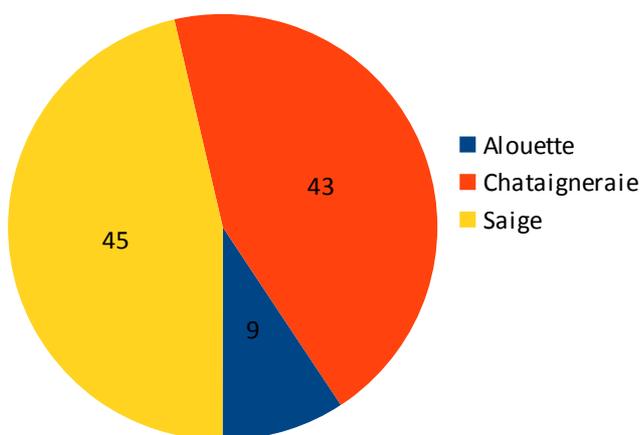
Répartition des parcours par Age



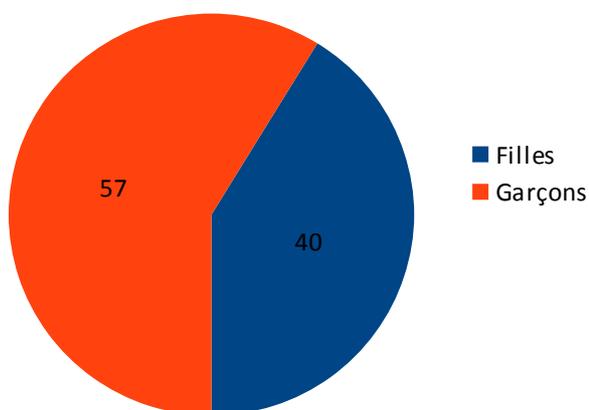
Repartition des ateliers FLE



Répartition par quartier



Répartition des parcours par sexe



Typologie des parcours

En 2016, 87 000 euros ont été attribués au Programme de Réussite Éducative (60 000€ Etat et 27 000 € du CCAS). Le Programme a mis en œuvre 121 actions complémentaires aux dispositifs existants, à savoir : accompagnement scolaire individualisé, découvertes extrascolaires, soutien en Français Langue Étrangère pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage de la langue française , prises en charge de licences sportives, sorties culturelles et accès aux loisirs, accompagnement global à la scolarité et la lecture par le biais de l'AFEV (Association de Fondation Étudiante pour la Ville), coaching et entraînement, sportif individualisé, accompagnement, suivi et coordination avec les clubs de sports et éducateurs .

L'innovation dans l'expérimentation et la diversification de modes d'interventions a permis d'élargir le rôle du dispositif vers une mission de « **cellule de veille** ». Dans cette mission l'ERE reste le lieu où les professionnels peuvent échanger sur des situations difficiles (autre que l'accompagnement individualisé) et réfléchir à des solutions pluridisciplinaires. Cela permet aux professionnels de prendre conseil et de partager des décisions concernant des situations préoccupantes qui les inquiètent (violence, errance, délinquance, repli sur soi, maltraitance, problèmes de cadre et de repères éducatifs, soutien à la parentalité...). **Un parcours PRE n'est donc pas systématique dans le cadre de cette mission de « cellule de veille »** et le professionnel qui repère l'enfant, peut trouver une aide et un soutien de la part des professionnels et de l'équipe de réussite éducative pour accompagner l'enfant et sa famille ou effectuer une surveillance à distance des situations abordées. Ce partage et cette coordination partenariale autour de situations difficiles et complexes permet un temps de réflexion partagé afin de rediriger la famille et l'enfant vers le dispositif de droit commun le plus adapté. Cette cellule de veille permet de renforcer la solidarité partenariale autour du professionnel responsable décisionnaire de la situation abordée : **réfléchir à une solution adaptée pour l'enfant d'une structure devient la mission de tous les partenaires de la réussite éducative.**

Quartier	Alouette	Châtaigneraie-Arago	Saige	TOTAL
Nombre de réunions (ERE) en 2016	5	3	4	12

2.2 - Jeunesse

Développement d'une offre d'accueils et de loisirs sans hébergement à l'école Edouard Herriot (12 352 heures d'accueils d'enfants, pour 45 jours d'ouverture), maintien d'une politique tarifaire par quotient familial pour les activités relatives aux centres de vacances et de loisirs (Romainville, Magonty, la Récré, Edouard Herriot, les camps et les séjours à Sanguinet et à l'Oasis). Maintien de l'accueil des classes transplantées sur l'Oasis (Herriot : 3 classes, Castaing : 1 classe). Poursuite du soutien et de l'accompagnement aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs des jeunes : Vibrations Urbaines (17 000 visiteurs dont + de 3 200 jeunes en ateliers avec notamment un tournoi de futsal organisé par l'association futsal Châtaigneraie, un battle-kid de danse hip-hop organisé par l'Espace Social et d'Animation Alain Coudert), financement de projets issus d'associations ou groupes de jeunes, réalisation de la première édition de 33/600 Comedy, qui permet d'engager un travail éducatif autour du théâtre d'impro.

Mission d'information et de documentation du BIJ, renforcée au sein des collèges et lycées qui accueillent les jeunes des quartiers prioritaires. Réalisation d'animations au sein du foyer du collège de l'Alouette, tous les vendredis midi. Réalisation de temps d'animations communs et de séjours entre les centres sociaux et l'équipe de Pessac animation.

Soutien financier spécifique aux centres sociaux ainsi qu'aux associations des quartiers prioritaires œuvrant en lien avec les jeunes (CSGTP, USSAP) et aux associations du territoire ayant des actions socio-éducatives à destination des enfants et des jeunes des quartiers politique de la ville (Artothèque, Jean Eustache).

2.3 - Sport

En 2016, la Ville a contribué au fonctionnement des associations des quartiers prioritaires en garantissant une subvention forfaitaire à l'USSAP boxe ainsi qu'à la CSGTP. L'association Châtaigneraie futsal a pu bénéficier de créneaux supplémentaires sur le Hall François MITTERRAND pour y accueillir son école de futsal, passant ainsi à deux soirées complètes sur la semaine. La Ville a souhaité maintenir un agent sur le site de François MITTERRAND pour accompagner au mieux le futsal qui continue à se structurer. Le club bénéficie par ailleurs d'un créneau supplémentaire au COSEC de Saige pour augmenter sa capacité en entraînements. Sur Saige, l'USCP, engagée en championnat officiel, a pu bénéficier également d'un créneau supplémentaire sur l'équipement. Toujours à Saige, l'association « fête le mur » a poursuivi son travail d'initiation au tennis. Poursuite également des Opérations "Tickets Sports" organisées par l'Office Municipal des Sports (O.M.S) en accès libre et gratuit pendant les petites vacances pour les enfants de 6 à 16 ans.

2.4 - Culture

Plusieurs types d'interventions sont mises en oeuvre en direction des publics pour que la culture soit au plus près des habitants. On peut citer :

Pessac en scènes : propositions de spectacles dans les centres sociaux pendant le festival Sur un petit nuage.

Réseau des médiathèques : accueil régulier des centres sociaux lors d'ateliers d'apprentissage et/ou lors d'animations proposées par les médiathèques,

Artothèque : Interventions régulières de l'Artothèque pour une découverte des arts visuels et contemporains auprès des plus jeunes des quartiers.

2.5 - Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est intervenu pour ces quartiers, dans chaque domaine de son activité : action sociale, logement et développement local, services aux personnes âgées, services à la petite enfance. **En 2016, les trois quartiers Politique de la ville ont représenté environ 50 % des interventions d'aide sociale facultative du CCAS.** Ces quartiers ont également bénéficié du travail d'ensemble du CCAS en matière d'accès aux droits sociaux, d'aide aux démarches, d'accompagnement social global, de prévention des expulsions et d'accès des personnes les plus isolées aux loisirs (permanence assurée à la RPA).

Sur le quartier de Saige, le C.C.A.S gère **une résidence pour personnes âgées de 43 logements** (42 T1 bis & 1 T2) ainsi qu'un foyer restaurant ouvert aux retraités pessacais ; un tiers des 56 personnes fréquentant le foyer-restaurant sont non résidents et donc en logement autonome sur le quartier ou à proximité. Par ailleurs, des actions partenariales se sont multipliées autour de temps de jeux ou de visites avec les résidents de la maison relais de Béthel, une participation aux « tables de jeux » animées par les Kapseurs à la bibliothèque Pablo Neruda . Au-delà des actions collectives organisées au sein de la RPA avec les partenaires du quartier ont été maintenues des actions avec des associations à caractère culturel ou développant des actions de prévention du « Bien Vieillir »: « Culture du Cœur » en collaboration avec l'action sociale, des réunions et ateliers de prévention avec l'ASEPT - association santé, éducation et prévention sur les territoires - et cours d'espagnol avec l'Université du Temps Libre, les rencontres inter-établissements de personnes âgées avec le réseau des bibliothèques (quizz culturels,

projection de film, rencontres à thème,.....).

Pour l'accueil de la petite enfance le CCAS gère sur Saige une structure réunissant **un multi-accueil de 24 places et une halte-garderie de 12 places (Serpentine)** pour les enfants de moins de 4 ans non scolarisés. **Un accès privilégié** est proposé aux familles en insertion socio-professionnelle et notamment **aux familles suivant des cours d'alphabétisation**. Cette structure travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs du quartier pour assurer l'accompagnement des familles et des enfants (Centre social, bibliothèque, PMI, ...). Des actions partenariales sont mises en place tout au long de l'année avec le centre social autour d'événements (Carnaval), avec la médiathèque et la bibliothèque (ateliers lecture, prêt de livres...), avec l'école (actions passerelles). Les familles participent aux projets et sont sollicitées pour accompagner les sorties à la bibliothèque, à l'école ... De plus, **un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) animé par 2 accueillants formés à l'écoute et à la petite enfance** (un psychologue et un professionnel de la petite enfance) est **ouvert une demi-journée par semaine**. Ce lieu d'accueil permet d'accompagner à la séparation et à la socialisation de l'enfant, mais est aussi un lieu de rencontre, d'échanges et de prévention. Il permet aux parents de sortir de chez soi, de se poser dans un climat convivial, d'écouter et d'échanger et de dédramatiser les problèmes du quotidien par l'échange d'expériences parentales. Il est à noter l'augmentation de l'utilisation de ce lieu par un meilleur repérage des familles et des partenaires.

Sur le quartier Châtaigneraie-Arago, le C.C.A.S. gère une halte-garderie de 24 places et soutient dans son fonctionnement **un multi-accueil associatif**. Cette halte-garderie intégrée au cœur du quartier travaille en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs pour assurer l'accompagnement des familles et des enfants (Centre social, médiathèque, école, PMI, ...). Des actions partenariales sont mises en place tout au long de l'année avec le centre social autour d'événements (Carnaval, Drôles en folie), avec la médiathèque (ateliers lecture, prêt de livres...), avec l'école (actions passerelles). Les familles participent aux projets et sont sollicitées pour accompagner les sorties à la médiathèque, à l'école ...

Le multi accueil associatif a aussi un partenariat privilégié avec l'école. Enfin, le Service d'Accueil Familial (accueil au domicile d'assistantes maternelles salariées par le CCAS et temps collectifs animés par une Éducatrice de Jeunes Enfants) offre **un accueil de 8 places sur le quartier Châtaigneraie Arago**. Pour l'accès à ces 8 places la **priorité est donnée aux familles du quartier**.

Au Haut-Livrac, le C.C.A.S a passé une convention avec L'EHPAD « Le jardin des provinces » pour permettre l'accès à la restauration et aux activités de loisirs aux personnes âgées des quartiers environnants (du lundi au vendredi).

A l'espace social de l'Alouette, ont démarré en janvier 2016 des ateliers de prévention proposant aux seniors de plus de 55 ans de s'inscrire dans un parcours complet du « Bien Vieillir et de rester actif » en participant à des animations autour de la nutrition, la mémoire, Form'bien-être et Form' Equilibre.

Pour la petite enfance le CCAS gère **un espace réunissant un multi-accueil de 36 places et un Relais d'Assistantes Maternelles**. Le multi-accueil et le RAM travaillent en partenariat avec les acteurs du quartier (centre social et écoles notamment). Le RAM intervient en direction des assistantes maternelles indépendantes et des parents en recherche d'un mode de garde. Il accompagne également les assistantes maternelles

indépendantes en proposant des ateliers collectifs mais aussi en organisant des temps de formation et en éditant un journal d'information (infobulle). Enfin, le Service d'Accueil Familial offre **un accueil de 6 places**.

D'autres actions du CCAS ont bénéficié aux habitants des quartiers politique de la ville :

- Pour l'accueil d'urgence de personnes en difficulté, le CCAS prend à sa charge la location de deux logements (un premier de type 3bis auprès du bailleur social Domofrance et un second de type 4 auprès du bailleur social Aquitanis).
- 4 logements sont loués aux bailleurs pour l'accueil de public en rupture de logement et non autonome dans le cadre du dispositif ALT (Allocation Logement Temporaire).
- Relais de différents événementiels en matière de prévention santé par le CCAS auprès des pessacais de tout âge avec animations et ateliers divers dans le cadre de la mission santé (Parcours du coeur avec proposition d'un atelier équilibre nutritionnel, Dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau, Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer avec animation d'un « Forum des aidants », Octobre rose – marche rose nocturne, spectacle vivant et rencontres sportives -, Téléthon, ateliers de prévention contre le diabète et les maladies cardiovasculaires).
- Le CCAS propose un accueil d'urgence des enfants de moins de 4 ans lorsque la famille connaît une rupture dans l'organisation de la vie familiale et professionnelle. Il répond à une demande qui n'a pas pu être anticipée ou n'a pas pu se résoudre avant ce délai (une situation prioritaire peut ainsi devenir une urgence). Il propose une solution d'accueil temporaire pour apaiser la situation, dépasser le moment de crise et réfléchir aux besoins et aux relais à mettre en place si nécessaire. Cette mesure est exceptionnelle et doit répondre à des critères spécifiques qui permettent le déclenchement de la mesure d'accueil d'urgence par le service Petite enfance. Si le dispositif d'accueil d'urgence ne peut être reconduit, un accompagnement de la famille vers la recherche d'une solution pérenne est mis en place.
- Les places en structures d'accueil petite enfance sont attribuées selon des critères définis par le conseil d'administration du CCAS. La commission étudie les situations sociales et propose des solutions adaptées au public en insertion,
- Les puéricultrices directrices des structures d'accueil municipales peuvent recevoir les familles en difficulté pour les accompagner dans la recherche d'un mode d'accueil adapté en lien avec les partenaires,
- L'installation au domicile de personnes âgées et ou handicapées de kit « économies d'eau » par l'agent technique du service Sos Dépannage - action en partenariat avec l'Agenda 21,
- D'activités de loisirs et de prévention déployées par l'Espace Seniors dans les 4 secteurs :
 - conférences « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » en partenariat avec la Police Nationale, la Police Municipale, la Plate- forme des services au public, l'aide aux victimes.
 - des conférences sur le « Bien Vieillir » suivies d'ateliers collectifs ou d'actions individuelles à domicile
 - un accompagnement individuel à la mobilité avec l'Association Wimoov ou du coaching à domicile
- Les activités festives organisées dans chaque secteur au printemps et à l'automne en complément des goûters-spectacles

2.6 - Prévention de la délinquance et tranquillité publique

La politique de prévention de la délinquance et de tranquillité publique mise en place pour les 3 quartiers politique de la ville est coordonnée par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), instance partenariale pilotée par la Municipalité dans le cadre d'une approche globale et territorialisée associant éducation, prévention, dissuasion et répression, etc...

Cette politique de prévention et de tranquillité publique est de ce fait interdépendante avec les autres politiques mises en place sur ces 3 quartiers : éducation, jeunesse, politique de la ville, action sociale, aménagement urbain, santé, sécurité publique, sports, culture.

Pour les 3 quartiers politique de la ville, le travail 2016 s'est organisé de la manière suivante :

- Une approche territoriale avec des CLSPD de quartier dans chacun des 3 quartiers politique de la ville associant les différents partenaires intervenant sur ces quartiers : écoles, collèges, prévention spécialisée, centres sociaux, MDSI, protection judiciaire de la jeunesse, services municipaux, police nationale, police municipale, bailleurs sociaux, transporteurs. Ces CLSPD de quartier ont vocation à identifier les éventuelles problématiques (cas généraux et cas individuels) et à y remédier en se saisissant de la ressource pluridisciplinaire du CLSPD. **En 2016, chacun des CLSPD des 3 quartiers politique de la ville s'est réuni au moins 6 fois** sous ses différentes formes (restreint, élargie).

- Une articulation avec la politique d'emploi et d'insertion professionnelle. En 2016, 28 « chantiers jeunes ont été mis en place et ont concerné 88 jeunes et jeunes adultes. Par ailleurs et comme les années précédentes de très nombreux jeunes et jeunes adultes des 3 quartiers politique de la ville ont été orientés vers les structures d'insertion professionnelle comme Bâti-Action ou l'AIPAC.

- Une articulation avec la politique éducative. En 2016 le CLSPD a soutenu et mis en réseau les comités d'éducation à la citoyenneté et à la santé des collèges G. Philipe, F. Mitterrand, Alouette et du LEP (NB : En 2016, la Ville a attribué 10 420 € d'aides financières aux différents CESC du territoire communal). Le travail autour des « décrocheurs » a été poursuivi avec là encore plusieurs chantiers éducatifs qui ont mobilisé 19 élèves sur les 3 collèges. Ont également été poursuivis les actions de sensibilisation sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux pour les élèves et les parents d'élèves de 6ème des collèges Gérard Philipe et François Mitterrand et pour les élèves et les parents d'élèves de 4ème du collège Alouette. Des actions de sensibilisation sur le harcèlement ont été mises en place pour les élèves de 6ème des collèges Gérard Philipe et François Mitterrand, les élèves de 4ème du collège Alouette et les élèves de St Exupéry. Enfin le CLSPD a soutenu financièrement les projets des établissements scolaires qu'il s'agisse d'ateliers d'écriture ou de séjours.

- Une articulation avec la politique jeunesse. En 2016 le CLSPD a soutenu financièrement les centres sociaux à travers une subvention de fonctionnement (30 000 € ont été globalement attribués à ces 3 centres sociaux) et des subventions ponctuelles,

notamment pour l'organisation de séjours. La Ville a poursuivi son soutien au Club de prévention spécialisée Action jeunesse Pessac avec une subvention de fonctionnement de 18 000 € et de subventions ponctuelles, notamment pour des accompagnements individuels. Enfin le CLSPD a aussi soutenu les actions et projets des associations de jeunes et jeunes adultes comme l'USCP à Saige, Châtaigneraie-Futsal à la Châtaigneraie-Arago et AJC.

- Une articulation avec la politique de sécurité publique. En 2016 a été poursuivi le travail de coordination entre la police nationale et la police municipale en vue d'assurer une présence adaptée sur les 3 quartiers. En outre les autres différentes commissions du CLSPD ont des liens (veille, publics, interventions...) avec les 3 quartiers politique de la ville: commissions Alternatives aux poursuites et à l'incarcération (mesures de médiation/réparation; TIG...), Violences infra familiales (lieu d'hébergement et coordination du partenariat), Zone industrielle et activités commerciales, Domaine universitaire, Stade nautique, Transports.

Evolution du nombre de chantiers éducatifs

Nbre de chantiers éducatifs 2016	28
Nbre de chantiers éducatifs 2015	24
Nbre de chantiers éducatifs 2014	25
Nbre de chantiers éducatifs 2013	27
Nbre de chantiers éducatifs 2012	28

Bilan 2016 Pilier 3

Poursuivre/Favoriser l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants

En 2016 un travail partenarial a été poursuivi pour conforter la situation urbaine des quartiers et valoriser leurs cadres de vie.

Pour Saige, une démarche de renouvellement a été engagée et validée par les partenaires en mai 2016. Cette démarche se concrétise par le lancement d'une étude stratégique préalable au renouvellement urbain sous maîtrise d'ouvrage de la Ville. Un marché public a été lancé pour aboutir en fin d'année 2016 au recrutement d'une équipe pluridisciplinaire capable de mener cette mission sur toute l'année 2017. Deux groupes de travail : « Mixité fonctionnelle et développement économique » et « Mixité sociale et peuplement » ont été mis en place pour alimenter la réflexion dès l'amont. **Concernant le projet de restructuration et d'extension partielle du COSEC**, la Maîtrise d'œuvre a été désignée, les financements ont été sollicités et les travaux vont s'engager en 2017.

Pour Châtaigneraie-Arago, le renouvellement urbain du quartier s'est poursuivi : livraison des 51 logements neufs du programme Sud, réalisation des travaux sur la Méridienne Sud, poursuite du travail autour de la requalification du centre commercial avec les commerçants, finalisation de la mise en service du tri sélectif, finalisation de l'étude de requalification de l'avenue de la Châtaigneraie avec concertation.

Un dernier événementiel consacré au « PRU Arago » a été proposé le 8 octobre pour marquer la quasi-fin de l'opération de renouvellement urbain. Enfin, **le Label EcoQuartier a été décerné à la Ville** le 8 décembre dernier par le ministère du Logement venant récompenser les efforts de tous en matière de développement durable sur cette opération.

Zoom sur les conventions TFPB (Taxe foncière sur les propriétés bâties)

Pour les deux quartiers prioritaires (Saige et Châtaigneraie-Arago), des conventions TFPB triennales ont été élaborées entre le Bailleur social Domofrance, L'État, Bordeaux Métropole et la Ville. L'abattement de TFPB vise **la qualité de vie urbaine dans les quartiers politique de la ville** en assurant **une qualité égale de service dans l'ensemble du patrimoine des bailleurs sociaux**. Cet abattement de 30% sur la base d'imposition de la TFPB, permet de compenser les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers Politique de la Ville afin que ces surcoûts ne soient pas répercutés sur les charges des locataires.

Le dispositif suppose **l'obligation de performance pour les bailleurs** et l'engagement dans une démarche reposant sur :

- Un programme d'actions articulé avec les démarches de Gestion Urbaine de Proximité,
- Un bilan annuel des actions,
- L'implication des locataires.

A partir d'un diagnostic partagé réalisé sur la base de « diagnostics en marchant », la démarche a permis d'élaborer un plan d'actions triennal pour chaque quartier distinguant ce qui relève du droit commun et ce qui relève des moyens spécifiques. Les actions concernent la qualité de cadre de vie, la cohésion sociale et le développement social en agissant sur 5 champs :

- Une présence de proximité adaptée,
- L'adaptation de l'entretien aux usages,
- La tranquillité résidentielle,
- Les actions de développement social, de concertation et de « vivre ensemble »,
- Les petits travaux d'amélioration du cadre de vie

Ce dispositif suppose un pilotage ad hoc permettant son suivi et son évaluation. Un comité de pilotage partenarial annuel est en constitution.

Bilan 2016 Pilier 4 Favoriser la citoyenneté

4.1 - Valeurs Républicaines/Liberté/Egalité/Fraternité et Laïcité

En 2016, une nouvelle mission de la DDSU s'est structurée, portée par la responsable de la Plateforme et la chargée de mission Egalité et Développement social des quartiers : La démarche Egalité et Lutte contre les discriminations.

Des formations internes ont été mises en place et ont permis de toucher :

- 49 cadres et chefs de service (1 jour chacun)
- 54 agents en situation d'accueil (3 jours chacun)
- Les élus de la majorité (1 soirée de sensibilisation généraliste et un groupe de travail spécifique sur les pistes d'actions).

Des formations externes ont été finalisées et 23 partenaires ont été formés sur 3 jours.

A l'issue de ces formations, des partenaires et agents municipaux ont souhaité poursuivre leur mobilisation à travers la constitution d'un **réseau Egalité et Lutte contre les discriminations**. Ce réseau est composé de 8 agents de la Mairie et du CCAS de Pessac et de 24 partenaires (Bordeaux Métropole, associations, membres de l'Education Nationale, Préfecture...). Il vise non seulement à développer la connaissance réciproque des acteurs, l'identification des ressources et des actions, mais aussi à former en continu les participants (veille juridique, analyse de pratiques, montage d'actions communes). 5 rencontres ont été organisées en 2016. **Rapidement, la première action que le réseau a souhaité proposer a été un temps fort**, pour donner de la visibilité à la démarche. Le 9 décembre 2016 a donc été organisée **la première journée « Pessac s'engage pour l'Egalité et lutte contre les discriminations »**. Plus de 200 personnes ont participé à cette journée (ateliers, quizz, débats, film...) et une quinzaine de personnes ont participé activement à son organisation. **Fin 2016 a été réalisé le rapport « Egalité Femmes Hommes »**, obligation légale pour toutes les villes de plus de 20 000 habitants depuis le 1er janvier 2016, présentant une situation comparée de la ville de Pessac en interne, dans ses effectifs, et les actions menées en direction de la population dans ce domaine.

En matière d'Egalité et de lutte contre les discriminations, Pessac s'est inscrite en 2016 :

- dans **une démarche métropolitaine** : participation à la Quinzaine de l'Egalité (3 réunions, actions menées), au réseau Egalité / Mixité porté par Bordeaux Métropole (5 réunions) ;
- dans **une démarche nationale**, portée par l'Inter Réseau du Développement Social Urbain : organisation d'un atelier à Pessac dans le cadre des journées nationales de septembre 2016 sur les discriminations, participation au comité de pilotage Lutte contre les discriminations et implication dans la constitution du réseau d'élus.

4.2 - Accès aux droits et aux services

L'action dans ce domaine est pilotée et coordonnée par la Plateforme des services au Public - Maison du Droit et de la Médiation de Pessac. Organisée autour d'une quarantaine d'intervenants et de 3 agents municipaux, la Plateforme offre aux personnes confrontées aux difficultés administratives et juridiques de la vie quotidienne, des possibilités d'accéder à leurs droits et d'être aidées dans leurs démarches grâce à un accueil juridique et administratif quotidien, à des services spécialisés et à des actions d'information/ sensibilisation. Elle coordonne un réseau de services publics et para publics pour faciliter la mise en relation avec les usagers, le décryptage voire le déblocage des situations. **En 2016, la Plateforme a travaillé autour de ses missions principales :**

4.2.1 L'accueil et le conseil « Service public »

Il s'agit au quotidien d'un accueil administratif et juridique, d'une aide aux démarches et/ou aux démarches en ligne.

4.2.2 L'accueil dans le cadre de services et permanences spécialisés

Ces services et permanences sont d'ordres très divers :

Évaluation budgétaire (Familles en Gironde): Accompagnement sur le budget, évaluation de l'endettement, dossier de surendettement et suivi des dossiers.

Litiges avec l'administration ou un organisme public ou privé ayant une mission de service public (Délégué du Défenseur des Droits): Recherche de solutions amiables dès lors qu'un recours personnel a échoué.

Défense des droits en matière de discriminations, Droits de l'Enfant, Déontologie de la sécurité (Délégué du Défenseur des Droits).

Informations et orientations juridiques généralistes (INFODROITS): Droit de la famille, Droit du travail, Droit des étrangers, Droit des personnes, Droit Public, Droit de la consommation, contrats et procédures, aide juridictionnelle, expulsion, saisie...

Accueil, écoute, accès aux droits des femmes en difficultés (La Maison de Simone).

Aide aux Victimes (Le PRADO 33): Accompagnement juridique et psychologique des personnes victimes d'infractions (vols, accidents, agressions, coups et blessures...).

Règlement amiable des conflits privés (Conciliateurs de Justice): Recherche d'un accord entre personnes privées (physiques ou morales) sur un problème d'ordre privé.

Écoute jeunes (Centre de santé Bordeaux-Bagatelle) Espace de parole, d'accueil et d'écoute préventive pour les jeunes de 12 à 25 ans, les parents et les professionnels.

Médiation familiale (Familles en Gironde): Divorce, séparation, partage des biens, etc ...

Conseil conjugal et familial (Familles en Gironde): Difficultés relationnelles avec les enfants, les grands-parents, problèmes de couple.

Informations juridiques et sociales (juriste Plateforme et assistante sociale de la CAF) dans le cadre de la lutte contre le non recours aux droits et aux services.

Accueil et informations juridiques avec interprétariat Langue des Signes Française pour les sourds et malentendants (SCOP SIGNE).

Accueil des jeunes 16/25 ans en recherche d'insertion professionnelle (MLG).

Protection Judiciaire de la Jeunesse.

4.2.3 La Médiation Citoyenne

Des pessacais bénévoles formés à la médiation (formation initiale de 35 heures) et supervisés (6 supervisions en 2016) permettent aux Pessacais confrontés à des litiges de la vie quotidienne ou à des relations conflictuelles de renouer le dialogue et de rechercher des solutions adaptées et concertées. **En 2016, les médiateurs citoyens étaient au nombre de 12 (6 femmes et 6 hommes)**. La médiation citoyenne a donné lieu à **64 dossiers** (2 suivis et **62** nouveaux dossiers), **96 rendez-vous** et concerné **152 personnes différentes**. Deux conventions ont été signées entre la Ville et la Police Nationale, et des bailleurs sociaux (Domofrance, Aquitanis, Gironde Habitat et Coligny), afin de développer la médiation citoyenne. Dans ce cadre, **7 sensibilisations à la médiation citoyenne** auprès de ces partenaires ont été réalisées (53 personnes). **La ville (Plateforme et CLSPD) a adhéré au RENADEM** (Réseau National d'Accès au Droit et de Médiation) afin d'échanger sur d'autres expériences et pratiques, d'enrichir son dispositif et de l'adapter aux changements et nouvelles problématiques, de développer des actions communes et de renforcer sa dynamique en matière d'accès au droit et de médiation. En 2016, le RENADEM a été sollicité par l'Ambassade de France et la Ligue des Droits Humains du Mozambique pour les aider à la création d'une Maison du Citoyen à Quélimate au Mozambique. Ainsi, les 17 et 18 novembre 2016, la Plateforme a accueilli Mme Eugénia MATSINHE, future coordinatrice de la Maison du Citoyen, afin de lui présenter les missions et le fonctionnement de la Plateforme.

4.2.4 Les animations partenariales

La Plateforme anime des Actions « FLASH » (Informations collectives sur des thèmes d'actualité), des formations, des rencontres et des actions partenariales.

Les animations spécifiques de l'année 2016

1 FLASH (réunions d'information collective) à l'attention des pessacais, des relais sociaux et des partenaires a été organisé autour de la thématique « internet et téléphonie » (6 participants).

3 actions partenariales dans le cadre d'ateliers: «prévention» et «répression» sur les **dangers et les dérives de l'usage des outils de communication** (téléphone, internet...) ont été réalisées dans 3 collèges de Pessac :Noès, Gérard Philipe et Jeanne d'Arc auprès des élèves de 6ème rassemblant **408 élèves** au total.

3 actions partenariales en direction des parents des élèves des collèges Gérard Philipe, Jeanne d'Arc et Noès, ont été organisées avant la réalisation de ces ateliers (**56 parents** présents).

Les partenaires intervenant dans ces actions sont la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Police Nationale, une avocate du CRIC (Centre de Recherche et d'Information sur les Droits de l'Enfant), une psychologue spécialisée en addictologie de C. Perrens, le service d'aide aux victimes du PRADO 33 et des services municipaux (informatique, PM, DDSU).

1 action auprès des élèves de CM1 et CM2 **de l'école primaire Saint Exupéry**, sur le thème du harcèlement **en partenariat avec le réseau « Dangers d'internet »** (180 élèves). Une réunion d'information auprès des parents a été réalisée en amont (11 participants).

1 action auprès des élèves de CM1 et CM2 **de l'école primaire Jean Cordier** sur le thème vivre ensemble **en partenariat avec l'infirmière du Centre de Santé Bagatelle** (76 élèves)

6 actions auprès des élèves de CM1 et CM2 **de l'école primaire Jules Ferry**, réalisées sur les temps des TAP, sur le thème du harcèlement **en partenariat avec la Police Municipale** (196 élèves). Une réunion d'information auprès des parents a été réalisée en amont (30 participants).

1 action de sensibilisation à la laïcité auprès des enseignants du **collège Gérard Philipe** (40 participants) en partenariat avec la Préfecture de la Gironde.

Participation au Forum des Jobs d'été : information sur le droit du travail des mineurs le 30 avril 2016 (6 jeunes renseignés)

Participation à un Café des Parents en partenariat avec l'ASTI (15 participants).

Participation à la journée inter-centre Droits des Enfants en partenariat avec la **Direction de la Jeunesse de la ville, l'UNICEF, les centres sociaux** (278 enfants).

Formation à la Lutte contre les Discriminations auprès de 9 services civiques de l'AFEV.

1 journée « Pessac s'engage pour l'égalité et lutte contre les discriminations » a été organisé le 9 décembre 2016

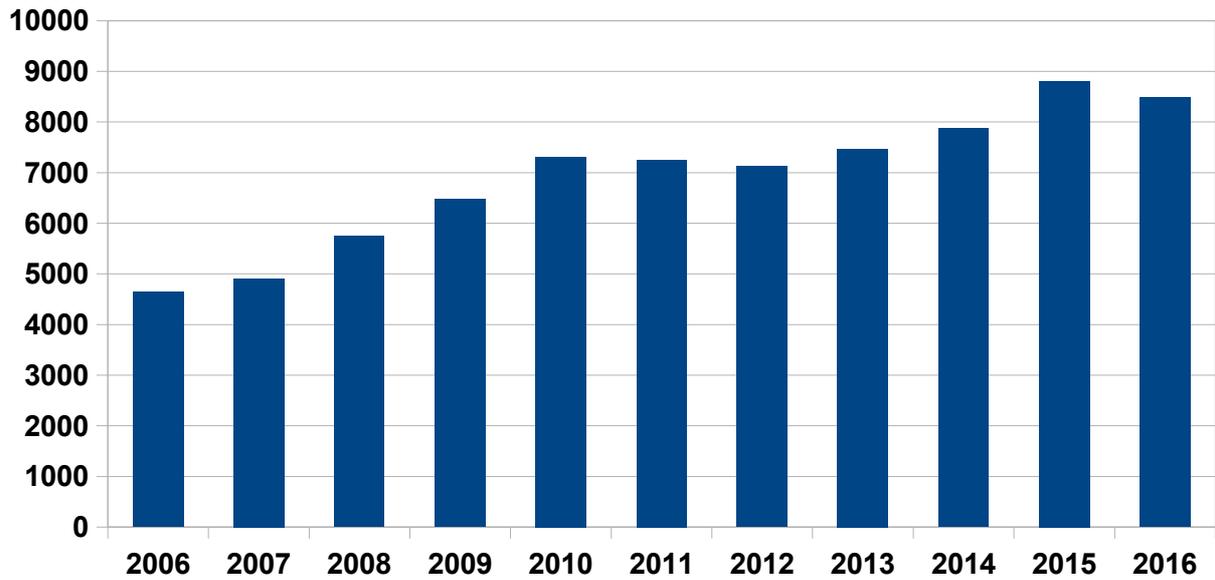
La Plateforme est aussi membre de plusieurs réseaux (Réseau de Lutte Contre le Non Recours aux Droits et aux Services qu'elle coordonne avec l'assistante sociale de la CAF de la Gironde ; Réseau de Lutte Contre les Discriminations qu'elle coordonne avec la MOUS ; Réseau Egalité et Diversité Bordeaux-Métropole). **Elle accueille des stagiaires et est reconnue comme un lieu ressource.** La Plateforme est un terrain de stage recherché pour les élèves avocat, les étudiants de Bordeaux IV, les collégiens de 3ème en stage d'observation en entreprise. **En 2016, trois élèves de 3ème ont été accueillis à la Plateforme.** Enfin elle représente les usagers au sein de la Commission d'Attribution de l'Aide Juridictionnelle, section cour d'appel près le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux (commission tous les premiers jeudi du mois).

4.2.5 - Le public 2016 de la Plateforme

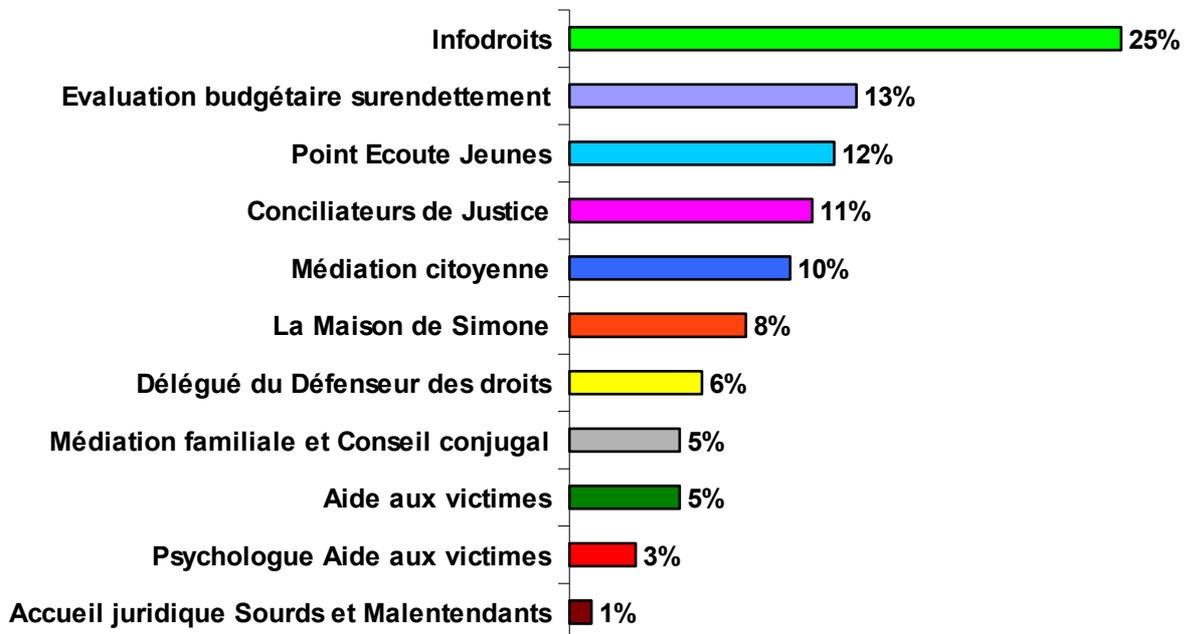
La Plateforme est un service public de proximité dont la fréquentation a franchi la barre des 7000 accueils en 2010 et a atteint les **8484 accueils en 2016**. Cette structure accueille les personnes vulnérables afin de les accompagner dans leurs démarches de la vie quotidienne. **92 % des accueils réalisés à la Plateforme ont concerné des pessacais, dont 65%** des habitants des quartiers prioritaires.

Accueils dans le cadre des permanences	Nbre d'accueils réalisés
Informations juridiques - Infodroits	569
La Maison de Simone	182
Délégué du Défenseur des Droits - litiges avec l'administration	148
Évaluation budgétaire/surendettement - Familles en Gironde	295
Médiation familiale et Conseil conjugal - Familles en Gironde	120
Point accueil Jeunes	277
Conciliateurs - litiges privés	242
Aide aux victimes d'infractions pénales - PRADO	110
Psychologue Aide aux victimes d'infractions pénales - PRADO	74
Accueil juridique Sourds et Malentendants – SCOP SIGNE	20
Médiation Citoyenne	221
Lutte contre le non recours aux droits CAF	19
Total	2277
Accueils par les agents de la Plateforme	
Renseignements Juridiques et administratifs/Aide aux démarches	3765
Démarches en ligne	303
Accueils téléphoniques	775
Total	4843
Accueils dans le cadre des actions d'information collective	
Actions informations juridiques	27
Actions informations écoles et collèges	997
Formations partenaires	62
Actions Droit des enfants	278
Total	1364
Nombre total d'accueils réalisés	8484

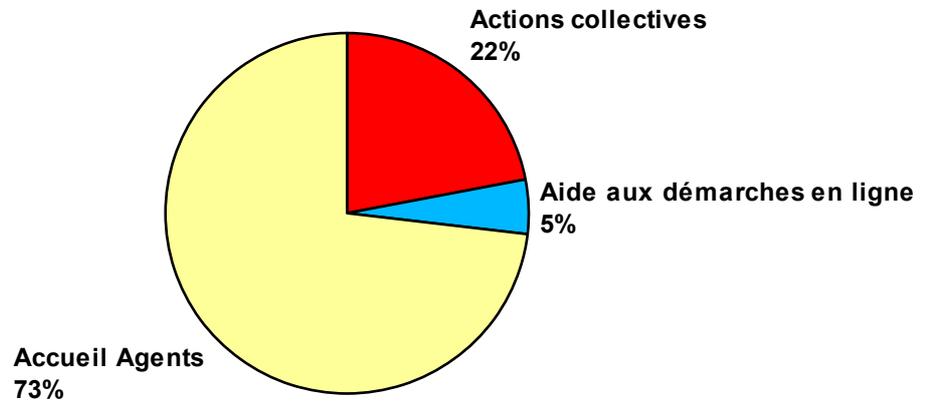
Evolution globale du nombre de personnes reçues à la Plateforme



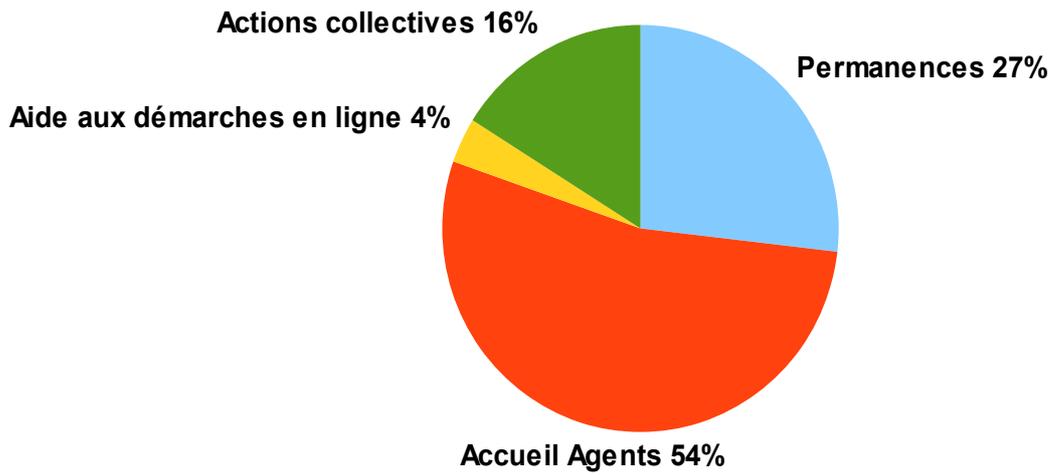
REPARTITION FREQUENTATION DES PERMANENCES



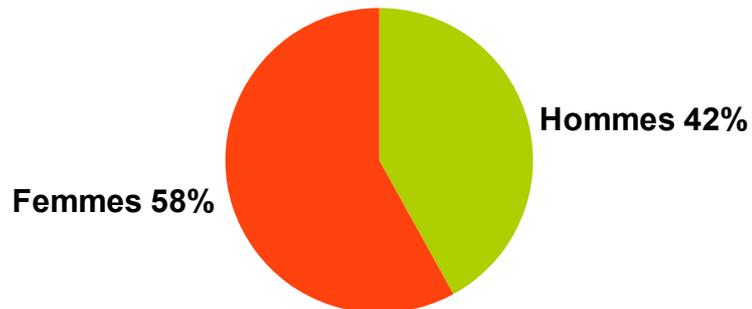
ACTIVITE AGENTS MUNICIPAUX



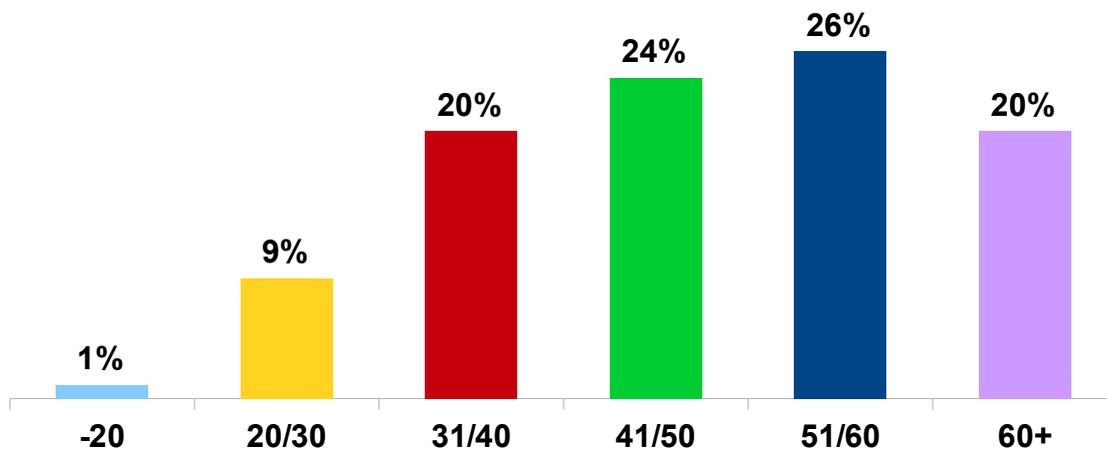
ACTIVITE GLOBALE PLATEFORME



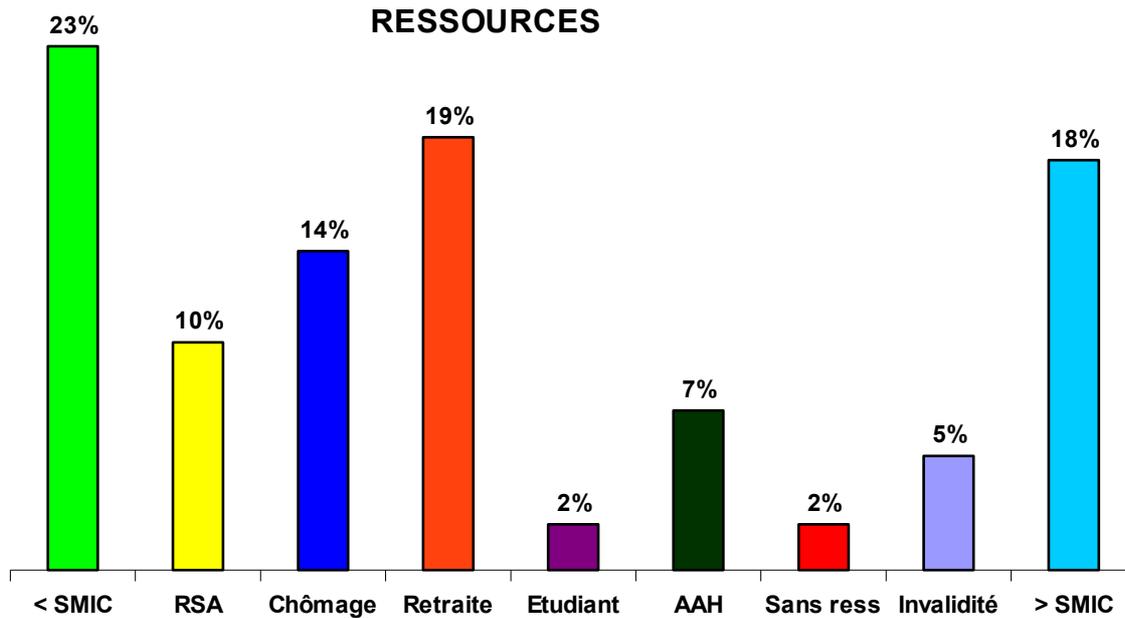
PROFIL

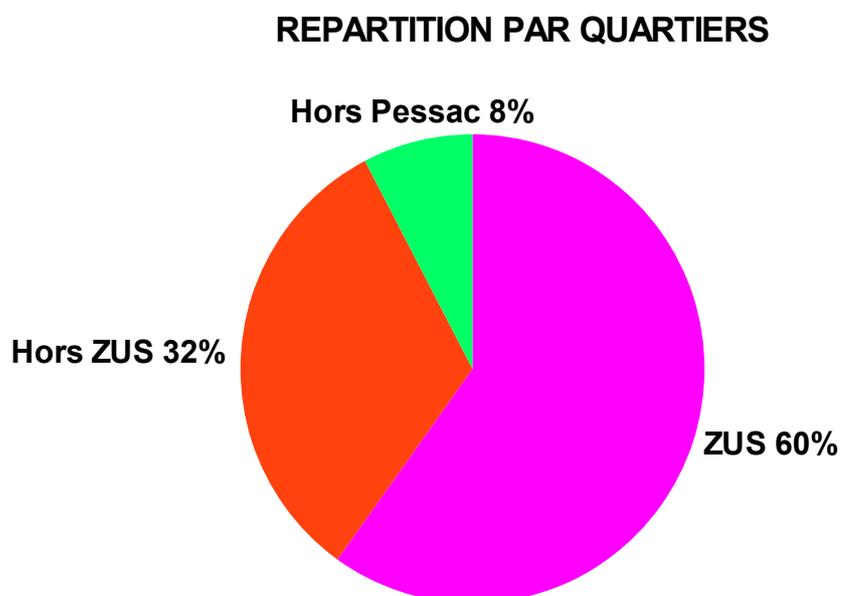
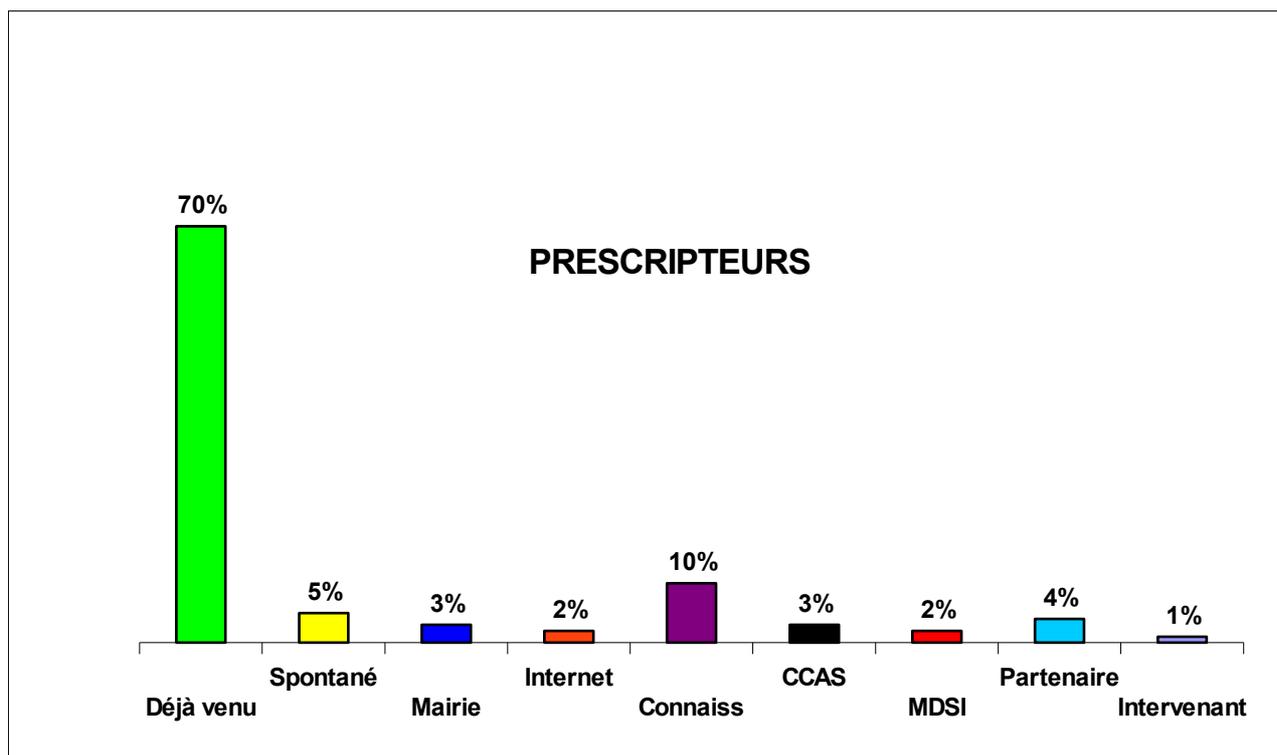


AGE



RESSOURCES





4.3 - Participation des habitants

En 2016 les Conseils Citoyens se sont installés. Le tirage au sort s'est tenu en janvier et **le lancement officiel des 3 conseils a été organisé le 3 février** salle du conseil municipal par le Maire et le Secrétaire Général de la Préfecture.

Les conseillers se sont réunis ensuite une fois par mois et par quartier jusqu'en juin.

Un premier bilan a été réalisé en juin 2016 en présence des signataires du Contrat de Ville.

L'accompagnement, assuré par une volontaire en service civique et un sociologue a permis de structurer les conseils, d'écrire un règlement de fonctionnement et de dégager des pistes d'actions.

A partir du mois de septembre, les travaux ont repris à la même fréquence, et avec le même appui.

La participation aux conseils est fluctuante mais un noyau dur s'est constitué dans chaque quartier.

Après l'élaboration de leur règlement de fonctionnement, **les enjeux des Conseils citoyens, étaient pour l'année 2016 :**

- de **se faire connaître** par les habitants des quartiers,
- de **constituer un collectif soudé** et solide dans le temps,
- de **se sentir légitime à mener des réflexions et à agir** en faveur des quartiers,
- **d'amorcer des réflexions en lien avec les piliers du contrat de ville,**
- **d'atteindre l'autonomie.**

ORIENTATIONS	ACTIONS PRÉVUES	ACTIONS RÉALISÉES	2016	2017
AMÉLIORER L'INSERTION ÉCONOMIQUE, FACILITER L'ACCES A L'EMPLOI ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ				
MIEUX REPÉRER ET MIEUX ACCUEILLIR LES PUBLICS DES QUARTIERS DANS LES STRUCTURES EMPLOI ET DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ NOTAMMENT POUR LES JEUNES ET LES FEMMES	Maintien de la permanence d'évaluation linguistique (CLAP)		Oui	
	Maintien de la plateforme mobilités		Non	
MIEUX REPÉRER ET MIEUX ACCUEILLIR LES PUBLICS DES QUARTIERS DANS LES STRUCTURES EMPLOI ET DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ NOTAMMENT POUR LES JEUNES ET LES FEMMES	Dynamisation du lieu ressource emploi et insertion dans les ateliers du Dôme regroupant le service municipal de l'emploi : 2 ETP (accueil, orientation, soutien) le Pôle emploi : réception sur rdv des DE les plus en difficulté du QP inscrits à pôle emploi / appui à l'utilisation des services digitaux (en priorité inscriptions) / ateliers notamment « pôle emploi mode d'emploi »/ MRS méthode recrutement simulation la Mission Locale : mise en place de la Garantie Jeunes – Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)	SME : 1 ETP ET 1 50 %. - 1 journée de présentation consacrée aux métiers de la police. - 1 atelier consacré à la préparation des entretiens de recrutement (9 bénéficiaires) Pole emploi : Pas de réception des DE aux ateliers mais à Espeleta (pas possible aux ateliers car bureau partagé et non dédié exclusivement au pôle emploi) mais tenue d'ateliers de présentation du plan 500 000 formations (4 au total 2 autres prévues sur le 1er trimestre 2017). - PLIE : Permanence tous les mercredis de la référente	En cours	
	Promotion des emplois saisonniers de la ville en direction des habitants du quartier de Thouars			
DANS LE CADRE DE LEUR POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES, LES EMPLOYEURS PUBLICS S'ENGAGENT A PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES	Développement de la charte de la diversité auprès des entreprises			
	Développement stages en immersion	création d'un portail en 2017 par le service dév Eco		
	Développement service civique			
	Développement apprentissage			
FAVORISER ET ACCOMPAGNER LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR LES RÉSIDENTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES	Information de 1er niveau sur les acteurs et dispositifs d'accompagnement à la création d'activité (dispositif PICQ)		Non	
	Formation pour formaliser son projet de micro entreprise (dispositif ADIE « CREAJEUNES «)	Installation de l'ADIE sur le quartier de Thouars		Oui
	Hôtel d'entreprise Pépinière Pôle emploi : atelier « création d'entreprises »			
	Mise en place d'un espace de co working pour les femmes à l'annexe		Non	
FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE	Diagnostic de l'existant sur le quartier de Thouars et des pratiques de ses habitants			
	Guide de lutte contre la fracture numérique		En cours	
	Développement des ateliers collectifs de formation à la Souris	Ateliers réguliers une attention toujours plus forte en direction des publics quartier prioritaire	Oui	
	Développement des actions d'auto formation à partir de la cyber base de la médiathèque du Dôme			
	Pôle Emploi : formation des partenaires à la connaissance de l'offre de service digitale		Non	
	Accompagnement des demandeurs d'emploi aux démarches dématérialisées (par service civique)	Démarrage en octobre 2016 (action à l'échelle de la commune)	En cours	
DEVELOPPER L'ORIENTATION ET LA FORMATION POUR FAVORISER L'INSERTION ECONOMIQUE	Poursuite des actions de lutte contre l'illettrisme (Français Langue Étrangère et alphabétisation) → Atelier Linguistique Mixité	Ateliers et actions maillées avec celles de MIX CITÉ et partenaires- Groupes complets- Orientation sur dispositif école ouverte aux parents du collège	Oui	
	Mise en place d'actions d'apprentissage du français pour un public allophone			
	Identification des besoins en formation (Pôle Emploi)			
	Orientation des publics vers le PLIE et la Mission Locale (PRF)	Garantie Jeunes	Oui	
	Mise en place de parcours / Intégration du Quartier Prioritaire dans l'axe apprentissage			
	Accès à la formation facilitée par Pôle emploi			
	Orientation des publics vers le PLIE et la Mission Locale		Oui	
	Identification des difficultés des personnes à intégrer des formations (expl :PRF, C.Pro, AFPA ...)			
	Favoriser les expérimentations favorisant la formation et l'insertion économique (ex : chantier école formation, chantier insertion,...) pour les plus jeunes notamment	En 2016, un chantier d'insertion de repeinte des ateliers du dôme. 6 personnes du quartier prioritaire en ont bénéficié. Un chantier d'insertion avec le lycée hôtelier (4 bénéficiaires)	Oui	
	Établir des partenariats conventionnés avec différents centres de formation			
Chantier à Thouars : Valorisation du bois		Non		
AMÉLIORER LE VIVRE ENSEMBLE ET ASSURER UNE MEILLEURE COHÉSION SOCIALE				
OEUVRER POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN COLLABORATION AVEC LES FAMILLES ET L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES	-Poursuite du Programme de Réussite Éducative (confer annexe) Rappel des fiches actions /Complémentarité des Temps d'Activités périscolaires, développement des liens avec les parents.	Participation annuelle du CAJ aux réunions PRE. Étude de cas de jeunes présents à l'aide aux devoirs en partenariat avec le Centre Social et Culturel de Talence Thouars. Encadrement spécifique des collégiens. Étude prospective des parcours de jeunes en fonction des besoins et difficultés.		
	Enfance / Parentalité : -Les parents au cœur des projets -On se pose et on cause -Plume de Pan (réseau d'échanges solidaires entre parents et mode de garde expérimental des jeunes enfants) -Création de « moments parents » réguliers au sein des écoles	- Parents au cœur des projets = multiplication d'actions en direction des parents :ateliers parents- enfants, des "Ateliers du Bien Vivre Ensemble" (actions en direction des parents avec animation des enfants en parallèle). - Démarrage des moments parents dans certaines écoles	Oui	
	Petite enfance : - Ateliers Découverte parents enfants - Lieu d'accueil Parents Enfants		Oui	Reconduction
	Traduction des plaquettes petite enfance pour jeunes parents étrangers		Non	
	Organisation de conseils de RAM par quartier avec présence des élus municipaux			
	Mise en place de temps d'accueil occasionnel d'enfants pour permettre aux parents de suivre des cours d'alphabétisation ou passer le permis de conduire			
	Jeunesse Collégiens - Lycéens : Action partenariale conviviale avec Lycée Hôtelier auprès des collégiens du Quartier Prioritaire pour présenter les formations et les débouchés			
	Mise en place de temps de découverte des métiers très tôt et régulièrement	Implication du CAJ dans la recherche de stages d'observation des jeunes scolarisés en classe de 3eme.		

AMELIORER L'ACCES ET DIVERSIFIER L'OFFRE EN MATIERE DE SPORT POUR LES HABITANTS	<p>Jeunes : Pratique libre sur les City stades Ouverture du gymnase de proximité le dimanche pour pratiquer librement le football en salle Organisation de tournois pendant les vacances scolaires Poursuite de l'opération Basket dans ton Quartier</p>	<p>CAJ : - Présence sociale de l'animateur adulte relais sur les sites informels notamment les City stades. - Organisation de tournois de foot avec les partenaires associatifs (Club de Prévention Frédéric Sévéne et APIS). - Implication sur les animations Basket et rugby (drop de béton) pendant les vacances scolaires. (CAJ) Drop de Béton : Rugby en bas des tours Toutes ces actions ont été reconduites en 2016 : - L'organisation du DEFI SPORT - Stagiaire pendant 4 mois qui réalise un audit de l'offre sportive HANDISPORT sur le territoire</p>	Oui	
	<p>Adultes : Mise en place de passerelles entre la pratique libre et les clubs de sports via les associations et les adultes relais présents sur Thouars – PASS SPORT Ville Talence – Club Mise en place d'actions collectives d'apprentissage de la natation pour les enfants et les adultes du QP en partenariat avec le stade nautique → Super Poissons Adultes Action autour de la promotion de la santé (athlé santé) Mise en place d'un système de récolte de données statistiques auprès des clubs de sport</p>		Oui	
AMELIORER L'ACCES ET DIVERSIFIER L'OFFRE EN MATIERE DE LOISIRS ET CULTURE POUR LES HABITANTS	Programmation culturelle au Dôme travaillée entre les opérateurs culturels de la ville et les acteurs sociaux du QP.		Non	A faire
	Animation de médiation scientifique	Les petits Débrouillards : la science en bas de chez toi	Oui	Reconduction
	Maintien du coin jeunes au Dôme	- Accueil annuel des jeunes de 10 à 17 ans hors vacances et pendant les vacances scolaires. - 2 périodes de fermeture (1 semaine en Décembre et les 15 derniers jours d'Aôut). - Proposition d'ateliers pédagogiques spécifiques et animations de loisirs éducatifs toute l'année et essentiellement durant les vacances scolaires. - Proposition de séjours et week-end toute l'année auprès des 10-17 ans.	Oui	
	Développement de la participation des habitants sur le Festival en Plein Arts	- Mise en place de binôme habitant bénévole et professionnel sur chaque poste de travail du festival - 40 bénévoles adultes et jeunes au Festival 2016	Oui	Atelier de création d'un spectacle
	Sensibilisation des habitants aux expositions à l'intérieur du Dôme – Coin Jeunes			
	Classe à projet d'innovation musicale (CE2, CM1, CM2) – Coin Jeunes			
	Accompagnement musical/ Découvertes d'artistes			
	Présentation de la saison culturelle de la ville au conseil communal sud (habitants relais)		Non	Oui comme au Conseil Citoyen
	Renforcement des liens avec les parents pour inscription des jeunes au CAJ (action à construire avec la MDSI)	- Participation significative de l'animateur Adulte Relais sur le quartier pour favoriser et consolider l'inscription des jeunes au CAJ. - Recherche de solutions de financement auprès de la MDSI pour favoriser l'accessibilité aux familles sur les activités de leurs enfants. - Point téléphonique nécessaire et réunions avec les assistances sociales en cas de nécessité. Le rapprochement MDSI-CAJ est effectué pour l'année 2016. - Un travail de "citoyenneté" auprès des familles s'effectue dans l'assimilation des modalités de présentation des documents administratifs obligatoires pour l'adhésion des jeunes à la structure.	Oui	
	Construction de supports de communication adaptés aux parents ne maîtrisant pas la langue française → par les chansons françaises	Action Mix Cité / Arema Rock et Chanson	Oui	
Actions interculturelles de compréhension des codes ceux des professionnels comme ceux des familles				
Ouverture des écoles sur le quartier				
Réalisation d'une œuvre de Street Art	Implication d'une animatrice socio-éducative du CAJ.	Non		
REDUIRE LES INEGALITES EN MATIERE DE SANTE EN AMELIORANT L'ACCES AU DROITS, AUX SOINS ET A LA PREVENTION	Actions du Projet Local de santé Atelier Santé Ville annexé		Oui	
	Maintien du dispositif Atelier Santé Ville		Oui	
	Maintenir et développer la présence d'acteurs de santé (psychologue, etc.) dans le cadre d'un pôle Santé – Bagatelle plateforme Santé Jeunes		Oui	
FAVORISER LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE	Plan de prévention de la délinquance Talence annexé	Cellules de veille QPV + journée de sensibilisation des acteurs à la prévention de la radicalisation	Oui	Service de médiation sociale
	Intégration des problématiques spécifiques au quartier de Thouars en y intégrant la dimension urbaine			Poste de PM
	Mis en place d'une veille permanente sur le quartier prioritaire via les adultes relais présents	Grille flottante d'observation Ballade Urbaine	En cours	
RÉPONDRE AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE	Adaptation des logements			
	Espaces et temps de rencontres entre personnes âgées du QP		Non	
	Accompagnement des PA isolées vers les lieux de convivialité		Non	
POURSUIVRE / FAVORISER L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS ET DU CADRE DE VIE DES HABITANTS				
POURSUIVRE ET PERENNISER LA RENOVATION URBAINE DES QUARTIERS ET LANCER LES NOUVELLES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN	Livraison de 12 logements familiaux en mars 2016		Oui	
	Livraison de 16 logements étudiants en mars 2016		Oui	
	Réalisation d'un jardin public de mars 2016 à 2018	Janvier 2018 – Juin 2019	Non	
	Ouverture de 10 commerces de proximité	6 ouverts en 2016	En cours	1 commerce en 2018
	Ouverture voie nouvelle mars 2016		Oui	
	Fermeture tunnel Jean Racine de mars 2016 au printemps 2018		Oui	
	Démolition dernière passerelle	1 ^{er} semestre 2018	Non	
	Construction îlot sud (moyenne surface, brasserie, locaux commerciaux, artisanaux, immobilier d'entreprises) 2016-2018	2018 – mi 2019	Non	
	Désenclavement de Chanteclerc par ouverture de la voie nouvelle	Septembre 2018 fin d'aménagement 2020	En cours	
	Optimisation l'usage des ateliers du Dôme	CODEV 2018 – 2020	Oui	
Accompagner la réhabilitation des copropriétés et des bailleurs publics	RÉSIDENCE ACAPULCO 2016	Oui	RÉSIDENCE PHEDRE BERENICE 2018	
Reconversion du centre commercial provisoire îlot ouest	Rachat des locaux d'ici fin 2019 puis démolition	En cours		
Agenda 21 de la ville « Thouars Quartier Durable »				
organisation de concours contre la précarité énergétique	Service civique Résidence MONSEGUR 2017	En cours		

ACCOMPAGNER QUALITATIVEMENT LE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS POUR UNE MEILLEURE ATTRACTIVITE	Installation de potagères	Parc Chanteclerc 2016	Oui	
	Plantation d'arbres fruitiers	3 vergers conservatoires	Oui	
	Mise en place d'ateliers culinaires à partir de la récolte de miel		Oui	
	Sécurisation des espaces extérieurs publics et privés		Non	
	Maintien et développement des circulations douces	Projets de voie piétonne Avenue Jean Racine 2018 -2020		
	Amélioration de la lisibilité du quartier			
	Réhabilitation du stade nautique (espace accueil et vestiaires)	2018 – 2020	Non	
	Participation à la coordination des actions liées à l'exonération de la TFPB GUP : animation avec les bailleurs sociaux	Animation et coordination des conventions d'exonération TFPB	Oui	
FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS ET LES ACTEURS A L'AMELIORATION DE LEUR CADRE DE VIE	Démarche de mémoire : culturel : Parcours patrimoine sur Thouars, démarche architecture et médiation (ex soirée Médiarchi au Dôme)	Installation du conseil citoyen		Actions du conseil citoyen
	Social : collecte de photos familiales, histoire du quartier vue par les habitants (récits d'habitants), les potagères éphémères à Chanteclerc, le jardin public, le rucher de Thouars, le verger de Thouars	Autoréhabilitation de logements accompagnée		Poursuite de l'action
	Réalisation d'un film vidéo → documentaire	Travail de partenariat avec l'association Charlie Production dans le cadre de la réalisation d'un documentaire vidéo sur la requalification du Quartier. Participation des habitants (adultes et jeunes).	En cours	Livraison 2018
	Actions proposées par le conseil communal sud et le conseil citoyen	Fête de fin d'année Repas solidaire	Oui	Reconduction
DESENCLAVER LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE	Mise en place des voies nouvelles en cœur de quartier	Avril 2016	Oui	
	Remise à niveau du sol pour 3 ha en lien avec les résidences immédiates qui permet l'accessibilité de tous à tout		En cours	Livraison Jardin Public fin 2019
	Le désenclavement du parc Chanteclerc (centre d'animation et Arema Rock en Chanson)			2018 – 2020
	Projet TCSP Tram avec un arrêt au niveau du stade nautique			2025 – 2030
	Station d'auto partage		Non	
Poursuite de la transformation des espaces routiers en espaces urbains (avenue Jean Racine, rocade)	Avenue Jean Racine/Rond Point Pacaris 2018 – 2020			
FAVORISER LA CITOYENNETÉ				
PROMOUVOIR UNE ÉTHIQUE RÉPUBLICAINE ET DÉVELOPPER DES PRATIQUES CITOYENNES DANS L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS PUBLICS ET DES INTERVENTIONS ASSOCIATIVES DÉPLOYÉS SUR LES TERRITOIRES PRIORITAIRES	Promotion de la démocratie de proximité via le conseil communal sud et le conseil citoyen			
	Organisation de soirées découverte du monde	Soirée sur la découverte des différentes régions du monde à travers leurs plantes l'utilisation dans leur culture respective.	Oui	
	Davantage de présence sur le QP au quotidien	Présence de l'animateur Politique de la Ville 3 après-midis par semaine	Oui	Médiateurs sociaux, adultes relais, police municipale
	organisation d'animations régulières en cœur de quartier	- Repas de Quartier - Soirée Grillades / Concerts - Journée Boxe - Couscous solidaire	Oui	Poursuites
	organisation de temps forts citoyenneté sur l'année	Différentes animations avec des supports variés autour de la thématique De la citoyenneté et notamment la laïcité et le vivre ensemble.	Oui	Formation des acteurs du Dôme
	Rencontres café parents au sein des écoles du QP	Ca démarre	Oui	
	Ouverture et évolution du café des habitants Chez Pôle	En cours	Oui	Ouverture en binome habitants/professionnels, Reconduction
	Temps fort "Connect Thouars » en direction des jeunes au Dôme	Bilan très positif	Oui	
	Soirées échanges débats entre habitants et professionnels	Deux rencontres ont eu lieu en 2016 avec des projection-débat	Oui	
	« Formation » d'habitants relais issus du conseil communal sud et du conseil citoyen	Rencontres Nationales et Locales	Oui	Accompagnement Cheikh Sow
	Visite organisée des différents lieux et services présents sur le QP auprès des habitants membres du conseil communal (Château de Thouars, Dôme, ateliers du Dôme etc.		Non	A faire
	Diversification des supports de diffusion des activités sur le quartier			
	Des habitants volontaires pour relayer les informations	Habitants Relais Conseil Communal et Conseil Citoyen		
	Mise en place d'une gazette du quartier avec trombinoscope		Non	
Identification plus claire des besoins exprimés par les habitants	Mixi truck ingénierie du projet	Oui		
Mixi Truck	Équipement Minibus	En cours	Montée en puissance	
Atelier du Vivre Ensemble	Ateliers du bien vivre ensemble et vidéo maton	En cours		
RENFORCER L'ACCES AUX DROITS, LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET CONTRE LES INÉGALITÉS FEMMES/HOMMES, POUR REDONNER CONFIANCE DANS LA VALEUR « ÉGALITÉ » ET PROMOUVOIR « L'ART DE VIVRE ENSEMBLE »	Semaine de lutte contre les discriminations	- Ateliers Mission H des Petits Débrouillards - Formation des Directeurs et des Animateurs périscolaires	Oui	
	Temps fort jeunesse « Code Forum » contre le racisme et les discriminations	L'action code forum a évolué courant 2016. Le temps fort traditionnellement en juin n'a pas eu lieu suite à cette évolution ; cette action a désormais le nom de Videomix et ses objectifs sont orientés vers la promotion de la diversité. Il s'agissait d'avoir une vision plus positive pour les jeunes . Dès septembre 2016 des ateliers vidéo ont commencé dans les 4 collèges ainsi qu'au CAJ sur cette thématique. Les jeunes de Thouars sont donc associés à ce projet par l'intermédiaire de l'action du CAJ au dôme. L'aboutissement du projet en prévu en mai 2017 au cinéma le Gaumont , avec aussi un concours vidéo ouvert aux 12-20 ans . L'expo photo « moi aussi je suis de talent » réalisée par le service jeunesse a circulé toute l'année 2016 sur différentes actions notamment portées par Boulevard des Potes, certains jeunes ayant participé au projet ont été conviés sur des débats comme par exemple celui organisé à la Halle des Douves en décembre dernier. (service éducation)	En cours	Aboutissement du projet en mai restitution des ateliers au Gaumont
	Lutte contre les discriminations MDH	Expositions et projection-débat dans le cadre de la quinzaine de l'égalité et de la diversité	Oui	partenariat Bordeaux métropole « quinzaine de l'égalité »
	MDH se souvient	Ateliers d'écriture sur le « secret » avec des habitants et des jeunes du CAJ, Puis lecture théâtralisée de ces textes en levé de rideau du spectacle « Come out » proposé par le service culturel	Oui	Temps fort autour de Rafael le clown chocolat
	Permanence socio-administrative du CCAS visant l'accès aux droits		Non	Prévu
	Permanence écrivain public CCAS au Dôme	Oui	Permanence Accompagnement socio-administratif du CCAS visant l'accès aux droits	

CONVENTION TERRITORIALE - POLITIQUE DE LA VILLE

- Ville de Villenave d'Ornon -

BILAN DE L'ANNÉE 2016

PILOTAGE ET GOUVERNANCE DE LA CONVENTION TERRITORIALE

Les actions en matière de politique de la ville au sein de la commune de Villenave d'Ornon sont pilotées par **M. Huet, Conseiller municipal délégué à la politique de la ville**, et coordonnées par le **service « développement territorial durable »** de la Ville de Villenave d'Ornon (0,5 ETP), en collaboration avec les acteurs locaux (services municipaux, centre socio-culturel, associations,...).

Les temps forts en 2016 ont été :

- L'animation d'un **Comité de pilotage** le 23 mars, en présence du Délégué du Préfet, du Département, de Bordeaux Métropole, des bailleurs et des associations locales. Cette réunion a permis de rappeler le cadre du nouveau contrat de ville et de faire le bilan des actions menées en 2015.
- L'animation de **groupes de travail thématiques** « cadre de vie », « vivre-ensemble » et « insertion professionnelle » (16, 20 et 27 juin), visant à faire le point avec les acteurs concernés sur les problématiques du territoire, les projets des différents partenaires et les suites à mettre en œuvre.

Par ailleurs, différentes cellules spécifiques se sont réunies tout au long de l'année : la **Cellule de Veille Éducative** (3 fois par an) et les **cellules de veille mensuelles du CLSPD** (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance), organisées en fonction des sujets d'actualité à traiter.

Afin d'améliorer la gouvernance de la politique de la ville et de renforcer la dynamique partenariale, un **guide / annuaire de la politique de la ville** à Villenave d'Ornon a été élaboré. Ce guide rappelle le contexte de la politique de la ville et ses évolutions, puis présente les acteurs concernés sur la commune par thématique : habitat, animation de la vie locale, éducation, prévention, emploi, cohésion sociale...

Par ailleurs, les services de la Ville ont participé aux **réunions partenariales organisées par Bordeaux Métropole** (comités techniques, groupes « emploi » et « éducation ») ou **Pays et Quartiers d'Aquitaine** (évaluation des contrats de ville...) afin de partager les problématiques des différents territoires et échanger autour de la mise en œuvre du contrat de ville métropolitain.

LECTURE DE L'ANNÉE 2016 À TRAVERS LES 4 PILIERS DU CONTRAT DE VILLE

L'objet de ce bilan est de présenter les projets phares menés en 2016 sur le périmètre de Sarcignan – Versein – Saint Martin. Ce document n'est pas exhaustif et n'évoque pas l'ensemble des actions menées sur le territoire de veille active.

1^{ER} PILIER : AMÉLIORER L'INSERTION ÉCONOMIQUE, FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ

Construction de la Maison des Solidarités et de l'Emploi

La Maison des Solidarités et de l'Emploi constitue un projet structurant et prioritaire de la convention territoriale 2015-2020 de Villenave d'Ornon. La construction de cet équipement a débuté en mai 2016, sur le domaine Jacques Brel, au cœur du territoire de veille active.



A travers ce projet, la Ville souhaite créer un véritable **pôle ressource** en réunissant sur un même site : une quinzaine d'associations, notamment caritatives et sociales, les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion (service emploi municipal, Mission Locale, PLIE...) et des structures municipales (écoles des langues...). Cette configuration permettra la **mise en synergie des acteurs** : mutualisation, développement de partenariats...

La finalité de ce projet, couplant aide d'urgence et accompagnement, est de proposer une **offre globale de services de proximité** aux villenavais, et notamment aux personnes en difficulté et demandeurs d'emploi.

Sa situation au sein du quartier de Sarcignan participe à l'un des objectifs de la ville, qui est de **désenclaver le quartier** et de l'ouvrir sur l'extérieur.

Ce projet a bénéficié du **soutien des partenaires institutionnels** de la Ville :

Financiers	Fonds sollicité	Montant	%
Etat	Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)	670 000 €	25%
Bordeaux Métropole	Contrat de co-développement - Avenant contrat de ville	500 000 €	19%
Région Nouvelle Aquitaine	Politique de la Ville	200 000 €	8%
Département de la Gironde	Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC)	22 906 €	1%
Ville		1 243 224 €	47%
Coût total (HT)		2 636 130 €	100%

Structuration de l'offre « savoirs de base » proposée par le centre socio-culturel Saint Exupéry

Le centre socio-culturel Saint Exupéry a vu son nombre d'apprenants augmenter en 2016 (passant de **6 début 2015 à 114 fin 2016**). La hausse de la fréquentation des ateliers d'alphabétisation est liée à deux facteurs :

- D'une part, l'**arrivée massive de migrants** sur le territoire français a impacté la fréquentation du foyer Quancard (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), et donc la demande en matière d'ateliers d'alphabétisation.
- D'autre part, la **professionnalisation des ateliers** au sein du centre socio-culturel (recrutement d'un agent dédié, fréquence plus régulière des ateliers...) a permis de renforcer la qualité des ateliers et leur notoriété auprès du public.

L'année 2016 a été stratégique dans le **développement de l'activité « savoirs de base »**, faisant partie à part entière du projet de structure dorénavant, avec l'élaboration d'un projet pédagogique, la création d'outils pédagogiques, d'outils de suivi, la constitution de groupes de niveaux, la formation des bénévoles par le CLAP et en interne.

Aujourd'hui, les Ateliers des Savoirs de Base du Centre Socioculturel de Saint Exupéry constituent « une vraie plateforme linguistique d'apprentissage du français » et ces ateliers **facilitent l'insertion sociale et professionnelle des apprenants**.



L'équipe de bénévoles et la référente

Autres actions menées en faveur de l'insertion, de l'accès à l'emploi... :

- accompagnement des demandeurs d'emploi par le service emploi municipal (578 personnes reçues en zone d'accueil, 98 en entretien individuel),
- ateliers de lectures et de créations auprès des enfants et des parents du quartier menés par l'association ALICE ALP,
- Préparation d'ateliers de remobilisation collectifs, en partenariat avec Pôle Emploi

Priorités 2017 :

- Projet de labellisation de la Maison des Solidarités en MSAP (Maison de Services au Public), afin de renforcer l'accompagnement des administrés, en partenariat avec Pôle Emploi et la CAF.

2^{ÈME} PILIER : AMÉLIORER LE VIVRE ENSEMBLE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ET ASSURER UNE MEILLEURE COHÉSION SOCIALE À L'ÉCHELLE DES COMMUNES ET DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Mise en place des mesures de responsabilisation, en partenariat avec les collègues

La **Cellule de Veille Educative**, instance composée des deux collèges de la commune, du Prado Prévention Spécialisée, de la MDSI, du centre socio-culturel Saint Exupéry, du service politique de la ville, a travaillé en 2016 sur la mise en place d'un nouveau dispositif : les **mesures de responsabilisation**.

Ces mesures peuvent être mises en œuvre comme une **sanction ou comme une alternative aux exclusions de l'établissement** (temporaires ou définitives) en **proposant à l'élève de participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités** de solidarité, culturelles, de formation ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives.

L'ensemble des **outils** nécessaires à la mise en place de ce dispositif ont été élaborés : conventions de partenariat, outils de suivi, recensement des services d'accueil potentiels... A l'issue de ce travail, la Ville et le CCAS ont signé une convention à la rentrée 2016 avec les collèges Chambéry et Pont de la Maye pour le lancement de cette nouvelle démarche.

Renforcement du travail de terrain de la Plateforme Santé Jeunes

La Plateforme Santé Jeunes, animée par le Centre social de Bagatelle, a pour vocation de **faciliter le recours aux soins et prévenir les conduites à risques des jeunes de 11 à 25 ans** en ciblant particulièrement les jeunes en difficulté et/ou sortis des systèmes scolaires et universitaires. En parallèle des **permanences** menées sur les territoires et au sein du centre social Bagatelle, la Plateforme Santé Jeunes a déployé de

nouvelles modalités d'actions, sur le terrain, au plus proche des publics visés.

En 2016, le changement majeur est la présence de l'infirmière de la Plateforme aux côtés des éducateurs de la Prévention Spécialisée afin de réaliser un **travail de rue (148h à Villenave d'Ornon en 2016)**. Cela permet de créer un réel climat de confiance avec les jeunes, de mieux identifier la Plateforme et de faciliter ensuite la venue des jeunes sur site pour consulter un professionnel de santé.

Association des habitants à l'élaboration du projet social du Centre Socio-culturel Saint Exupéry

Dans le cadre du renouvellement de son agrément, le Centre Socio-culturel Saint Exupéry a associé les habitants à différents **temps participatifs** pour alimenter le projet social 2017-2018 de la structure : **ateliers de travail, jeux papote** en pieds d'immeubles (jeux proposés aux enfants, l'occasion d'échanger avec les parents sur leurs besoins), **enquête par cartes postales** à retourner au centre (« Quels sont les points forts et points faibles du quartier ? »). Ces outils ont été mobilisés dans les différentes résidences du territoire de veille active.



Ces temps de concertation ont permis de définir certaines pistes d'actions pour les années à venir : renforcer le **rôle des habitants dans le projet du CSC**, répondre aux **attentes des jeunes**, pallier le **manque de visibilité** du centre socioculturel sur le quartier et aux alentours, travailler la question de la **mobilité...**

Autres actions menées :

> Réussite éducative

- accompagnement à la scolarité par les associations locales (CSF et COIPAS).

> Prévention de la délinquance :

- animation des cellules de veille du CLSPD
- chantiers jeunes (cf. ci-dessous), actions pilotées par les éducateurs de la Prévention Spécialisée

Animation de la vie locale :

- animations en pied d'immeubles l'été : animations scientifiques par les Petits Débrouillards, lectures pelouses par ALICE ALP, présence de TBM...
- animations portées par le centre socio-culturel Saint Exupéry
- animations portées par les associations locales : fêtes de quartier, sorties et animations familles...
- animations au sein des jardins familiaux : guinguettes...

Priorités 2017 :

- Organisation d'une plénière du CLSPD

3^{ÈME} PILIER : POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS ET DU CADRE DE VIE DES HABITANTS ET FAVORISER L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Réhabilitation de la résidence Saint Martin

La résidence Saint Martin, construction des années 60/70, gérée par le bailleur Domofrance a été réhabilitée entre septembre 2015 et septembre 2016. Les travaux ont permis la **transformation de l'extérieur des bâtiments** (isolation des façades par l'extérieur, modernisation de l'esthétique des bâtiments) et **l'amélioration de la qualité des espaces publics** (création/remplacement d'ascenseurs,

rénovation intérieure des 151 logements) avec de **nouveaux lieux de convivialité** (allées, mobilier urbain, plantations, création d'une aire de jeux, d'une aire de convivialité...).

Le chantier a intégré **4 865 heures de travail inscrites dans les clauses d'insertion**, auxquelles ont participé quelques résidents de St-Martin.

L'opération, d'un montant de **6,4 millions d'euros** (financé par l'Etat, le FEDER, la Région et l'ADEME) a permis une amélioration considérable du cadre de vie des habitants de la Résidence.

Illustrations d'un bâtiment de la résidence : AVANT / APRES



Chantiers jeunes d'embellissement du cadre de vie

Les jeunes du quartier (11-17 ans) ont été associés à la réalisation de différents chantiers pour participer à l'embellissement de leur quartier, et plus largement de la commune.

Dans la continuité des années précédentes, des **chantiers graff** ont été menés en différents points de la ville pour **embellir des transformateurs EDF**. Il s'agit d'une action partenariale entre la Ville, le centre socio-culturel Saint Exupéry, le Prado Prévention Spécialisée, l'artiste Gilles Gueyraud et ERDF.

Bilan 2016 : 5 transformateurs embellis, coût global : 5 500 €, financement : ERDF, Ville, Centre socio-culturel Saint Exupéry

Par ailleurs, quelques jeunes ont été associés à l'**aménagement de l'entrée de la résidence Sarcignan** : choix sur site de l'implantation future de mobilier urbain (bancs) et d'arbres, installation des bancs avec les services techniques de la Ville. Une deuxième tranche de ce chantier sera menée en 2017.



Ces chantiers visent à impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie et à faciliter leur appropriation du quartier dans le cadre d'une action de citoyenneté.

Priorités 2017 :

- Lancement du projet d'extension des jardins familiaux de Baugé (32 parcelles supplémentaires)

4^{ÈME} PILIER : RÉINTRODUIRE LES VALEURS RÉPUBLICAINES ET LA CITOYENNETÉ

Aucun projet majeur n'a été mené en 2016 sur ce pilier, en-dehors des actions mentionnées ci-dessus (chantiers jeunes, animations de la vie locale favorables au vivre-ensemble...). En matière d'accès aux droits, les permanences de l'association Infodroits ont été poursuivies.

Priorités 2017 :

- Action de sensibilisation à la lutte contre les discriminations auprès des enfants / jeunes

SOUTIEN DES PORTEURS DE PROJET LOCAUX

Le tableau ci-dessous récapitule le soutien financier apporté par la Ville aux différents porteurs de projets locaux qui interviennent notamment sur le quartier classé territoire de veille active :

STRUCTURE	ACTIVITÉ	SUBVENTION VILLE	SUBVENTION BM	AUTRES SUBV.
1^{er} pilier : Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité				
PLIE « Portes du Sud »	Accompagnement à l'insertion, mise en œuvre des clauses d'insertion	30 392,00 €	/	Villes de Gradignan et Talence (1€ par habitant)
Mission Locale des Graves	Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16-25 ans	44 532,00 €		Etat, Pôle Emploi, autres collectivités...
2^{ème} pilier : Améliorer le vivre ensemble dans les quartiers prioritaires et assurer une meilleure cohésion sociale à l'échelle des communes et du territoire métropolitain				
Centre socio-culturel St Exupéry	Coordination d'activités, animation de la vie locale, soutien aux associations, gestion des jardins familiaux...	266 720,00 €	/	Dpt 33 : 10 000 € CAF : 76 700 €
Centre Social Bagatelle	Plateforme Santé Jeunes : permanences, travail de rue, actions collectives, entretiens de réflexologie...	9 000,00 €	4 000,00 €	CAF : 4 500 € > déduit de la part Ville
ALICE ALP	Projet « des mots et des histoires » : ateliers créatifs, soirées lectures, lectures pelouses...	5 000,00 €	4 000,00 €	CAF : 4 200 €
CSF	Accompagnement scolaire, animations familles / enfants, sorties...	4 500,00 €	Non accordée	Dpt 33 : 1 500 € CAF : 9 840 € (CLAS)
Les Petits Débrouillards	La Science en Bas de Chez Vous : animations scientifiques en pied d'immeubles l'été	900,00 € *	9 000 € (8/9 communes)	
VO Séjours	Animations dans le quartier : soirées thématiques, journées bien-être...	750,00 €	/	
ALS	Animations de quartier	500,00 €	/	
Notre Dame de la Taille	Sorties, animations familles...	500,00 €	/	
4^{ème} Pilier : Réintroduire les valeurs républicaines et la citoyenneté				
Atelier Graphite	Permanences écrivain public	*	10 500 € (4 communes)	
Infodroits	Permanences d'information et d'orientation juridique	5 350,00 €	15 000 € (9/10 communes)	

* Prise en charge par le centre socio-culturel